

Stanfield et Roblin dominant maintenant le congrès à Toronto

TORONTO (par Pierre-C. O'Neil et Michel Roy) — Le congrès du parti conservateur, après avoir adopté presque sans débat la thèse des deux nations, est tout entier tourné aujourd'hui vers l'élection d'un nouveau leader. Deux hommes, MM. Stanfield et Roblin, dominent maintenant toute cette grande manifestation. Tout indique que l'un des deux premiers ministres provinciaux sera appelé samedi à remplacer M. Diefenbaker.

Mais les jeux ne sont pas tous faits et quelques inconnues interviennent dans les conclusions hâtives:

● Plus du tiers des délégués ne sont pas encore arrivés et le nombre des indécis, parmi ceux qui sont inscrits, est imposant;

● L'énigme Diefenbaker reste complète et, même dans son entourage, nul ne peut prédire s'il se portera candidat pour combattre la résolution des deux nations, s'il appuiera l'un des neuf candidats, ou

s'il rentrera chez lui, toutes choses que l'on pourra savoir après son discours, attendu impatiemment ce soir au Maple Leaf Garden;

● Les alliances entre candidats, ou entre des groupes de partisans des candidats au deuxième et au troisième tour de scrutin, pourraient modifier les forces en présence samedi.

Au début du congrès, MM. Hees, Roblin, Fulton et Stanfield, dans cet ordre, semblaient se partager les faveurs

des délégués. Hier soir, les mêmes candidats étaient en tête, mais l'ordre était changé. Cette fois, M. Stanfield se classe au premier rang, suivi de MM. Roblin et Hees.

Pourquoi M. Stanfield a-t-il ainsi déclassé ses collègues? Parce qu'il a réussi, mardi soir, devant la commission politique, à créer sur les délégués une très vive impression, non seulement par la sobriété de son style et le poids d'un prestige réel, mais aussi par le contenu de son discours qui aborde de front, sans détours oratoires, les vrais problèmes de l'heure: l'édification d'une société moderne dans laquelle les Canadiens pourront participer effectivement à la réalisation de grands objectifs dont le plus important, pour l'heure, reste celui des relations entre Canadiens français et Canadiens anglais, entre le Québec et le reste du pays.

"Aucun délégué n'a pu manquer de voir en cet homme l'éventuel leader et un futur premier ministre", écrivait hier M. John Bassett, publisher du "Telegram", le journal le plus ouvertement conservateur du pays.

Et qu'est-il advenu de M. Roblin? Son discours a déçu par le style et le fond: les formules classiques succédaient aux clichés et le style était celui d'un prédicateur de l'ouest.

Beaucoup des partisans québécois de M. Roblin, après avoir comparé son discours à celui de M. Stanfield, se retrouvaient comme par hasard dans la suite du premier ministre de la Nouvelle-Écosse.

M. Fulton n'a pas non plus impressionné l'auditoire par son discours décevant et sa performance plutôt médiocre. Au surplus, une certaine discrétion entourait sa campagne depuis le début de la semaine.

Ses partisans ont cependant accentué hier soir la cadence de cette campagne. Mais, à ce stade du congrès, il est douteux qu'il puisse enlever aux deux premiers ministres provinciaux une part importante des appuis qui leur sont déjà acquis.

Enfin, M. Hees a connu mardi soir son Waterloo. Tous s'accordent ici à reconnaître que l'ancien ministre du commerce est en chute libre. On disait de lui naguère que seuls les journalistes refusaient de le prendre au sérieux. A présent ce sont les délégués qui ne le prennent plus au sérieux. Il est vrai, toutefois, qu'il dispose encore d'appuis sérieux au Québec, notamment celui de M. Martial Asselin, député de Charlevoix, auquel il aurait promis rien de moins que le portefeuille des affaires extérieures.

Les desseins de M. Diefenbaker sont insondables. Accueilli bruyamment par les trompettes et les cornemuses hier matin, le leader a cependant été reçu froidement par une foule plus curieuse qu'enthousiaste.

Il a reçu d'abord M. Fleming, puis MM. Hamilton, Starr et Stanfield. La rumeur lui prête encore l'intention, s'il n'est



(Téléphoto UPI)

L'arrivée de Dief au Royal York

Des centaines de curieux sont venus observer le 'phénomène'

de notre envoyé spécial, Michel Roy

TORONTO — Ce n'est pas l'incomparable leader du parti conservateur que des centaines de délégués et de curieux sont venus accueillir hier matin à Toronto. C'est plutôt l'exceptionnel phénomène John Diefenbaker qu'ils ont voulu observer de très près afin de pouvoir dire un jour à leurs petits-enfants: "J'ai vu John Diefenbaker faire son entrée au Royal York de Toronto le 6 septembre 1967, à 11 heures du matin".

C'est pourquoi en dépit des cornemuses et de la fanfare, l'accueil est resté froid: peu d'applaudissements, aucune ovation si l'on excepte l'enthousiasme factice d'une ardente poignée de fidèles qui agitaient maladroitement leurs placards: "Keep the Chief".

Toute activité a cessé dans les divers comités du congrès (il ne restait que onze personnes à la sous-commission de la constitution pour adopter à l'unanimité la résolution des deux nations) tandis que M. et Mme Diefenbaker descendaient de leur limousine, souriant sous le soleil de vacances qui éblouit Toronto depuis le début de la semaine.

Péniblement, en conservant toujours un sourire un peu crispé, le chef et Mme Diefenbaker, suivis des principaux organisateurs du congrès, parviennent à se frayer un chemin au milieu de la meute des photographes et à pénétrer dans le grand lobby, rempli à craquer jusqu'aux galeries de la mezzanine. On l'examine, on le regarde, on le mesure, mais les voix se taisent et les mains sont immobiles. On observe ou on admire le phénomène en silence. Comme devant un geyser ou un arc-en-ciel. Qui donc s'avisait d'applaudir un arc-en-ciel? Aussi bien, devant cet extrait vivant de l'histoire contemporaine du Canada, la très grande majorité des délégués et des curieux sont tout naturellement demeurés silencieux, laissant aux trompettes, aux cornemuses et aux claques organisées le soin d'assurer le décor sonore.

Et pourtant, l'objet de cet étrange spectacle n'appartient pas exclusivement à l'histoire. Il peut encore bouleverser ce congrès et, d'un seul discours qu'il doit

Voir page 6: Diefenbaker

Compte tenu des propos de Diefenbaker

On s'explique mal comment la thèse des 'deux nations' a passé aussi facilement

de notre envoyé spécial, Pierre-C. O'Neil

TORONTO — La commission du programme du congrès conservateur a adopté hier presque sans coup férir la thèse des deux nations.

Elle avait été acceptée auparavant par le comité de la constitution à l'unanimité des délégués présents, les autres ayant choisi d'assister plutôt à l'arrivée au Royal York de M. John Diefenbaker.

La thèse des deux nations devient ainsi le fondement de la politique constitutionnelle du parti conservateur du Canada, au moment où avec plus de vigueur que jamais le ministre de la Justice Me Pierre-Elliott Trudeau s'applique à la dénoncer.

La thèse des deux nations est contenue dans le rapport adopté hier par la commission du programme. Ce rapport est définitif. Il sera présenté samedi à l'ensemble du congrès mais les données n'en sont pas discutables.

Toutefois le rapport en question ne constitue qu'une recommandation au chef du parti et à son aile parlementaire. Il ne les lie en rien.

On s'explique mal comment après les propos tenus récemment par M. Diefenbaker et dont il avait d'ailleurs dit qu'ils seraient transmis au comité, la thèse des deux nations n'a pas été vraiment contestée en comité de la constitution et plus tard à la réunion plénière de la commission du programme.

Il semble qu'il y ait là-dessous un important élément de stratégie et il ne faut pas exclure la possibilité que les tenants des opinions de M. Diefenbaker croient qu'il n'y a pas à cet égard de meilleur porte-parole que le chef lui-même, car il ne reste qu'une occasion pour faire valoir les opinions de M. Diefenbaker et c'est dans le discours de ce

soir. Après cela la défense des thèses de M. Diefenbaker devra s'exercer par le biais de l'élection d'un nouveau chef.

Il n'est pas impossible d'autre part que les observateurs se soient complètement fourvoyés dans l'appréciation de l'humour du parti au sujet de la thèse des deux nations.

L'autre explication de la rapidité avec laquelle la thèse des deux nations a été acceptée tient peut-être au fait que la discussion sur les affaires constitutionnelles n'aurait intéressé qu'un petit groupe de conservateurs éclairés qui ne représentent pas vraiment la masse des électeurs conservateurs du pays.

Car non seulement la discussion a-t-elle été brève sur certaines questions soulevées par le rapport mais encore on peut dire qu'elle n'a pas eu lieu quant à certaines des recommandations les plus importantes du document qui tire son origine de la conférence de Montmagny.

Ainsi, on n'a pas discuté — ou à peu près pas — à la plénière de l'extension des droits des Canadiens français dans les législatures, les Cours et les écoles des autres provinces du pays. On n'a pas discuté de la convocation d'une conférence constitutionnelle, on n'a pas discuté du rapatriement de la constitution, on n'a pas discuté de l'insertion d'une déclaration des droits de l'homme dans la loi fondamentale du pays.

Ou bien il existe un vaste accord là-dessus en plus de celui qui existe sur la thèse des deux nations, et il s'agit d'un revirement phénoménal du parti, ou bien alors cet accord n'existe pas et la commission qui a adopté le rapport est complètement coupée des racines du parti.

Les deux seuls points sur lesquels on s'est attardé hier sont la formulation de la thèse des deux nations et sur ce qu'on voit comme étant une des conséquences qui en découlent: la création d'un tribunal constitutionnel.

Dans le premier cas on a beaucoup discuté sur le sens des mots jusqu'à ce que le délégué Yvo-Jean du Nouveau-Brunswick établisse clairement les nuances dans le sens du mot nation en anglais et en français. Dans une remarquable improvisation le délégué a souligné que dans leur espoir d'assimiler les Canadiens français nos compatriotes de l'autre langue avaient pensé qu'il n'existerait éventuellement au Canada qu'une seule nation sur un seul pays.

Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, on se rend compte que dans ce pays il y a deux nations, que c'est un fait évident et que Lord Durham l'avait reconnu dans son célèbre rapport.

Il a comparé la situation actuelle à un mariage dans lequel s'il y a des incompréhensions, les partenaires entretiennent toujours pour l'autre de l'admiration et du respect.

Le délégué Peter Gundy a établi que les conservateurs s'entendent sur le fait qu'il y a deux peuples fondateurs du Canada.

Voir page 6: Deux nations

Johnson: la conférence de Robarts, notre seul espoir que le pays "ne saute pas"

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre Daniel Johnson a qualifié hier de "paternaliste" l'attitude adoptée au début de la semaine par M. Pierre-Elliott Trudeau. Il a comparé le ministre fédéral à M. John Diefenbaker, puis a déclaré que le seul véritable espoir "pour que le Canada ne saute pas en l'air" résidait actuellement dans la conférence sur la constitution convoquée pour novembre par le premier ministre Robarts, de l'Ontario.

Lorsque les journalistes ont demandé à M. Johnson sa réaction sur les propos tenus par le ministre fédéral de la justice lors d'une conférence de presse mardi, il a répondu: "Il n'y a rien de nouveau dans tout ça. M. Trudeau a pris exactement la même attitude que M. Diefenbaker la semaine dernière".

On sait que les deux hommes ont rejeté le concept des deux nations.

Puis relevant dans un compte rendu le fait que M. Trudeau avait déclaré que l'idée d'un statut particulier pour le Québec est une "connerie", le premier ministre québécois a noté mi-fugue, mi-raisin: "Connerie. C'est grave. Le statut particulier serait donc devenu un mot pornographique..."

M. Johnson s'en est aussi pris à "l'attitude paternaliste" de M. Trudeau.

Il a alors dit que le ministre fédéral lui faisait penser à un maître d'école qui voudrait que le Québec lui soumette ses devoirs.

Lorsqu'on lui a demandé si Québec proposerait bientôt des projets concrets à Ottawa dans le domaine constitutionnel comme M. Trudeau l'a réclamé mardi, le premier ministre a dit: "Pensez-vous que, comme un élève, je vais aller soumettre mon devoir à M. Trudeau qui me dit à l'avance que je vais avoir zéro". M. Johnson faisait alors allusion au fait que le ministre fédéral avait rejeté à priori toutes les solutions qui semblaient avoir la faveur des citoyens québécois: le concept des deux nations, la convocation internationale du Québec, le statut particulier aussi bien que les États associés.

Par ailleurs, M. Johnson s'est montré plus vague lorsqu'on lui a demandé quel accueil Québec réserverait à la proposition de M. Trudeau d'inclure dans la constitution une déclaration des droits de l'homme et du citoyen: "Nous allons y voir. Nous allons étudier ça de près. De là à tout remettre et lui laisser le soin de déterminer nos droits individuels et collectifs..."

Le premier ministre faisait alors allusion à une déclaration du président des États généraux du Canada français, M. Jacques-Yvan Morin, qui mardi s'est dit d'opinion que Québec ne permettrait pas d'inclure dans la constitution une déclaration des droits individuels qui pour la plupart relèvent nettement de la compétence des provinces.

M. Johnson a également dit que les travaux du comité parlementaire de la constitution permettraient de connaître l'attitude du Québec sur les questions constitutionnelles.

Il a toutefois répondu "je ne sais pas" lorsqu'on lui a demandé quand le gouvernement convoquerait ce comité.

D'autre part, le ministre des affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, qui assistait à la conférence de presse, a renchéri au sujet de M. Trudeau: "Cet homme est d'une imprudence... il a un vocabulaire de style Judy Lamarsh..."

M. Tremblay a soutenu également que M. Trudeau avait changé d'opinion depuis le temps où il écrivait dans "Cité Libre". Il a dit ne pas comprendre son attitude actuelle ne voyant qu'une seule façon de l'expliquer. Il a alors rappelé ce passage du rapport Durham: Si de séditeux vous voulez transformer les Canadiens français en loyaux sujets, vous n'avez qu'à leur faire miroiter l'appât des hautes récompenses.

"C'est là toute l'histoire des Canadiens français à Ottawa", a-t-il conclu.

Québec n'est pas prêt à forcer les radiologistes à retourner au travail

QUEBEC (DNC) — Le premier ministre Johnson a déclaré hier qu'il préfère que le règlement du conflit des radiologistes "retarde un peu" plutôt que le gouvernement intervienne pour forcer ces médecins spécialistes à retourner au travail. Il a souhaité que les deux parties en viennent d'ici peu à une entente temporaire.

"Une chose est certaine, a-t-il déclaré, le gouvernement ne pourra pas établir un régime d'assurance-maladie sans la coopération des médecins. Il faudrait bien finir par s'entendre... On n'établira pas l'assurance-maladie avec une foule de gens qu'on mènerait au bout du bâton".

Lorsqu'on lui a fait remarquer qu'il avait déclaré que le gouvernement agirait si le conflit n'était pas réglé mercredi ou jeudi (hier ou aujourd'hui) il a répondu en souriant qu'il n'imposerait pas de pensions aux radiologistes aujourd'hui parce qu'ils n'ont pas remis leurs devoirs hier soir.

M. Johnson a soutenu que c'était la publication du rapport Castonguay sur l'assurance-maladie qui "avait changé le climat des négociations". Ils (les médecins) sont alors devenus beaucoup plus prudents en songeant à l'instauration d'un tel régime, a-t-il dit en substance.

Le premier ministre a aussi déclaré, comme le président de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Robillard, qu'il ne faudrait pas que ce conflit prenne l'allure d'une lutte de classes.

Répondant à une question, il a dit que le gouvernement avait été tout aussi patient avec les syndiqués, — les employés d'hôpitaux et les enseignants lors des conflits de l'été et l'hiver dernier — puis il a expliqué que la situation n'était pas la même cette fois-ci, parce que le gouvernement était directement impliqué.

Voir page 6: Québec

Voir page 6: Stanfield



Le général de Gaulle à son arrivée à l'aéroport de Varsovie, hier après-midi.

(Téléphoto UPI)

De Gaulle, en Pologne, souhaite une entente entre l'Europe de l'Ouest, du Centre et de l'Est

VARSOVIE — Une Pologne conservant ses frontières actuelles, une Europe parvenant "toute entière" à la sécurité et à l'union", des efforts conjoints de la France et de la Pologne pour la paix au Vietnam, sont les grands thèmes que le général de Gaulle a abordés dans le discours qu'il a prononcé à la réception offerte hier soir au palais Radzwill par M. Edward Ochab, chef de l'Etat polonais.

Le président de la république a tout d'abord célébré et souhaité une coopération régulière entre les deux pays. Il a noté que la France s'emploie à aider au progrès et à l'indépendance "de tous les peuples de la terre" et que la Pologne, "à l'intérieur des frontières qui sont et doivent rester les siennes" affirme de plus

en plus "sa personnalité nationale". Cette prise de position, discrètement formulée d'ailleurs, en faveur de la reconnaissance définitive de la ligne Oder-Neisse n'est pas nouvelle. Elle remonte en effet à la conférence de presse du général de Gaulle du 25 mars 1959 et a été renouvelée depuis. Elle était prévue à Bonn et cette question a cessé depuis longtemps d'affecter les relations entre la France et la République fédérale d'Allemagne. Plus curieuse est sans doute l'allusion à la manière dont la Pologne s'affirme comme nation, mais l'URSS ne saurait en prendre ombrage, tant l'expression en est mesurée.

Mais on retrouve l'idée d'une Pologne plus libre à l'égard de son colossal voisin de l'est dans la division que, plus loin le gé-

ral de Gaulle va faire de l'Europe constituée, selon lui, par un Occident, un Centre, et un Orient.

Le général de Gaulle traite alors du problème qui, peut-on croire, sera au centre de ses préoccupations pendant ses conversations politiques en Pologne. Il reprend la trilogie classique dans son langage de "la détente, puis l'entente, enfin la coopération" entre les nations européennes. Cette progression devrait aboutir avec le temps à un "réglement contractuel" du problème de l'Allemagne qui autoriserait l'avènement du continent "tout entier", à la sécurité et à l'union. Ce terme d'union du continent tout entier semble apporter une précision nouvelle à la formule

Voir page 6: De Gaulle



Sous la photo de leur président Walter Reuther, des membres du Syndicat international des travailleurs de l'automobile préparaient hier leurs pancartes en vue de la grève qu'ils déclenchent aujourd'hui à la compagnie Ford. Quelque 165,000 travailleurs dans 29 États sont touchés. Les deux autres fabricants, General Motors et Chrysler, ont fait savoir hier qu'ils ne feraient pas de lock-out, même si les contrats ont expiré hier à minuit. (photo UPI)

J.-N. Tremblay: la priorité du français au Québec est une solution de compromis

De notre envoyé spécial André Major

QUÉBEC — La deuxième biennale de la langue française, dont le président d'honneur, est M. Maurice Genevoix, retenu à Paris par ses obligations, s'est ouverte hier après-midi par une série d'allocutions.

C'est d'abord le ministre des affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, qui prit la parole pour souligner le travail remarquable accompli par la radio et la télévision d'Etat dans le domaine de la langue. Puis, s'adressant aux congressistes, plusieurs centaines venus de tous les continents, moins l'Océanie, il déclara que leur présence était un acte de foi.

"Isolés, les Canadiens français n'ont-ils pas été de grands défenseurs de la langue française? Ils ont lutté pour en maintenir l'intégrité. Aujourd'hui, grâce à l'Office de la langue française, nous avons la possibilité de conserver notre langue."

Selon le ministre, il faut tout mettre en oeuvre pour préserver notre langue: par conséquent, il trouve cette biennale très utile. Il souhaite qu'elle reconnaisse que le français, au Québec, n'a pas que des droits prioritaires mais qu'il est la langue d'usage, la langue de l'administration, la langue du peuple, et il se demande pourquoi le français ne deviendrait pas la langue de travail.

Sans aller jusqu'à prêcher l'unilinguisme, comme on l'espérait dans certains milieux, ses propos n'en étaient pas moins clairs et fermes. Car, à son avis, il est plus que jamais évident que la priorité du français est une solution de compromis, ne changeant rien à la situation actuelle.

Notons la présence de M. Guy Fregault qui, après le départ du ministre, demeura le seul représentant du gouvernement du Québec, si l'on exclut M. Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la langue française, qui a d'ailleurs collaboré à l'organisation de cette deuxième biennale.

M. Joseph Hanse, professeur à l'université de Louvain, et président des débats, a remercié tout le monde et rendu hommage à M. Alain Guillemin, de la Fédération du français universel organisme responsable de cette biennale.

Il a tenu à affirmer que si l'expansion de la langue française était un fait réjouissant, il n'en restait pas moins que sa situation géographique pouvait provoquer l'éclatement du français universel. Pour lui, l'existence de la langue française dépend de sa qualité. "Il faut, a-t-il dit, que le français soit partout le même. Nous tenons donc à son unité."

Rappelant la première biennale, qui avait eu lieu à Namur, il a dit que les représentants

du Québec avaient alors parlé de nos problèmes linguistiques avec une conviction émouvante. Il trouve que le Québec donne aux francophones un exemple de courage et de fidélité à la langue française. Il a évoqué la conscience de fraternité qui doit fonder la francophonie, disant que la langue n'était pas seulement un outil de communication, mais un matériau qu'utilise l'écrivain.

M. Jacques Duron, chef du service des lettres à la direction générale des arts et des lettres au ministère des affaires culturelles de France, a remercié le gouvernement du Québec grâce à qui cette biennale tient ses assises dans cette ville. "Il nous faut, a-t-il déclaré, prendre conscience que la langue française est la patrie spirituelle de tous les francophones."

Quant à M. Beaulieu, il souhaite que ces Etats généraux permettent de reconnaître que la langue n'est jamais fixée et que c'est un devoir de constamment l'informer, de reconnaître également que la langue

française n'est pas la propriété des seuls Français et qu'elle appartient aux Français de partout. "Notre devoir est d'aller au fond des mots et d'en tirer un enseignement, ensuite une méthodologie linguistique de la francophonie."

M. Alain Guillemin, qui parle avec verve et humour, a présenté, pour sa part, les personnalités qui assistent à ce congrès tenu dans les locaux de l'université Laval. Ases yeux, la biennale est "une dévastation collective sur la langue". "Cet acte de foi, nous le commettons au Québec parce qu'il nous offre un exemple remarquable de fidélité à sa langue". C'est aussi, a-t-il ajouté, un acte de liberté; puis, se permettant une boutade, il a dit: "Si nous ne croyons pas à ce pouvoir sur la langue, nous n'avons rien à faire ici. Alors boire une bière à la taverne la plus proche."

A la suite de ces allocutions s'ouvrait le premier débat sur le français universel et le bon usage; M. Robert Le Bidois en était le rapporteur principal.

Président de la Commission des transports ?

Pickersgill évoque la rumeur en riant

Le ministre fédéral des transports — que des rumeurs insistantes destinent à la présidence de la nouvelle Commission canadienne des transports — a déclaré hier que les Canadiens acceptent beaucoup plus facilement que leurs voisins américains l'intervention active de l'Etat dans le domaine des transports, en vue d'atteindre les objectifs de base qu'ils se sont fixés pour l'ensemble du pays.

M. J.W. Pickersgill a lui-même fait état de la rumeur en rappelant en souriant que, selon un journal anglais de Montréal, il était "un vieil homme fatigué qui se cherchait un refuge". Tout en se refusant à commenter les bruits qui courent à Ottawa, le ministre a lancé — après avoir évoqué une série de problèmes qui se posent au ministre — que si des experts avaient des solutions à ces questions, il serait heureux de les recevoir dans environ deux semaines.

Conférencier au premier congrès international du Groupe de recherches sur les transports, à Montréal, le ministre a dit quelques mots en français à l'intention des visiteurs de l'étranger, leur souhaitant la "bienvenue au pays libre, au Canada".

M. Pickersgill a dit — prêtant encore plus de poids aux propos qui le concernent — que la nouvelle loi des transports adoptée par le gouvernement fédéral n'avait pas encore plein effet, mais qu'elle devrait être complètement mise en vigueur au cours du présent mois.

Evoquant une série de questions qui devraient faire l'objet de recherches approfondies — dans un pays où les visions de l'avenir dépassent parfois les moyens de les réaliser — le ministre a souligné que nous ne pouvions pas nous permettre de maintenir des services dont nous n'avons plus besoin, à moins de vouloir imposer un fardeau à toute l'économie. Le problème de la rapidité des transformations technologiques, à envisager tout en maintenant au minimum les bouleversements sociaux, est l'un des problèmes graves qui se posent au pays dans le domaine du transport.

Au sujet du financement des systèmes de transport public, M. Pickersgill s'est dit d'avis que si les usagers peuvent être identifiés de façon raisonnable, ils devaient payer eux-mêmes le coût de leur transport; par contre, si les usagers sont "diffus" et s'il est difficile de dire qui retire les bénéfices, alors le transport devrait être financé au moyen de taxes publiques.

Le Groupe de recherches sur les transports réunit des experts et des praticiens du Canada, des Etats-Unis et d'autres pays, intéressés aux échanges d'idées et de techniques. Ils se recrutent dans les institutions de haut savoir, les services gouvernementaux, le monde des affaires et l'industrie du transport. M. Pierre Camu, président de la Voie maritime du Saint-Laurent, dirige le Groupe. Les congressistes sont au nombre d'environ 500.

Travaux d'hiver

Dozois dénonce un communiqué du gouvernement

QUÉBEC — "Le ministre des affaires municipales du Québec, M. Paul Dozois, tient à préciser que le communiqué émis il y a quelques jours par des fonctionnaires de son ministère, communiqué relatif au programme d'encouragement aux travaux d'hiver, contient des inexactitudes, ne lui a pas été soumis et, par conséquent, n'a pas reçu son approbation. Le ministre des affaires municipales du Québec n'a pas encore pris position en rapport avec la date du début du programme."

C'est ce que déclare un communiqué du gouvernement, qui ajoute: "M. Dozois fait actuellement des représentations auprès de l'honorable Jean Marchand afin que les municipalités plutôt que le gouvernement du Québec décident elles-mêmes si la période des travaux d'hiver doit s'étendre du 1er novembre au 31 mars ou du 1er décembre au 30 avril."

Le ministre des affaires municipales croit que, notamment à cause de la très grande disparité des conditions climatiques sur le territoire du Québec, ce choix doit être laissé à chaque municipalité. Les avantages résultant de cette façon de procéder compenseraient largement les inconvénients administratifs qui pourraient en résulter.

"En conséquence, M. Paul Dozois demande à son interlocuteur de reconsidérer cet aspect de la question."

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

JOURNALISTE DEMANDÉ

Le journal bilingue le plus progressif de la Côte-Nord recherche un journaliste expérimenté. Bilingue, mais de langue française. Doit pouvoir agir comme reporter et faire version française de l'anglais. Doit être sobre et ne pas craindre le travail. Possibilités d'avancement alléchantes.

Ecrire donnant détails complets à:

L'AVENIR et SEPT-ÎLES JOURNAL

365 ave. Laure,
Sept-Îles, P.Q.

VENDEUR

Du à notre vaste programme d'expansion Video Cable Services recherche un représentant permanent pour vendre des câbles de télévision et pour s'occuper de l'installation à Ste-Thérèse, Ste-Rose et Fabreville.

Qualifications:

De l'expérience dans la vente de T.V. et dans l'installation; parfaitement bilingue; personnalité agréable.

Pour rendez-vous, appelez:

M. R.H. Hicks
VIDEO CABLE SERVICES LTD.
625-1491

LA RÉGIONALE LANAUDIÈRE

DEMANDE

1 professeur de chimie pour 11^e année.

La demande devra être adressée à:

Directeur du personnel,
333 rue Tellier, Joliette,
Tél. 756-0511

On demande INSTITUTRICES DIPLÔMÉES

Cours primaire, 1^{re} année, pour Saskatoon.

S'adresser à:

THE TORONTO FRENCH SCHOOL,
1375 Yonge Street, Toronto 7,
Ontario,
Tél. 925-1128

AGENT DES RELATIONS DE TRAVAIL

Société d'Etat située dans le centre d'Ottawa recherche les services d'un jeune diplômé bilingue en sciences sociales ou en commerce.

FONCTIONS:

Exécution de travaux de recherche; compilation de statistiques; rédaction de conventions collectives.

La préférence sera accordée aux candidats possédant de l'expérience.

ÉCHELLE DE TRAITEMENT: \$7690-8040-8390-8740

L'employé jouira de tous les bénéfices applicables aux fonctionnaires fédéraux.

Prière d'adresser votre demande comme suit:

Case Postale 2364
Station "D"
Ottawa 4, Ontario.

OFFRES D'EMPLOI

Médecins
Travailleurs sociaux professionnels
Directrice du Nursing
Infirmières licenciées
Infirmiers licenciés

pour service dans notre nouveau local à Ste-Geneviève de Pierrefonds.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Claude Benoit,
Directeur général,
DOMREMY-MONTREAL,
14,800 est, boul. Gouin,
Rivière-des-Prairies
Tél.: 323-5740 ou 382-2231

CARRIÈRES

D'ÉCONOMISTES ET DE STATISTICIENS

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
OTTAWA

Les postes suivants sont vacants à l'Institut de recherches en économie forestière:

Économiste 6 \$14,700 - \$16,450
(Circulaire numéro 67-430-16)

Le titulaire devra élaborer et diriger le programme de travail de la Section d'analyse des ressources, à l'Institut. Les fonctions consistent, notamment, à conseiller sur les politiques et les programmes actuels relatifs aux ressources forestières, de même qu'à entreprendre et à orienter des études régionales sur des ressources forestières d'importance nationale.

Conditions de candidature

Diplôme universitaire d'économie et un bon nombre d'années d'expérience dans des fonctions comportant de l'analyse économique. Il serait très avantageux de posséder de l'expérience dans le domaine des ressources naturelles.

Statisticien 5 - \$12,900 - \$14,550
(Circulaire numéro 67-430-17)

Le titulaire sera chargé de surveiller la Sous-section de la statistique et du traitement des données, à l'Institut. Ses fonctions principales consisteront à planifier et à mettre au point le programme d'ordination statistique et économique de l'Institut.

Conditions de candidature

Diplôme universitaire avec spécialisation en techniques statistiques et longue expérience connexe dans des postes comportant de l'analyse statistique, dont un bon nombre d'années au niveau supérieur.

On peut obtenir des circulaires qui fournissent des détails sur chacun de ces postes. Faites parvenir vos demandes d'information et vos formulaires d'inscription à la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, OTTAWA 4. Veuillez spécifier le poste qui vous intéresse.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SAINT-FRANÇOIS

Requiert les services suivants au SECONDAIRE V:

- 1 professeur de physique (homme)
- 1 professeur de chimie-biologie (homme)
- 2 professeurs de géographie économique (hommes)
- 2 professeurs d'anglais
- 1 professeur de mathématiques commerciales

Communiquer "curriculum vitae" à:

Jean Giguère, Directeur
Services pédagogiques,
C.P. 694, 315 rue Brock,
Drummondville, Qué.
Tél. (819) 478-4611

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

requiert les services de professeurs masculins et féminins dans les matières suivantes:

- Mathématiques en 11^e année scientifique
- Éducation physique en 8^e et 9^e année
- Physique en 10^e et 11^e année

Toute offre de service doit être adressée à:

Maurice Marleau,
Directeur général des écoles,
87 rue Ste-Cécile,
Salaberry de Valleyfield.
Tél. 373-0612

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA

DEMANDE

- 1 professeur (masculin) de géographie pour Maniwaki.
- 1 professeur (masculin) de musique pour Mont-Laurier.
- 1 professeur (masculin) physique et mathématiques pour Gracefield
- 1 professeur (masculin) responsable de l'école élémentaire
- 2 monitrices sportives pour Mont-Laurier.

Adressez toutes demandes à:

M. Gilbert Joly,
Directeur général des écoles,
Commission scolaire régionale Henri-Bourassa,
C.P. 1410, Mont-Laurier,
Cité Labelle
Tél. 623-1525

N.-B. Les candidats sont priés d'indiquer leur numéro de téléphone dans leur demande d'emploi.

INGENIEUR DE L'HYGIENE INDUSTRIELLE

Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Être Social

JUSQU'À \$12,600

OTTAWA

La Division de l'hygiène du travail a immédiatement besoin d'un ingénieur professionnel expérimenté possédant, de préférence, une maîtrise en hygiène industrielle. Ses fonctions seront les suivantes:

- Conseiller sur les techniques de lutte contre les dangers qui comportent les occupations.
- Rédiger des guides, des codes et des normes d'appréciations et de contrôle des dangers qui comportent les occupations.
- Faire des enquêtes techniques.
- Concevoir et mettre au point de l'équipement et des méthodes de contrôle.

Pour obtenir des détails, écrivez à:

CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA 4 (ONTARIO)

EN MENTIONNANT LE NUMÉRO DE CIRCULAIRE 67-204-HW-2

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

de prestige international recherche des candidats sérieux et dynamiques qui envisagent de faire une carrière exceptionnelle. Selon les qualifications du candidat les gains pourraient être:

1^{re} année \$10,000 - 2^e année \$15,000 - 3^e année \$25,000.

Une attention particulière sera accordée aux candidats ayant eu un succès antérieur dans la vente.

Conditions minimales requises: 11^e année - 22 ans - 1 an de résidence au Canada.

Pour rendez-vous, téléphonez à:

M. Dufour,
849-6433
ou écrire confidentiellement à Case
656, Le Devoir, Montréal.

La Direction des méthodes et des recherches (transports) du ministère des Transports du Canada demande un

CHEF PRÉVISIONNISTE (TRANSPORTS)
(Traitement pouvant aller jusqu'à \$18,100 selon la compétence et l'expérience)

Fonctions:

Créer au sein du Ministère, pour tous les modes de transport, un service de prévisions portant sur le trafic-voyageurs et le trafic-marchandises et englobant les services tant publics que privés.

Établir des prévisions économiques, à court et à long terme, des besoins en matière de transports.

Élaborer les méthodes techniques d'analyse requises pour l'établissement des diverses prévisions.

On peut se procurer une circulaire d'information donnant plus de détails sur ce poste en s'adressant à la Commission de la fonction publique du Canada, Ottawa 4^e. Les candidats peuvent aussi faire parvenir leur demande à cette même adresse. (Prière de mentionner le no de la circulaire: 67-430-18.)

Les personnes qui désirent se renseigner auprès du Directeur des Méthodes et des Recherches (transports), M. R.R. Cope, au sujet des exigences de ce poste peuvent lui téléphoner, en faisant virer les frais, à:

992-1307 (code régional 613)

OFFRES D'EMPLOIS

Êtes-vous bilingue, de 25 à 35 ans, possédant auto et ayant expérience dans la vente d'équipement de bureau.

Si oui, nous pouvons vous offrir un territoire protégé dans Montréal ou Québec pour vendre notre série complète de machines à assembler, à laminer et équipement de reliure en plastique.

Pour rendez-vous, s'adresser à:

GENERAL BINDING CORPORATION,
737-1196

REPRÉSENTANT DEMANDÉ

pour importante maison de disques pour la région de Montréal et ses environs.

Le candidat devra satisfaire aux exigences suivantes:

- expérience de la vente des disques classiques
- entre 25 et 35 ans
- être parfaitement bilingue

en retour nous offrons:

Salaire de base, commission et boni, assurance groupe, automobile, dépenses de voyage, fonds de pension.

Écrire en donnant qualifications et numéro de téléphone.

Tous renseignements strictement confidentiels.

Convocation par téléphone.

Case 654, Le Devoir, Montréal

Vers un nouveau référendum?

Le conseil de Pierrefonds redoute les conséquences de l'échauffourée

par Jean-V. DUFRESNE

Après la bagarre en règle de mardi soir, au cours de laquelle près de 1.000 manifestants ont été dispersés par la police de Pierrefonds, les habitants et un détachement de la PP, les autorités municipales de cette banlieue de l'ouest montréalaise, habituellement fort paisible, s'inquiètent sérieusement aujourd'hui de l'évolution de la crise scolaire, qui a tout déclenché.

En effet, au moment où les habitants de l'arrondissement anglophone "Versailles Gardens", les autorités de la Commission scolaire de Pointe-Claire et Beaconsfield, et les membres du conseil municipal en viennent à un "compromis" pour corriger tardivement l'injustice faite aux élèves francophones de cette banlieue, les positions risquent de se durcir et la municipalité craint que la

population anglophone ne s'oppose de nouveau à l'adoption d'un amendement aux règlements d'homologation, proposé à huis clos par le conseil, mardi soir, dans l'espoir de résoudre une fois pour toutes le gênant conflit.

Cet amendement, qui autoriserait la commission à relancer le chantier scolaire francophone, et auquel les anglophones de "Versailles Gardens" avaient opposé une fin de non recevoir par le truchement d'un référendum, au début de l'été, sera de nouveau soumis à l'approbation du conseil municipal, à une assemblée qui aura lieu demain soir.

Avis public en sera donné lundi sans doute, dans les journaux, mais la loi des cités et villes exige en outre qu'il soit soumis, en dernière analyse, à l'approbation populaire.

Cette assemblée publique aura lieu vraisemblablement le 25 septembre prochain, entre 19h et 21h. Il suffira alors que six citoyens s'y opposent et la municipalité, de nouveau, devra soumettre l'amendement à un référendum. Si la majorité s'y oppose, la Commission scolaire de Pointe-Claire et Beaconsfield n'a plus qu'à enterrer les fondations de l'école francophone, déjà coulées au coût de \$150.000.

Le conseil municipal a toutes les raisons de craindre qu'il se trouvera six "objecteurs" pour s'opposer au règlement, car la crise scolaire s'est graduellement politisée

ces deux dernières semaines, sous l'influence notamment du Rassemblement pour l'indépendance nationale, et elle s'est épanouie mardi dans un accrochage d'envergure. C'était la troisième manifestation, et le président du RIN, M. Pierre Bourgault, en avait pris la direction. Slogans, cris, insultes, répliques, coups de poing, intervention policière, yeux au beurre noir, nez aplatis, tempes ensanglantées. La police, coincée entre les deux groupes de manifestants, a pris tout l'impact. Un agent, le visage brûlé par l'explosion prématurée d'une bombe lacrymogène, a été transporté à l'hôpital. Il ne perdra pas la vue.

Aux slogans "Maudits Anglais", les anglophones ont répondu par des insultes aussi, mais en chantant "O Canada", et en brandissant le "Red Ensign". On le leur arracha. Pierrefonds qui ne compte que 31 policiers fit mander la PP. Les uns et les autres furent accueillis par un barrage de



La princesse Anne-Marie parle en français à l'Expo, devant son mari, le roi Constantin, de Grèce.

Le roi Constantin a visité hier l'Expo sans incidents

Hormis un dispositif de sécurité discret mais considérable la visite du roi Constantin et de la princesse Anne-Marie à l'Exposition universelle de Montréal hier, aurait pu être celle de n'importe quels illustres visiteurs.

Alors qu'on craignait des manifestations à l'arrivée des souverains, rien ne s'est produit et les applaudissements d'usage ont accueilli les propos du roi qui accuse de s'être fait le complice de la prise du pouvoir de la Grèce, en avril dernier, par une bande de colonels.

En cas de malheur, une haie d'agents, l'encadrant, au sortir du Château Champlain mardi soir, comme à son arrivée à l'hôtel-de-ville. A la place des Nations, hier, et tout au cours de sa visite, jusqu'au pavillon grec, un nombre plus considérable de gendarmes, et des agents en tenue de ville aux regards plus soupçonneux que d'habitude.

Anne-Marie fut chaleureusement applaudie par les spectateurs, sur la grande place. S'étant rendu compte que son époux avait oublié de prononcer les quelques mots de français qu'il s'était réservés, elle le fit à sa place, au milieu de son discours, avec l'accent caractéristique des princesses qui ont appris la langue dans les nobles écoles de Suisse.

Constantin a rendu hommage à la grandeur de l'Expo, et offert le pavillon de son pays au maire Jean Drapeau.

Les bouleversements politiques en Grèce ont eu leur écho hier en Cour Supérieure. Le

tribunal a reporté à la semaine prochaine trois poursuites en dommages intentées contre le roi Constantin, son gouvernement, son ministre du commerce et le directeur du pavillon grec à l'Expo.

Employés en mars dernier à titre d'agents de relations publiques, les trois plaignants, tous grecs, réclament un dédommagement global de \$24.000, ayant été congédiés sans explication, soutiennent-ils, près de quatre mois avant l'expiration de leur contrat. Ce sont MM. George Valanous, P. Kiwakis et P. Moris, domiciliés à Montréal. Ils ont précisé que la question reste dans le cadre des relations patronales-ouvrières.

Hier soir, à l'occasion d'un meeting anti-Constantin, tenu au Reine-Elisabeth, le secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Gérard Rancourt, a annoncé que son mouvement syndical "appuie le mouvement canadien d'opposition à la dictature qui

s'est installée en Grèce, grâce à la complaisance sinon à la complicité du roi Constantin, le 21 avril dernier, à l'occasion du coup d'Etat".

M. Rancourt a expliqué que les syndicalistes québécois "se sentent tout particulièrement solidaires des travailleurs grecs soumis aux contraintes d'une dictature militaire de droite".

"La FTQ, dit-il, considère comme une tragédie que le berceau de la démocratie occidentale, auquel le syndicalisme est profondément attaché, soit ainsi tombé sous la domination d'une bande de colonels avec la bénédiction d'un souverain-fantoche".

M. Rancourt estime que le gouvernement canadien doit se faire un devoir de "se désolidariser de la dictature imposée au peuple grec, et aussi des organismes internationaux qui, comme l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord, lui fournissent en quelque sorte une caution morale".

N'ayant pas assez d'argent pour vivre Des mères néecessiteuses manifestent en silence

par Jean-Claude Leclerc

Quelques mères néecessiteuses, accompagnées de leurs enfants, ont tenu hier à Montréal, devant l'immeuble du ministère de la famille, boulevard Crémazie, une "démonstration silencieuse pour montrer au public le montant injuste et insuffisant que nous avons pour vivre".

Constatant vivement par leur silence et leur petit nombre avec la manifestation de la semaine dernière devant le bureau-chef du bien-être social de Montréal, les mères néecessiteuses ont simplement remis à la presse un sobre communiqué, sous l'en-tête du Mouvement pour la justice sociale, faisant état de leur réclamation, ainsi qu'une formule administrative de "demande d'assistance supplémentaire" de la province de Québec.

"Nous refusons d'aller à l'école en guenilles", dit une pancarte portée par un petit garçon. "J'ai besoin de lunettes neuves", écrit une fillette sur une autre pancarte, à la surprise des écolières de l'école avoisinante étreignant leurs costumes d'entrée des classes.

"Nous voulons que nos enfants grandissent forts, en santé et qu'ils aient une bonne éducation, disent les mères dans leur communiqué. Ceci est impossible si nous n'avons pas assez d'argent pour leur donner à manger et les habiller. Ils ont honte d'aller à l'école en guenilles.

"Notre allocation mensuelle est comme suit, poursuivent-elles. Une mère avec un enfant reçoit \$95 par mois et reçoit en plus \$20 par mois pour chaque enfant additionnel.

Or, une mère ayant à sa charge trois enfants âgés de 9, 10 et 14 ans, estime dans une formule administrative qu'elle a remplie à titre d'exemple, en se basant sur le "Montreal Diet Dispensary", qu'il lui faut

drat \$265 par mois. Elle reçoit actuellement pour quatre personnes \$162 par mois, non par semaine, soit \$162 d'allocation sociale et \$22 d'allocation familiale.

"C'est injuste, soutiennent les mères néecessiteuses. Nous recevons \$20 par mois pour chaque enfant qui demeure avec nous, mais si l'enfant est placé à l'étranger, la mère gardienne reçoit de \$45 à \$66 par mois", sans compter un autre montant "de \$96 à \$145 par année pour les vêtements".

be. Un employé a aussi prétendu qu'à ce bureau l'on ne "pouvait faire de déclaration sans l'autorisation du ministre ou du directeur général".

Combien y a-t-il de mères néecessiteuses? Le service ne peut donner aucun chiffre pour Montréal et les statistiques disponibles pour tout le Québec datent de 1963, les plus récentes n'étant pas encore parvenues de la capitale. Sur la base de 1963 et en tenant compte d'une augmentation annuelle de 8 à 10 p.c., il est pos-



En silence mais avec des pancartes éloquentes, des mères néecessiteuses et leurs enfants ont marché hier sur le bureau montréalais du ministère de la famille.

(Photo Jacques Grenier)

et de quoi payer "toutes les dépenses médicales". Visiblement rendus mal à l'aise par cette manifestation, des employés ont finalement réussi à mener une rencontre entre les journalistes et l'assistant-chef du bureau régional, M. Léon Pelletier.

Il fallut cependant cacher les cinécaméras et les appareils photographiques qui créaient par leur seule présence plus de panique qu'une bombe.

sible d'évaluer à quelque 25.000 le nombre des mères néecessiteuses et à près de 80.000 le nombre des enfants à leur charge.

M. Pelletier a concédé qu'une augmentation de ces allocations, qui sont restées au même taux depuis 1961, "ne ferait pas de tort". Il a précisé qu'actuellement les mères ont droit de gagner en plus \$1.000 par année. Il n'a pas élaboré davantage sur le nombre des mères chargées d'enfants qui pouvaient travailler.

L'assistant-chef a suggéré que le Mouvement pour la justice sociale prépare un mémoire et rencontre le ministre de la famille et du bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier. Interrogé par les journalistes, il a reconnu que les fonctionnaires de ce service avaient déjà fait tenir des recommandations à Québec. Il n'a pas commenté davantage les résultats de ces démarches.

Il a conclu en disant qu'à Québec "quelque chose sera fait dans un proche avenir, après la manifestation devant le bien-être social de Montréal". Un autre employé du service a confié qu'il s'attendait à recevoir d'ici peu les pouvoirs lui permettant de décider des demandes à Montréal même, sans attendre six semaines comme c'est le cas présentement.

Lors de la rentrée scolaire

Des accrochages ethniques dans la région de Montréal

La rentrée des classes dans la région métropolitaine a été marquée, cette année encore, d'un certain nombre de difficultés d'organisation, de quelques "mutineries" de parents et, tendance nouvelle, de plusieurs accrochages "ethniques".

Une des causes jadis fréquentes d'embouteillages à la rentrée — les écoles nouvellement construites qui n'étaient pas prêtes à temps — paraît cette année moins répandue. A la régionale de Chambly toutefois, le retard mis à compléter une nouvelle aile de 30 classes à l'école secondaire Gérard-Filion obligea quelque 3.000 élèves à attendre jusqu'au 18 septembre pour reprendre leurs études. A Pierrefonds, l'arrêt des travaux de construction d'une école élémentaire, à la suite d'une injonction, a provoqué la crise que l'on sait.

A Montréal, quelques centaines d'élèves de la CECM resteront en congé forcé jusqu'au 2 octobre. Il s'agit d'élèves inscrits au niveau de 12e année dans le nouveau programme de "secondaire cinq". Les autorités de la CECM ont retardé la rentrée de ces élèves parce que le programme d'études n'est pas encore au point.

A Repentigny, 800 élèves de 8e année sous la juridiction de la régionale LeGardeur devront attendre jusqu'à lundi pour retrouver leurs classes. Le délai tient à des difficultés de classement et d'organisation qui résultent de l'introduction — tardive — du programme d'études décloisonné conforme au règlement numéro un du ministère de l'éducation.

A Jacques-Cartier, un groupe de parents de la paroisse Saint-Romain ont décidé de garder leurs enfants à la maison aussi longtemps que la commission scolaire ne reviendra pas sur sa décision d'établir des classes à degrés multiples à l'élémentaire.

Dans le territoire de la CECM, l'ouverture de nouvelles classes anglaises dans certains quartiers, au détriment d'élèves francophones qu'on a dû déplacer ou maintenir dans des locaux vétustes, a provoqué l'irritation de certains parents.

Une cinquantaine de parents ont assiégé l'école Basile-Routhier mardi pour protester contre le déménagement de deux classes de 6e année francophone à l'école Saint-Barthélemy. Le déplacement de ces classes, décidé à cause de problèmes d'organisation, permet l'ouverture de deux autres classes anglaises à Basile-Routhier, à l'intention d'enfants d'origine italienne que leurs parents ont choisi d'instruire en anglais. Les parents de langue française sont choqués de ce que l'on ait déplacé leurs enfants pour "angliciser les Italiens".

Un problème similaire s'est posé dans le quartier Saint-Henri, où la CECM vient d'ouvrir une magnifique école neuve de langue anglaise. Une centaine de jeunes gens ont manifesté devant cette école mardi soir, pour souligner qu'elle aurait dû être réservée à la population francophone, qui compte 80 p.c. de la population totale du comté, plutôt que de servir à "angliciser les élèves de familles italiennes". Le modernisme de l'école James Lyng, opposé à l'âge avancé des écoles françaises du quartier, a fait naître le slogan: "les châteaux aux Canadiens français".

L'AGEUM a renoncé au boycottage économique

Faute d'avoir reçu un appui suffisant de ses membres l'AGEUM vient de contremander l'action de "boycottage économique" qu'elle se préparait à lancer contre l'université de Montréal dans l'espoir d'amener cette dernière à revenir sur sa décision de hausser les frais d'inscription.

Pour protester contre une augmentation nette de \$30 par étudiant décrétée par l'U. de M., l'association générale des étudiants avait proposé à ses membres une action consistant à priver l'université du premier versement des frais dus par les étudiants. L'AGEUM aurait gardé les chèques en fiducie, aussi longtemps que nécessaire pour amener l'université à négocier.

En optant pour cette stratégie, l'AGEUM avait toutefois décidé de conduire d'abord un sondage par lettres auprès de ses membres. L'association avait annoncé qu'elle n'appliquerait sa "pression économique" que si 4.000 étudiants au moins consentaient à appuyer le mouvement et à lui confier, de fait, leurs chèques.

Or, au 31 août, date-limite pour la réception des cartes-réponses, l'AGEUM n'avait reçu que 3.100 réponses. 81 p.c. des réponses étaient favorables, mais le total ne constituait pas la majorité jugée indispensable par l'AGEUM pour poursuivre son action.

Le président de l'AGEUM, M. Jean Doré, a déclaré hier que plusieurs facteurs expliquaient cet échec, dont le principal est la difficulté classique d'obtenir un fort pourcentage de réponses à une enquête par correspondance.

M. Doré a ajouté que devant la tournure des événements, l'AGEUM ferait le dossier pour le moment et n'avait d'autre choix que de considérer l'augmentation des frais comme un fait accompli.

Cependant, l'association est résolue à revendiquer fermement auprès du ministère de l'éducation pour qu'il revise l'an prochain sa politique de ne pas subventionner certains services auxiliaires des universités. L'U. de M. a augmenté ses frais d'inscription afin de couvrir les dépenses de certains services (cafétérias, résidences, etc.) qui ne sont plus subventionnés par le gouvernement.

FERME A VENDRE

Mont St-Grégoire à 10 milles de St-Jean, Rivière Richelieu, 25 milles de Montréal, 185 arpents dont 60 boisés.

Maison en excellente condition; toutes les commodités. Grange en bonne condition; clapier moderne avec cages à lapins. Site agréable. Peut vendre en partie.

Prix : \$18.000. - Comptant : \$10.000.

Pour renseignements : St-Jean - 347-7983
Montréal - 844-1762

LE RHUM
Porto Ricain
don Q
à
expo67



Disponible à la
Régie des alcools
du Québec
magasin expo67
Ile Sainte-Hélène
(près du Métro)



Évitez les dégâts
causés par la pluie

Faites installer les
GOUTTIERES

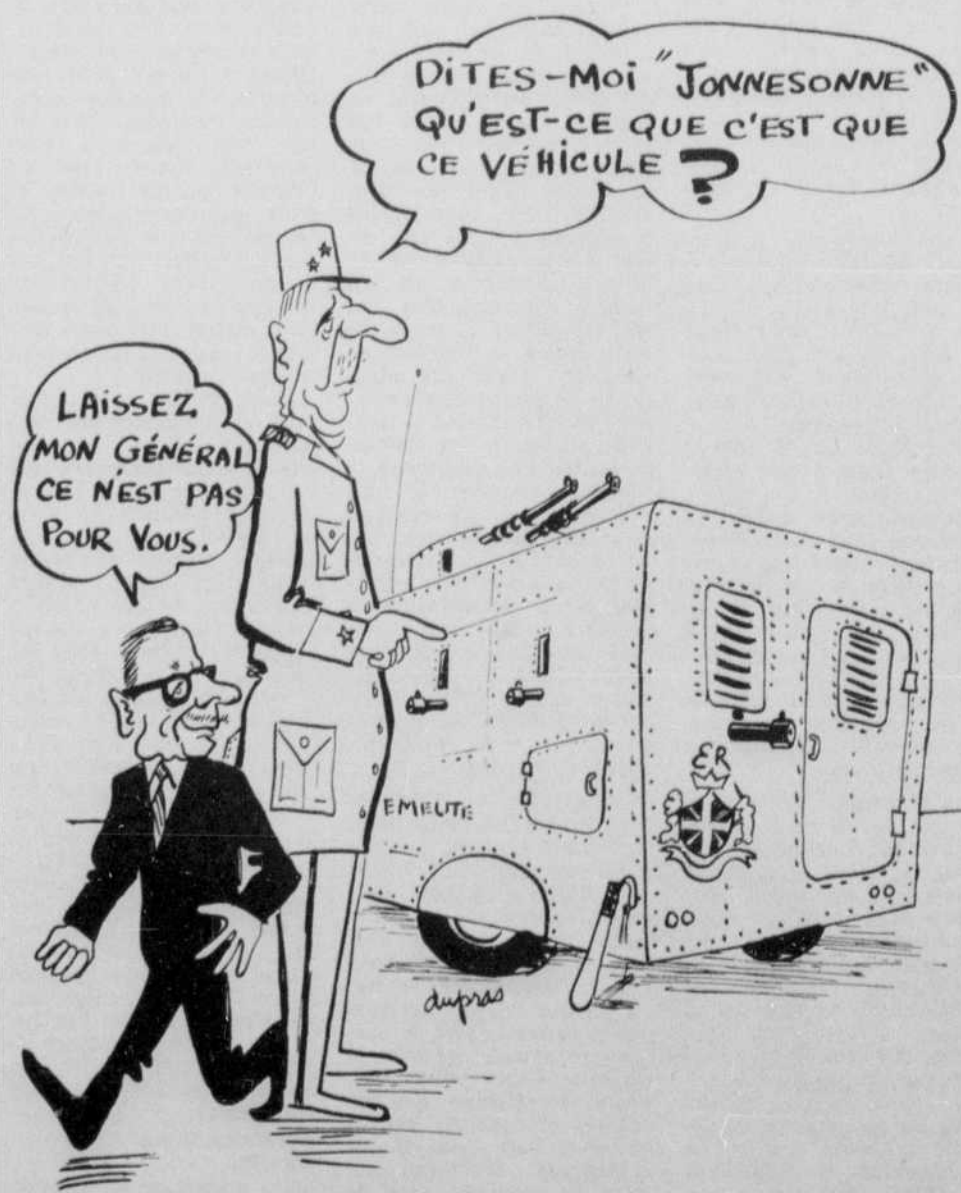
"PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium
Estimation gratuite
MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

DEMANDE D'EMPLOI

Inscrit à la licence des lettres - 17 ans de scolarité
Baccalauréat ès arts - C.E.S. en cinéma
Enseignerait cinéma ou français à temps partiel dans la région métropolitaine - Jour ou soir.

Écrire à Case 655, Le Devoir, Montréal



Voir page 5

EDITORIAL

Le congrès conservateur de Toronto

2. Le choix du nouveau chef

A la lumière des orientations que nous préconisons hier, il est facile de grouper en deux catégories les candidats qui se disputent le poste de chef du parti conservateur canadien.

Six candidats apparaissent nettement inaptes à diriger un parti qui adopterait des orientations axées sur les besoins d'aujourd'hui. Trois autres, MM. Fulton, Roblin et Stanfield, méritent d'être sérieusement considérés.

Dans le premier groupe, nous rangeons MM. Maclean, Starr, Hamilton, Hees, Fleming et McCutcheon. Nous ajouterions volontiers à cette liste M. Diefenbaker si celui-ci devait être candidat.

M. Maclean a prouvé mardi soir qu'il a de bonnes idées, mais il ne fait tout simplement pas le poids dans la lutte actuelle. Il n'a pas de racines, pas d'appui au sein de son parti. C'est un candidat qui fait perdre le temps de tout le monde.

MM. Starr et Hamilton — surtout le second — ont des vues intéressantes en matière économique et sociale. M. Starr fut un bon ministre du travail sous M. Diefenbaker; on lui doit des progrès importants dans le secteur de la formation professionnelle. M. Hamilton est, de son côté, un personnage dont les vues sur l'avenir économique du Canada sont très dynamiques et dont la compréhension des problèmes ruraux est excellente; on lui doit le programme ARDA, l'une des initiatives les plus intéressantes qu'ait prise Ottawa au cours de la dernière décennie. Ni l'un ni l'autre de ces deux hommes ne possède cependant la compréhension du Canada français qu'il faut exiger d'un chef de parti fédéral. Tous deux sont restés trop proches de M. Diefenbaker pour offrir à cet égard des garanties solides. Il manque aussi à chacun une certaine note d'universalité indispensable.

M. Hees est, en matière économique, un chaleureux avocat d'une politique d'expansion. Ayant vécu au Québec, il connaît plus que d'autres les problèmes du Canada français. On n'arrive pas, cependant, à le prendre au sérieux. C'est un homme aux horizons intellectuels très limités. Il n'a pas l'autorité naturelle, les qualités de fond qui sont requises d'un chef.

Bon bilingue, très sympathique à l'endroit du Québec, M. Fleming est trop âgé pour devenir un chef dynamique. Il partage avec M. Wallace McCutcheon la douteuse distinction

d'être, en matière économique et sociale, nettement identifié à des vues trop étroites et conservatrices. Ces deux hommes ne manquent ni de compétence, ni de vigueur. Ils professent cependant une philosophie du gouvernement, de la sécurité sociale et du rôle de l'Etat en matière économique qui ne colle point aux besoins d'aujourd'hui. Cette philosophie répond aux aspirations plus ou moins avouées de milliers de conservateurs, ainsi qu'en font foi les applaudissements faciles récoltés mardi soir à Toronto par tous les candidats qui ont élevé la voix contre le niveau actuel du fardeau fiscal. Mais il serait désastreux, pour le parti conservateur, de se laisser entraîner sur cette pente glissante et démagogique.

Des trois candidats qui restent, l'un, M. Fulton, a l'avantage d'être un vieux routier de la politique fédérale. Bilingue respectable, il connaît à fond les rouages du Parlement et se signale par une distinction qui n'est jamais prise en défaut. Nous doutons toutefois qu'il ait vraiment l'étoffe d'un chef. Son discours de mardi soir à Toronto l'a desservi. Il s'est montré plus proche qu'on ne le pensait de certaines positions chères à MM. McCutcheon et Fleming sur le plan économique et social. Il a pris plus de temps que les autres orateurs pour dire des choses souvent moins claires. Au cours de sa campagne, il ne s'est guère montré accueillant envers la reconnaissance d'un statut distinct pour le Québec. L'univers politique de M. Fulton est trop fortement "national" au sens anglo-canadien du terme. Sa conception du gouvernement fédéral n'est pas tellement différente de celle d'un Pierre-Elliott Trudeau.

Ces considérations nous ramènent au tandem Roblin-Stanfield. Fort de sa connaissance plus poussée du français et d'appuis venus de certains milieux de l'Union nationale, le premier ministre manitobain a semblé prendre, il y a quelques semaines, une avance marquée sur son collègue de Nouvelle-Ecosse auprès des délégués du Québec. Mais depuis ce temps, on a pu mieux mesurer les idées et la force respective de chacun des deux hommes.

A s'en tenir à ce qu'ils ont dit, MM. Roblin et Stanfield sont tous deux ouverts à l'idée d'une large égalité pour les deux communautés nationales et d'un statut distinct pour le Québec. M. Roblin n'a pas craint d'employer l'expression de "statut particulier"; il a hésité en retour à mettre sous

cette expression un contenu précis. M. Stanfield a tiqué, au contraire, devant l'expression de "statut particulier": il a toutefois dit à Montréal — et répété à Toronto — des choses qui montrent qu'il est passablement ouvert à ce sujet. De tous les candidats, ces deux sont les seuls qui offrent un message intéressant pour le Québec: ils sont les seuls qui n'aient pas craint d'aborder le problème canadien sous chacun de ses deux angles essentiels, soit l'égalité des communautés culturelles à l'échelle du Canada et la nécessité d'un statut propre pour le Québec.

Si l'on examine les candidatures de MM. Roblin et Stanfield sous l'aspect plus général de l'intérêt du peuple canadien, on est porté à considérer que M. Stanfield offre, à certains égards, des garanties plus intéressantes que M. Roblin. Le premier ministre de Nouvelle-Ecosse est, en matière économique et sociale, un homme très attentif aux problèmes des petites gens: cela donne à ses propos — on a pu le constater à Toronto mardi soir — une note d'authenticité qu'on ne trouve pas au même degré chez M. Roblin. Celui-ci est plus vif, plus brillant, plus dynamique extérieurement, mais on a plus de difficulté à saisir ce qu'il pense au juste. M. Roblin a de plus tenu, sur l'assurance-maladie, des propos qui laissent songer quant à certains aspects de sa philosophie sociale et politique. Il prêche l'austérité sur tous les tons. M. Stanfield se contente d'incarner cette vertu.

En face des problèmes d'aujourd'hui, y compris la question de l'unité nationale, M. Roblin se présente volontiers comme celui qui a compris les difficultés et qui se sent capable de les résoudre: il y avait, dans sa démarche, mardi soir, quelque chose du vendeur professionnel. M. Stanfield apparaît, plus modestement, comme l'honnête homme qui n'a pas de solution toute faite, mais qui est prêt à porter les problèmes avec les autres.

Douglas Fisher et Harry Crowe, observateurs indépendants et pénétrants, ont laissé percer, ces derniers jours, une préférence assez claire pour M. Stanfield. Telle serait aussi notre inclination. Le style simple, dépouillé et efficace de cet homme nous paraît correspondre à une attente indistincte mais réelle du peuple canadien. L'élection de M. Stanfield serait la continuation logique du mouvement de renouvellement amorcé au sein du parti conservateur lors de la célèbre réunion de novembre 1965.

Claude RYAN

Lettre de Paris

Éditeurs et libraires font face à de graves problèmes

par Jacques Duquesne

Au XVII^e siècle, J. Addison écrivait que "la lecture est à l'esprit ce que l'exercice est au corps". Les Français ont déjà la réputation — moins justifiée, que jadis, semble-t-il — d'être peu friands d'exercices physiques. Faut-il ajouter désormais qu'ils sont encore moins friands de cet exercice intellectuel que constitue la lecture? Certains faits pourraient le donner à penser.

La situation de l'édition française n'est pas des plus brillantes. Certes, son chiffre d'affaires global augmente, mais moins rapidement que l'ensemble de la production nationale et que les dépenses de loisirs. Et l'on parle de concentrations d'entreprises, d'absorption de maisons en difficulté par quelques puissantes firmes. Durant les derniers mois, les chiffres de vente ont été particulièrement bas. Cette baisse de la diffusion du livre a commencé en avril; elle était si nette en mai que certains éditeurs décidaient de repousser à octobre quelques sorties de livres prévues pour juin et juillet; ils ont été bien inspirés car les événements du Moyen-Orient ont favorisé ces courants du livre que sont les quotidiens et les périodiques, et les libraires se sont plaints de la lourdeur du marché.

La vente du livre est très sensible aux événements politiques et aussi — c'était le cas en avril et mai — aux menaces de récession économique et à la moindre baisse du pouvoir d'achat. Mais il faut observer également que le marché du livre est très réduit. Une enquête par sondage effectuée en 1960 montrait que plus d'un Français sur deux — 58% exactement — ne lisait jamais de livres et que seul un Français sur quatre en lisait plus de trois par trimestre. Cette enquête parvenait à délimiter le véritable marché du livre: 14% des Français lisent 75% des ouvrages mis annuellement en circulation. Savants et universitaires mis à part, il s'agit de cadres ou de membres de professions libérales. Leurs rangs ne comportent que quelques industriels, de rares commerçants, presque pas d'ouvriers et, pour ainsi dire, aucun agriculteur.

Ce sont toujours les mêmes qui lisent. Pourtant, depuis un demi-siècle, le temps de scolarité s'est allongé, et par là-même, le niveau culturel de la nation s'est sensiblement élevé. Mais les éditeurs et les libraires se plaignent de la concurrence des moyens audiovisuels; c'est la télévision, disent-ils, qui tue la lecture. La télévision peut objecter que plusieurs de ses émissions, bien faites, sont consacrées au livre et qu'elles ont une influence non négligeable sur le niveau des ventes.

Éditeurs et libraires devraient sans doute s'interroger eux-mêmes et se demander s'ils ont su adapter leur activité aux conditions actuelles et quels efforts ils ont faits pour amener au livre un public nouveau. Lors d'un congrès de libraires tenu récemment à Vichy, ils se sont effectivement posé cette question, mais ce fut pour se renvoyer la balle. Le seul effort de prospection — côté éditeur — a été, depuis une quinzaine d'années, l'édition massive de livres de poche, qui ont connu le succès. Mais le livre de poche n'est pas une panacée, et depuis quinze ans, on n'a pratiquement rien inventé d'autre. D'autre part, il n'existe en France que 3.900 véritables libraires, dont 500 environ sont très importants. La plupart de ces grands points de vente sont cantonnés autour des centres universitaires ou dans les anciens quartiers bourgeois. Leurs animateurs sont souvent peu préparés à un travail de prospec-

tion auprès des nouvelles couches de la population. Et il existe peu de libraires dans les nouvelles cités qui naissent autour des grandes villes.

Prompts à se renvoyer la balle, éditeurs et libraires sont d'accord pour mettre en cause les collectivités locales et l'Etat. Les collectivités locales parce que les bibliothèques publiques — qui devraient donner le goût de la lecture — sont dramatiquement insuffisantes. Il y en a neuf fois plus en Suède qu'en France. La dépense annuelle en achat pour les bibliothèques publiques par habitant est 17 fois moindre qu'aux Etats-Unis, 15 fois moindre qu'en Angleterre, 5 fois moindre qu'en Allemagne, et même 2 fois moindre qu'en Espagne.

Quant à l'Etat, voici qu'il s'avise, en pleine crise de l'édition, de vouloir accroître ses charges fiscales. Dans le cadre des pouvoirs spéciaux que le gouvernement s'est vu attribuer par l'Assemblée Nationale l'envisage de faire passer à 13% du prix de vente en librairie une taxe (la taxe à la valeur ajoutée) supportée par le livre. Cette augmentation, il est vrai, ne touche pas les livres scolaires, les catéchismes et les classiques, mais c'est précisément la littérature générale, celle qui connaît les plus grandes difficultés, qui risque d'être atteinte si ce projet est retenu. On conçoit que ces visées de l'Etat aient provoqué, malgré la léthargie de cette période de vacances, une levée de boucliers de la part de tous les défenseurs de

l'édition. Ils font valoir que le livre est totalement exonéré en Grande-Bretagne, aux U.S.A., en Hollande et en Suisse et que, si l'on veut tuer l'édition française par le biais fiscal, c'est tout le rayonnement culturel du pays qui se trouvera un peu plus compromis.

On peut espérer que ces protestations parviendront à faire reculer la charge fiscale jusqu'à un niveau plus honnête. Cela ne résoudra pas pour autant la crise du livre, qui est quasi permanente. En 1966, avait été organisée, sous le nom de Semaine nationale de la lecture, une campagne publicitaire; faute peut-être de moyens ou de dynamisme, elle n'avait guère porté de fruits. Sans doute faut-il que l'Etat et les collectivités locales comprennent que leur soutien — pour le développement des bibliothèques par exemple — peut être déterminant. Mais c'est un problème de civilisation qui est posé: le livre restera-t-il un produit aristocratique réservé à une élite ou s'adaptera-t-il aux besoins d'une consommation de masse? Acceptera-t-il d'être traité comme un produit commercial ou, sous prétexte de son rôle culturel, restera-t-il voué à des conditions de diffusion artisanales? Faute de vouloir aborder ce problème avec hardiesse, les responsables se consolent en rejetant la responsabilité de la crise sur ceux qu'ils n'ont pas su attirer et citent Madame de SEVIGNE: "C'est la paresse d'esprit qui ôte le goût des bons livres".

De Gaulle et les rapports Bonn-Varsovie

dans le monde

La visite officielle du général de Gaulle en Pologne contribue à accélérer la détente entre l'Europe de l'est et celle de l'ouest et à faciliter, à long terme, un rapprochement entre Varsovie et Bonn. Rien n'est moins sûr. Car en dépit de l'histoire amitiée franco-polonaise et du prestige du chef actuel de l'Etat français, la méfiance — pour ne pas dire l'hostilité — des Polonais reste très vive à l'endroit non pas du peuple allemand en général mais de la République fédérale d'Allemagne occidentale, considérée comme "militariste" et "revancharde". C'est d'ailleurs l'accusation que portaient de nombreuses pancartes brandies lors de l'arrivée du général de Gaulle à Varsovie, hier.

Le président de la République française n'a pas la tâche précisément facile et il devra déployer des prodiges d'habileté s'il entend à la fois faire progresser, fût-ce légèrement, son grand dessein d'une "Europe européenne de l'Atlantique à l'Oural" et renforcer son autorité en Europe de l'est sans pour autant affaiblir en quoi que ce soit la coopération maintenant bien relancée entre Paris et Bonn.

Aussi longtemps qu'il sera question strictement des relations franco-polonaises, tout se déroulera sans doute parfaitement. Aucun des deux pays n'a de revendications à faire valoir contre l'autre et les deux gouvernements souhaitent avec une égale ferveur le développement des échanges économiques, culturels et scientifiques. Les progrès enregistrés depuis deux à trois ans sont de bon augure mais encore modestes et il devrait normalement y avoir place pour une très nette et prompt expansion de ces échanges qui facilite la sympathie réciproque des deux peuples.

C'est sur le plan de la politique étrangère, plus spécialement de l'évolution de l'Europe, que des divergences risquent de se manifester. Dans plusieurs domaines importants (Vietnam, Proche-Orient, etc.) comme sur les grands principes de liberté et d'indépendance des peuples, de non-ingérence, etc. Paris et Varsovie entretiennent des vues identiques. En revanche, lorsqu'il s'agit des relations entre les "deux Europe", de la sécurité européenne, du dépassement des blocs ou des alliances militaires, les conceptions sont assez éloignées. Contrairement à la Roumanie, par exemple, qui a pris nettement ses distances avec l'Union soviétique et le Pacte de Varsovie, la Pologne manifeste une grande prudence dans son évolution et ses choix politiques et n'est nullement disposée à envisager la disparition d'une alliance ou elle voit pour

l'instant une garantie non-négligeable. Elle tient d'autant plus à cette garantie qu'elle continue d'entretenir de vives inquiétudes envers la République fédérale allemande. La place prédominante de celle-ci dans l'O.T.A.N., sa force militaire reconstituée, son refus de renoncer aux anciens territoires allemands récupérés par la Pologne et de reconnaître la ligne Oder-Neisse comme frontière: tous ces éléments sont interprétés à Varsovie comme les indices d'une volonté de "revanche". Certes, depuis l'arrivée au pouvoir du chancelier Kiesinger, la R.F.A. a commencé de pratiquer une politique étrangère plus indépendante envers les Etats-Unis et soucieuse de rapprochement avec l'Est; il en faudra apparemment beaucoup plus pour transformer l'attitude de Varsovie. Cela, d'autant plus que, dans une interview accordée ces jours derniers à un quotidien parisien, le chancelier allemand a répété que l'avenir des territoires de l'est allemand et la ligne Oder-Neisse devaient faire l'objet de négociations; or, pour Varsovie, il est hors de question d'envisager seulement la normalisation éventuelle des relations avec la R.F.A. si celle-ci ne reconnaît pas d'abord la cession des territoires et la nouvelle frontière.

Le général de Gaulle n'entend pas jouer les médiateurs dans un problème aussi complexe: il l'a clairement indiqué et d'ailleurs les parties concernées ne le lui ont pas demandé. Au reste, le règlement de cette affaire ne peut se trouver que dans un règlement plus général à l'échelle de l'Europe assorti d'une entente sur la sécurité européenne. Ce que de Gaulle veut faire espérer — et personne sans doute n'est mieux placé que lui pour le tenter — c'est de préparer l'instauration d'un climat plus favorable à la nécessaire évolution, c'est d'atténuer l'hostilité de Varsovie envers Bonn et de faire comprendre à celui-ci le caractère définitif des conséquences territoriales de la dernière guerre mondiale.

Bénéficiant de la confiance — même un tantinet inquiète — de Bonn, du respect et de l'amitié de Varsovie, de Gaulle s'efforce, sans se faire d'illusions sur les résultats à court terme, de réduire un peu la distance séparant deux Etats qui devront bien un jour dialoguer, qui devront aussi être partie — et une importante — à toute initiative conduisant à une détente générale et à un accord sur la sécurité européenne. Si peu que de Gaulle fasse avancer les choses, son voyage de Pologne aura été utile à l'Europe et à la paix. J.M.L.

Réaction d'un Franco-Ontarien devant la dernière proposition de M. Robarts

Un lecteur de Cornwall, M. A. Lalonde, vient d'adresser au Devoir une très longue lettre dans laquelle il proteste avec véhémence "contre cette pseudo-unanimité des Franco-Ontariens" devant la toute récente solution proposée par le premier ministre Robarts au problème des écoles secondaires françaises en Ontario. Nous résumons ci-après les propos de ce lecteur.

M. Lalonde rappelle d'abord le congrès spécial du 18 février dernier au cours duquel quelques centaines de délégués franco-ontariens, réunis à huis clos à Ottawa, ont adopté une résolution demandant des écoles secondaires françaises intégrées au système des écoles publiques de cette province. "Les gens de Cornwall", dit-il, "s'étaient alors opposés catégoriquement à cette prise de position. "Notre point de vue fut cependant étouffé, grâce à une petite manœuvre dans laquelle certains "patenteux" sont devenus maîtres."

Pour M. Lalonde, il serait erroné de croire que les dirigeants franco-ontariens sont les seuls responsables du dégel annoncé par M. Robarts. Ce dégel survint après la visite de de Gaulle et quelques jours avant le déclenchement d'élections générales provinciales. En réalité, M. Robarts a réussi plutôt à faire accepter son point de vue (écoles françaises mais non-confessionnelles) par les Franco-Ontariens. Aussi n'est-ce pas une victoire de ces derniers, mais une capitulation. Une capitulation qui s'inscrit d'ailleurs dans la logique des choses après que l'université d'Ottawa eût accepté de renoncer à son caractère confessionnel tout en demeurant officiellement chrétienne.

La proposition Robarts, au fait, ne rétablit même pas ce qu'accordait l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, c'est-à-dire des écoles confessionnelles. Il est également faux de dire que la nouvelle mesure donne aux Franco-Ontariens l'équivalent de ce qu'ont les Anglophones du Québec. Ceux-ci ont leurs écoles, des écoles qui respectent leur langue et leur foi, sans double taxation. En Ontario, on se retranche derrière le fallacieux principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour refuser aux Franco-Ontariens des écoles secondaires catholiques.

Rôle des couvents et des collèges franco-ontariens

Au Québec, poursuit M. Lalonde, les Anglo-Canadiens ont pu s'épanouir grâce à une vie communautaire axée autour de leurs propres institutions. "Or, en Ontario, une institution qui nous est sûrement propre, c'est la paroisse. C'est autour d'elle que nos enfants ont pu conserver le peu de français qui nous reste. Il y a aussi et surtout nos couvents et collèges qui nous ont permis de développer un peu plus nos contacts avec les autres Canadiens français. Là, nos principes de vie et ceux que nous voulions transmettre à nos enfants étaient assurés."

Préférer des écoles secondaires françaises intégrées à ces collèges et couvents n'a vraiment aucun sens au yeux de notre correspondant. "Ca fait trop longtemps que l'on poursuit la bataille pour qu'au moment de l'emporter, on laisse tomber la victoire pour l'ombre d'une victoire. Malheureusement ceux qui, depuis quelques années, ont été prêts à marchander, ont tout gâché. Ce compromis, qui met en danger la survie de notre langue et sûrement de notre foi, n'était pas nécessaire. Le gouvernement ontarien, en effet, devant la révolution tranquille du Québec, ne pouvait plus poursuivre sa résistance farouche. Il avait déjà commencé à céder en nous accordant, par exemple, un financement plus équitable des écoles séparées. Le climat créé par la récente visite du président de la France plaçait les Franco-Ontariens dans une position de force pour réclamer et obtenir davantage. Ils ont manqué de cran. L'heure n'était plus aux compromis mais à la méthode forte.

La solution au problème des Franco-Ontariens n'est pas facile à trouver, mais elle réside sûrement dans l'union de la langue et de la foi, comme l'a compris Me Ryan Pasquette, vice-président de l'Association francophone d'éducation de l'Ontario. "Je ne pense pas que ce soit quelques petites heures de plus de français par semaine qui vaille la perte de l'atmosphère chrétienne et catholique que nos collèges et couvents ont su conserver chez nous depuis si longtemps. D'ailleurs, comment ces quelques heures de français peuvent-elles contrebalancer l'influence massive de

la culture américaine que la télévision, la radio et la musique populaire déversent sur notre jeunesse. Il ne faut pas être défaitiste, mais il faut être réaliste aussi. Pour nous, la connaissance de l'anglais est une question de vie ou de mort, la différence entre être un citoyen de première ou de deuxième classe."

Le système actuel n'a pas permis aux Franco-Ontariens de devenir des citoyens de première classe. Qu'en sera-t-il alors si l'on nous force à mettre encore davantage l'accent sur le français? Ce serait trahir le sort de nos enfants que d'accepter pareille réforme. Car ce seront les enfants d'aujourd'hui qui en feront les frais, non ces messieurs des professions libérales ou de l'enseignement. Déjà défavorisés, les Franco-Ontariens verront tout simplement leur situation se détériorer davantage. "La culture c'est bien beau, mais lorsqu'on crève de faim, du Corneille et du Racine, ce n'est pas nourrissant." En Ontario, les meilleurs emplois vont à ceux qui savent le mieux l'anglais. Donc, c'est se leur-rer que de voir dans la nouvelle mesure une façon d'en arriver à l'égalité sociale pour les Franco-Ontariens.

Enfin, après avoir répété qu'il ne comprenait pas l'attitude des dirigeants de l'association franco-ontarienne qui ont accepté le projet Robarts, pas plus d'ailleurs que celle de l'archevêque d'Ottawa, M. Lalonde propose sa propre solution qui est de continuer la lutte pour obtenir un enseignement confessionnel qui soit en partie français. Pour lui, on ne peut abandonner la confessionnalité: celle-ci est plus importante au niveau secondaire qu'au niveau primaire, car, au niveau secondaire, l'enfant est moins influencé par le milieu familial et a donc besoin de plus de protection à l'école même. Il faut garder les couvents et collèges que la solution Robarts condamne à une mort certaine. Pour y arriver, il suffirait que le gouvernement ontarien accepte de les financer convenablement, non de leur faire une injuste concurrence en établissant tout à côté des écoles secondaires françaises intégrées.

Pas d'unanimité parfaite

Ces propos de M. Lalonde, ne manquent pas d'intérêt. Ils prouvent au moins que les

BLOC NOTES

Franco-Ontariens, comme les Canadiens français du Québec, ne sont pas toujours parfaitement d'accord sur tous les points. Pourtant, ce serait exagérer la portée de cette lettre que de prétendre qu'elle exprime le point de vue d'un important secteur de la population franco-ontarienne. Il ne faut pas oublier qu'il y a eu un large "consensus" de tous les délégués franco-ontariens à la réunion de février dernier concernant les écoles secondaires françaises.

A cette réunion on s'est prononcé unanimement en faveur d'une école secondaire française intégrée au système de l'école publique. Que certains Franco-Ontariens non favorables à cette orientation aient été écartés de la rencontre, c'est possible, mais on imagine mal qu'on aurait pu ainsi les écarter tous s'ils avaient été aussi nombreux que voudrait le laisser croire notre correspondant.

D'ailleurs, il ne faut pas se faire d'illusions. Les Franco-Ontariens ont simplement cessé d'exiger l'étiquette confessionnelle. Ils ont formulé certaines exigences susceptibles, au plan administratif comme au plan académique, d'assurer que cette école française publique réponde à l'attente religieuse des francophones. Ils ont tout simplement modifié leur tir, sans rien abandonner de la substance de leurs revendications.

Nous admettons avec M. Lalonde qu'il ne faut pas crier victoire trop tôt. La proposition Robarts ne faisait aucune allusion directe à ces garanties. Mais s'il ne les a pas accordées, il ne les a pas rejetées non plus. D'autre part, il ne s'agit pas encore d'une législation. Un comité consultatif doit être créé incessamment pour guider le gouvernement dans l'élaboration concrète de son projet. Il est bien sûr que l'Association franco-ontarienne aura des représentations à lui soumettre. D'ailleurs, la thèse de notre correspondant sur le caractère plus important de la confessionnalité au palier secondaire est pour le moins discutable.

Veut-on rester français?

M. Lalonde tient, avec raison, à un enseignement religieux de qualité. Il attache cependant plus d'importance peut-être à l'étiquette qu'à la substance. Sur le plan du français, par contre, son "réa-

lisme" n'est pas sans nous inquiéter.

Il est évident qu'un Franco-Ontarien doit bien savoir l'anglais pour gagner sa vie. Ceux qui "émigrent" du Québec vers cette province en savent quelque chose. Mais la situation est-elle exactement la même pour l'enfant qui est né et qui a grandi dans ce milieu anglo-saxon. Il nous a toujours semblé, en tout cas, que pour ce dernier, ce n'est pas l'anglais qu'il est difficile d'apprendre — il lui entre par tous les pores de la peau — mais bien le français.

D'ailleurs, quand on parle de l'ignorance de l'anglais comme un handicap insurmontable, il ne faut pas oublier que celui qui ignore l'anglais ignore aussi parfois beaucoup d'autres choses. En d'autres termes, cette carence est souvent le lot de ceux qui n'ont pas un gros bagage scolaire. Or, il n'y a pas qu'en Ontario où le manque d'instruction soit synonyme de statut de second ordre. C'est vrai partout, en Europe comme en Amérique du Nord. Ne serait-il pas juste des lors de dire que les Franco-Ontariens qui ne réussissent pas aussi bien que leurs compatriotes anglo-saxons sont surtout ceux qui ont quitté l'école trop jeunes et non pas nécessairement et uniquement ceux qui ne maîtrisent pas parfaitement l'anglais?

Il s'agit, en tout cas, pour les Franco-Ontariens de savoir s'ils veulent ou non garder leur culture. Avec le système que préconise notre correspondant, il nous semble nettement qu'il ne serait pas possible de produire des gens de culture française. On formerait des Canadiens fran-

lettres

Le gouvernement dont vous faites partie, s'est permis, récemment, de déroger de la tradition établie, en émettant des timbres poste en vue du Centenaire de la Fédération et de l'Expo 67. L'idée est excellente et vous admettez que vos prédécesseurs ne nous ont pas gâtés de ce côté-là. Cependant, une tradition qu'on ne semble pas vouloir abandonner, dans votre ministère, c'est celle de faire paraître sur chaque timbre canadien le visage de Sa Gracieuse Majesté Elizabeth II, Reine d'Angleterre et du Canada.

J'imagine bien, Monsieur le Ministre, que si vous écriviez à Sa Majesté pour lui demander la permission d'éliminer son gentil

Les timbres et le visage de la reine

minois de nos timbres, elle vous l'accorderait. Il faudrait, nécessairement, faire ça avec tout le décorum possible tout en suivant le protocole de circonstance...

Me permettez-vous, cher monsieur, de vous suggérer comment remplacer ces timbres? Tout d'abord, il faudrait photographier certains tableaux de nos artistes canadiens, soit des gens comme Fortin, Aylotte et combien d'autres et là vous en auriez une quantité suffisante pour émettre une nouvelle série de timbres tous les deux ans. Il serait bon de choisir des artistes encore vivants et de les récompenser généreusement pour l'usage de leurs tableaux.

PAUL MANTHA

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN
Directeur
André LAURENDEAU
Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: PAUL SAURIOL
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, Inc., 2130 rue Beavin, Ville LaSalle. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bndlines: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Opinion du lecteur

Pourquoi gâcher le nouveau catéchisme par une imagerie de cauchemar?

par Jean-Charles Waddell, s.j.

Dès sa parution en 1964, comme la très grande majorité des parents et des éducateurs, j'ai été conquis par le nouveau catéchisme: "Viens vers le Père," destiné à l'initiation chrétienne des enfants de 6-7 ans. Ce nouvel instrument était le fruit du travail fervent et acharné d'une équipe de catéchètes mandatée par les évêques de la province de Québec. Je ne répéterai pas les éloges universels qu'il a reçus depuis. Je me contenterai de souligner que bien des étudiants de 15 à 20 ans envient leurs jeunes frères et sœurs de bénéficier de pareil instrument. Ce qui est significatif. Songeant à la formation religieuse que, comme bien d'autres, j'avais reçue dans mon enfance et mon adolescence, je me disais: "Enfin, nous avons l'instrument qui va nous sortir du cercle infernal dans lequel nous étions enfoncés!" "Je partage toujours le même enthousiasme au sujet du texte du catéchisme. Mais j'ai dû bien vite déchanter au sujet des illustrations. Force m'est de constater qu'elles nous maintiennent dans le même cercle. Nous n'en sortons pas. On a l'air sans réserve leur qualité artistique, et j'unis ma voix au concert. Mais il faut savoir ce que l'on fait. Vlamincq est un grand peintre: de son angoisse il a tiré des oeuvres admirables. Mais je ne lui demanderais pas de illustrer un catéchisme pour enfant, destiné précisément à lui communiquer la bonne nouvelle entre toutes, celle de l'amour

que Dieu le Père lui porte en Jésus-Christ dans l'Esprit-Saint. Or les illustrations nous plongent en plein climat religieux angoissant, effrayant, terrifiant. Celui que précisément nous voulons épargner aux enfants d'aujourd'hui. Un monde de peur devant toutes les valeurs naturelles, d'abord: amour humain, foyer, chaleur des communications humaines, corps, nature; un monde de peur face à Dieu et à tout l'univers religieux.

Ouvrons le catéchisme de première année à la leçon 34: Dieu le Père et son Fils Jésus nous envoient le Saint-Esprit. Fête de la naissance de l'Eglise au jour de la Pentecôte. Fête de la joie spirituelle s'il en est une: "Je vous enverrai un Consolateur." Regardons l'image: des têtes de squelettes, au blanc de cire, sans yeux, sans regard. Une scène de cauchemar qui tient du camp de concentration ou de l'enfer (rouge orangé). C'est à l'impression de la Pentecôte?

Leçon 20: Jésus prie son Père. Autre tête de mort, un Christ terrifié à la pensée de son Père!

Leçon 13. Ce fantôme blanc sans visage, cerné de violet (la couleur-type de l'angoisse), c'est le Christ. (Et un vert phosphorescent, reflet d'enfer. Et la terre violette). Je vous défie de revoir en rêve pareille silhouette sans pousser des hurlements.

Leçon 10. Dieu m'appelle dans le silence. Une tête de petite fille toute violacée de

peur. Une catéchète (une personne d'apômb, comme j'en ai rarement rencontré) m'a dit avoir senti son cœur s'arrêter, la première fois qu'elle vit cette image.

Toutes les images ne sont pas aussi nocives, mais presque toutes reflètent la même angoisse, la même peur. Ainsi les personnages sont faits de fil de fer (leçon 4), raides, anguleux, réduits souvent à des pantins, sans regard, ils n'arrivent pas à communiquer, sans chair. Or il est essentiel de présenter à des enfants une image vraie de la réalité humaine et religieuse, une image qui exalte toutes les valeurs que Dieu dans son amour l'appelle à vivre dans la confiance et dans la joie. On m'objectera peut-être que l'enfant ne dessine pas autrement. C'est vrai — parce qu'il ne traduit que ce qu'il perçoit de la réalité. C'est peu à peu qu'il en percevait toutes les dimensions. Mais nous, les adultes, nous avons la responsabilité de la lui présenter dans son intégralité, nous n'avons pas le droit de la tronquer, de la fausser, d'en ignorer ou d'en nier une partie. Sinon, l'enfant finira bien par la découvrir, mais ce sera alors sous le signe de la peur, probablement de la culpabilité.

Or l'image, l'enfant l'a sous les yeux pendant toute une semaine. Le texte parle dans un sens, qui est le bon. L'image,

Suite à la page 6

Journée nationale à l'Expo

Sénégal, pays pilote et terre fraternelle

De tous les pays francophones d'Afrique noire le Sénégal est le plus anciennement marqué par la présence française, dont les premières manifestations remontent au début du 17^e siècle. Et de tous les pays d'Afrique noire, le Sénégal est incontestablement l'un des plus connus dans le monde... ou peut-être faut-il dire: l'un des moins mal connus. Cela tient sans doute au rôle pilote que le Sénégal a joué dans le développement intellectuel et politique de l'Afrique, à l'émminente contribution de quelques-uns de ses fils — le président Senghor en tête — au grand réveil du monde africain, à sa place "d'ainé" dans l'ancienne Afrique occidentale française.

Le pays qui célèbre aujourd'hui sa "journée nationale" à l'exposition universelle de Montréal est l'un des plus attachants de tous les pays d'Afrique et l'un de ceux dont l'histoire s'est le plus étroitement identifiée dans les dernières décennies à celle du continent entier. Sa capitale, Dakar, a été un véritable carrefour des courants et des idées dont devait sortir l'Afrique indépendante d'aujourd'hui: ce rôle de capitale — politique, intellectuelle, culturelle, économique — elle l'a d'ailleurs joué (et continue quoiqu'il en soit à le remplir) pour l'Afrique occidentale entière, et même au-delà.

Dès 1860, le Sénégal envoyait un député à l'Assemblée nationale française et les premiers élus se formaient à Saint-Louis, qui devait d'ailleurs rester capitale du Sénégal jusqu'en 1958. Dakar, en effet, avait une autre vocation dont elle n'était pas peu fière. Point de départ de la pénétration française dans toute l'Afrique occidentale, elle deviendrait, à partir de la fin du XIX^e siècle, la capitale de la fédération de l'ex A.O.F. qui comprendrait huit territoires. Capitale fédérale, au reste admirablement située, Dakar se développa rapidement dans la première moitié du XX^e siècle mais surtout au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Outre un grand port, l'un des plus modernes d'Afrique, un aéroport de classe internationale, une université — également conçue pour la fédération entière — elle abritait aussi le gouvernement général et le "Grand Conseil", sorte de parlement fédéral.

A partir de 1956, avec la loi-cadre et, surtout, de 1958, avec l'autonomie interne puis l'indépendance complète des huit Etats dont chacun choisissait de poursuivre (moins la brève parenthèse de l'expérience malheureuse de la Fédération de Mali) distinctement son chemin, Dakar vit disparaître son rôle de capitale d'un grand ensemble fédéral de 30 à 35 millions d'hommes et devint simplement capitale d'un Sénégal de 3.500.000 à 4.000.000. Toutefois, son prestige, ses ressources multiples, son dynamisme, l'autorité mondiale de son chef d'Etat, Senghor, en font encore aujourd'hui plus que la capitale du Sénégal: une des métropoles de l'Afrique, un haut lieu de la pensée, de la réflexion, de la création africaines.

Cette place singulière de Dakar fut illustrée avec un éclat particulier lors du premier festival mondial des arts nègres qui s'y déroula en 1966. Elle l'est tous les jours par l'activité de l'Université de Dakar (et de son remarquable Institut fondamental d'Afrique noire), l'une des mieux équipées et des plus influentes du continent africain, dont près de la moitié des 4.500 étudiants viennent de l'étranger: d'Afrique, d'abord mais aussi d'Europe occidentale, voire du Brésil et des Etats-Unis.

La grande ville a connu, il est vrai, un sensible ralentissement d'activité depuis l'éclatement de l'ex A.O.F., d'autant que le Sénégal n'est pas un pays "riche", comme la Côte d'Ivoire, le Ghana ou le Gabon. Il a même connu, ces dernières années, de sérieuses difficultés économiques mais ses dirigeants après avoir institué avec courage une période d'austérité, ont entrepris avec intelligence et persévérance un effort de diversification de la production agricole (pour que le pays cesse d'être dépendant de l'arachide, quasi mono-culture) et de prudente industrialisation. En même temps, l'accent est mis sur la scolarisation, un soin particulier étant apporté à l'enseignement agricole et technique. "Un peuple, un but, une foi", telle est la devise de la République du Sénégal. Le souci de l'unité nationale y est en effet très très vif et le Sénégal, dont l'unité est déjà fort ancienne, a eu la chance de ne pas connaître les rivalités ethniques qui ont affligé tant de jeunes Etats africains. Une conscience nationale réelle existe: on se sent vraiment Sénégalais avant d'être Ouolof, Sérère ou Lébo; conscience et aussi fierté nationale car les Sénégalais mesurent parfaitement (avec exagération, disent certains) le rôle historique et actuel de leur pays en Afrique.

Ce prestige du Sénégal, l'équipe dirigeante avec à sa tête ce grand poète et ce grand homme politique qu'est Léopold Sedar Senghor, a entendu le mettre au service de l'unité africaine et de l'Afrique dans le monde. Cela a conduit à pratiquer une politique toute de raison et à rechercher inlassablement le dialogue entre Africains comme avec les divers "blocs" mondiaux, de même qu'à entretenir avec l'ancienne mère-patrie des relations particulièrement chaleureuses. On observera d'ailleurs que le Sénégal a toujours eu une place toute spéciale dans le cœur des Français.

Au sein de l'organisation de l'unité africaine comme dans l'O.C.A.M. (Organisation commune africaine et malgache), le Sénégal a constamment rempli deux fonctions: celle d'initiateur en matière d'actions de coopération et de développement en commun; celle de médiateur, extrêmement discret mais d'autant plus efficace, dans les conflits. Son nationalisme, à l'échelle du Sénégal comme à la mesure de l'Afrique, est vif mais seigneur, ardent mais sans amertume et sans rancœur. Il n'estime pas que l'affirmation de la personnalité africaine et le progrès économique et social de l'Afrique passent par le procès indéfiniment recommencé de la colonisation.

Il n'estime pas non plus qu'il faille s'enfermer en quelque sorte dans l'Afrique. Le Sénégal est un membre actif des grandes organisations internationales, il accueille avec empressement les multiples colloques et congrès qui se déroulent sur son sol, il s'efforce d'assimiler le meilleur des apports étrangers. Au premier rang de ces apports (mais il est difficile dans ce cas de parler "d'apport étranger"), il y a la langue et la culture françaises, dont le Sénégal est profondément imprégné. Le français, langue officielle, est aussi plus que dans la plupart des autres Etats francophones d'Afrique, langue nationale: voici plus d'un siècle que les élites sénégalaises pensent et parlent français. Aussi, n'est-il pas étonnant que le Sénégal soit l'une des terres les plus accueillantes à l'idée de francophonie et l'un des artisans les plus convaincus de l'édification d'une véritable communauté des pays de langue française. Il n'était dès lors que naturel que le président Senghor se fasse, avec le président Bourguiba de Tunisie, l'ardent apôtre de ce "grand dessin": cette rencontre des "deux Afriques" dans un tel propos est significative.

Le rendez-vous du donner et du recevoir: le président Senghor aime citer cette formule de Gaston Berger, par laquelle l'ancien directeur général de l'enseignement supérieur de France (et Sénégalais lui-même) définissait la coopération entre pays développés et jeunes Etats. C'est peut-être la meilleure description du Sénégal d'aujourd'hui, terre entre toutes fraternelle, engagée sur la voie du progrès, d'un progrès qu'elle ne conçoit que partagé. La nation canadienne-française a des raisons particulières de saluer en ce jour le Sénégal, de lui exprimer son attention et chaleureuse amitié.

J.M.I.

Fiche technique

Population: environ 3.500.000 (dont 75.000 Européens, Français principalement). Superficie: 201.400 kilomètres carrés (80.600 milles carrés). Principales ethnies: Ouolofs, Peuls, Sérères, Toucouleurs, etc. Principales exportations: arachide, potasses. Monnaie: franc C.F.A. (Communauté financière africaine). 1.000 francs C.F.A. font l'équivalent de \$40.00. Langue officielle: le français. Capitale: Dakar (environ 500.000 habitants). Autres grandes villes: Kaolack, Thiès, Rufisque, Saint-Louis. Budget annuel: environ \$250 millions.

Le nationalisme n'est pas démodé en 1967

Monsieur Vincent Prince.

Nous approuvons un de vos récents éditoriaux, celui du 25 août, dans lequel vous critiquez la position de certains Québécois dont l'idéologie "canadienne" les amène à s'opposer systématiquement au Québec. D'après ces personnes, le nationalisme serait voué à une disparition prochaine: certaines grandes variables économiques et technologiques pousseraient les nations à se fondre dans de grands ensembles continentaux. Selon cette problématique, l'équation existentielle du Québec n'aurait de sens qu'à l'intérieur de celle du Canada.

Mais ce genre d'argument est bien dangereux à défendre.

1) Posons, pour le moment, que leur problématique correspond à la dynamique réelle de l'évolution des nations.

Nous voyons apparaître immédiatement la faiblesse de leur argumentation: si l'avenir est vraiment aux grands ensembles continentaux, le Québec, et tout le Canada doivent se fusionner aux Etats-Unis. Car le Canada lui-même est une petite puissance du point de vue démographique, économique et technologique. En d'autres mots, si l'on accepte la problématique de ces gens, l'équation existentielle du Québec n'est pas plus justifiée en soi que celle du Québec. En fait, dans cette optique, il est absurde de substituer un nationalisme "canadien" à un nationalisme québécois, d'autant plus que le premier n'est qu'un épiphénomène sans racines profondes.

2) Mais l'hypothèse fondamentale de ces idéologues "canadiens" est loin d'être certaine.

Comme preuve à l'appui de leur hypothèse de base, ils donnent l'exemple du Marché commun.

Mais le Marché commun n'annonce pas la disparition des nations dans un grand ensemble socio-politique, ni à court terme, ni à moyen terme: il est un avenir scientifique prévisible. Monsieur l'éditorialiste, vous avez raison de souligner que la concertation et la coordination des grandes politiques économiques n'exigent pas la disparition des souverainetés nationales. On peut même poser l'hypothèse que les pays du Marché commun comme unités nationales sont renforcés par l'expérience des communautés européennes.

D'autre part, le phénomène majeur de la conjoncture mondiale

lettres au DEVOIR

actuelle, c'est l'émergence d'un monde monopolaire i.e. d'un monde dominé par une nation, les Etats-Unis, lesquels ont vaincu l'U.R.S.S. dans la lutte pour l'hégémonie mondiale. Objectivement, ils exercent une domination sur le monde entier par leurs investissements et leurs interventions militaires.

Nous croyons, avec Maurice Duverger, que seul un nationalisme progressiste peut exercer une influence compensatrice suffisamment puissante. En d'autres mots, dans ce monde monopolaire, les forces nationalistes progressistes ont une fonction humanisante qui ressemble à celle des syndicalistes des cent dernières années: elles doivent lutter pour faire disparaître les effets de domination des Etats-Unis.

Dans une telle optique, on voit donc que le nationalisme québécois des sept dernières années, loin d'être un anachronisme folklorique, s'insère dans une dynamique axée sur le progrès et les droits de l'homme.

PIERRE LAMONDE, économiste
CAMILLE LEGENDRE, sociologue
GASTON BERNIERE, bibliothécaire
FRANCINE NELSON, bibliothécaire

Le Dominon de grand-papa...

Si les intellectuels québécois ont la mémoire courte, suivant M. Murray Ballantyne, parce qu'ils sont gaullistes après avoir été pétainistes, que dire de ceux qui viennent de faire une telle guerre à de Gaulle après nous avoir si fort prêché le gaullisme de la "France libre"?

En 1940, nous ne possédions aucun moyen d'information non soumis à la sollicitude de nos "protecteurs", toujours aussi bien intentionnés à notre endroit (à dessein, au moins, nous étions renseignés, et informés). La "France libre", appuyée à fond de train par la propagande officielle, nous apparaît comme le "bloc enfariné" du vieux rat de la Fontaine. Rat échaudé craint l'eau froide. Pouvions-nous savoir, nous, que tout ce temps-là Churchill portait sa croix... de Lorraine? Et que le régime "Travail, Famille, Patrie", vitupéré par ceux-là mêmes qui

haïssaient tant la revanche de nos familles sur leurs machinations, n'était pas le retour si longtemps espéré de la France à une certaine santé morale?

Du reste, je ne répondrais pas à cette lettre de Murray Ballantyne si elle ne portait pas une signature qu'en d'autres circonstances j'ai estimée. Nos concitoyens de l'autre nation devraient maintenant s'abstenir de nous parler de l'affaire de Gaulle. Si honnête puisse être chacun d'eux individuellement, ils nous ont donné le temps de voir et de scruter le vrai visage, comme l'a écrit Viateur Beaupré, leur vrai visage collectif, et ce visage n'était pas beau. Alors, parlez-nous d'autre chose.

Dites-nous, par exemple, si vous songez toujours à annexer les provinces anglophones aux Etats-Unis, comme votre presse nous en a parfois menacés, le jour où le Québec, décidément, vous ferait trop fâcher? Cela intéresse beaucoup les quelques millions de Noirs des taudis, qui attendent cette occasion pour monter dans vos villes pas encore saturées de sous-proletariat. Cela n'intéresse pas moins les forces armées des Etats-Unis, rapport à la conscription de vos jeunes pour le Vietnam.

Et si vous ne songez pas trop à ces belles perspectives, ne pourriez-vous pas tout simplement regarder un peu à la reine votre situation bien en face, "aller au fond des choses", et renoncer un peu à la reine Victoria et à ses oeuvres? Autrement dit, vous rendre compte que désormais il faut compter avec nous, car vous êtes coincés, et que nous, nous avons des tas de projets diaboliquement modernes pour ce qui ne sera plus jamais le Dominon de grand-papa.

LOUIS BILODEAU

Une mise au point

M. Stanfield a déclaré récemment, à Chicoutimi, que M. Gérard Doucet était le premier Acadien de langue française à détenir un ministère dans le gouvernement provincial en Nouvelle-Ecosse.

Je desire corriger M. Stanfield sur ce point car M. Gérard Doucet est bien loin d'être le premier; le sénateur J. Willie Comeau, de Comeauville, mon défunt père, a siégé dans le cabinet de cette province à partir du 28 juin 1911 jusqu'au 2 juin 1925, et encore du 5 septembre 1933 jusqu'au 1^{er} décembre 1948.

Benoit Comeau

COLLÈGE VILLE-MARIE

École secondaire indépendante reconnue par le ministère de l'Éducation

Directeur: M. Aurèle Daoust

garçons et filles

INSCRIPTIONS EN COURS POUR TOUTES LES SECTIONS DU SECONDAIRE

cours général: 8e à 11e année
cours scientifique: 8e à 11e année
cours commercial: 10e et 11e années
12e commerciale spéciale

EXAMENS D'ENTRÉE EN 8e ANNÉE

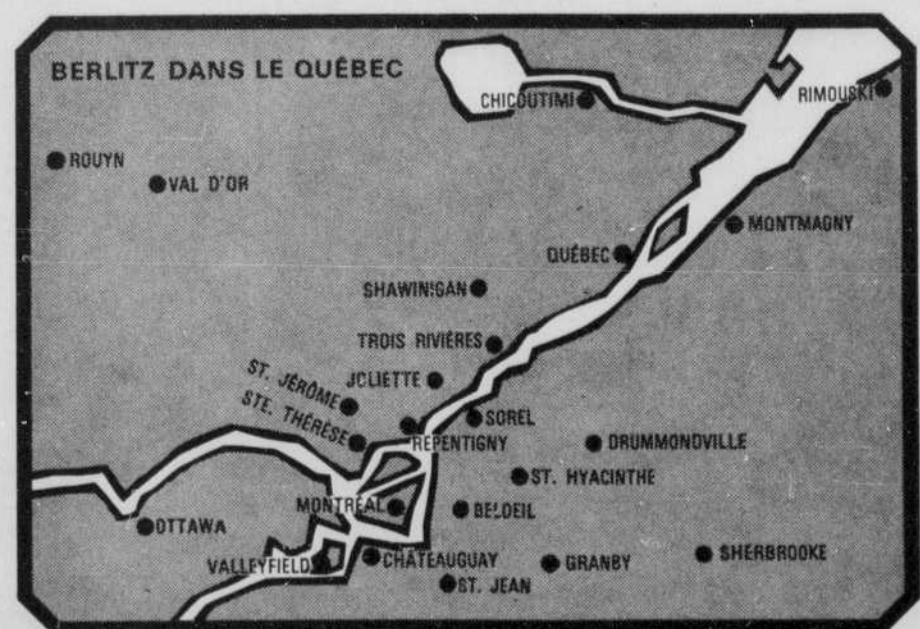
1380, rue Gilford, Montréal 34

Téléphone: 525-2516

Ouvert les mardis et jeudis soir de 7 à 9h. P.M.



90 ANNÉES D'EXPÉRIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



Cours de conversation anglaise

Aussi: espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais.
Leçons particulières — cours collectifs.
Jour. Soir.

Écoles
Berlitz
Langues Vivantes

Je suis intéressé(e) par les cours Berlitz.

Veuillez, sans aucun engagement de ma part, me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui seront donnés à (date des inscriptions, conditions, adresse de l'école, durée des cours, etc.)

Nom:

Adresse:

Ville:

Tél.:

Écoles Berlitz-Langues Vivantes

Du Canada Ltée.

Siège Social: 1 Place Ville Marie, Montréal.

LD



Voir page 7

Suite de la première page

DIEFENBAKER

prononcer ce soir au Maple Leaf Garden, anéantir les espoirs de ceux qui veulent relancer le parti sur la voie du renouveau, de l'unité et du réalisme.

Sitôt installé dans la suite vice-royale du 16^e étage, ordinairement réservée aux monarques et aux millionnaires de passage, M. Diefenbaker a reçu un premier visiteur. Donald Fleming a eu avec son chef un long entretien dont rien ne transpire, naturellement, mais qui accredité en partie des rumeurs suivant lesquelles le lion de Prince-Albert appuierait publiquement la candidature de l'ancien ministre des finances. Mais, pas plus celle-ci que les autres, les rumeurs qui circulent ici à une cadence affolante ne sont fondées sur des indices vraiment sérieux.

A l'heure du déjeuner, M. Diefenbaker s'est présenté au secrétaire général du congrès où il s'est soumis de bonne grâce à toutes les formalités de l'inscription, visiblement heureux de saluer au passage des admiratrices d'un âge certain qui

roucoulaient devant le géant du parti. Mais la présence de M. Diefenbaker ne devait pas empêcher les partisans de M. Stanfield, stimulés par les gains impressionnants de leur candidat depuis 36 heures, de manifester bruyamment en faveur du premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. M. Diefenbaker s'est comporté durant ces quelques minutes comme si rien ne s'était passé.

Dans son entourage, on souligne qu'il a mis deux jours à rédiger le discours qu'il doit prononcer ce soir et que, à son bureau du parlement, il a reçu beaucoup d'appels de Toronto.

Pour l'heure, l'énigme est totale: ou bien il sera candidat pour s'opposer à la thèse des deux nations; ou bien il appuiera l'un quelconque des candidats et continuera de militer dans le parti en y exerçant son influence; ou bien il mettra en œuvre à sa vie politique et rentrera mélancoliquement à Prince-Albert.

DEUX NATIONS

qu'ils ont tous deux des droits historiques et que le reste n'est qu'une querelle de mots qu'il faut dépasser.

Un autre délégué, de Hamilton celui-là, a dit que le Québec a tous les attributs d'une société distincte et d'une société complète et que la seule façon de consolider la force du parti est de reconnaître ce fait.

Peu à peu, la discussion avait dévié sur la question de la création d'un tribunal constitutionnel, un seul délégué posant une question d'information sur les implications du paragraphe portant sur l'application des droits des Canadiens français dans les autres provinces.

Le tribunal constitutionnel, dont parle le rapport qui sera présenté au congrès, aurait des pouvoirs de décision et de consultation en matière constitutionnelle. La cour suprême pourrait également lui demander des conseils. Il s'occuperait des litiges entre le gouvernement central et les provinces et entre les provinces elles-mêmes. Quant aux individus dont les causes judiciaires auraient des implications constitutionnelles ils auraient le choix de les porter devant la cour suprême ou le tribunal constitutionnel.

L'ambiguïté de la proposition, et certains délégués l'ont tout de suite saisie, c'est qu'on voit mal comment ce tribunal s'insère dans le régime judiciaire du Canada.

Certains délégués ont choisi ce motif pour attaquer la proposition du comité, et d'autres

l'ont attaquée en soutenant qu'elle constitue un jugement trop sévère porté sur la cour suprême.

Le député Eldon Wooliams, de Bow River, a par exemple déclaré qu'il n'y a qu'une façon de faire respecter la cour suprême, et c'est d'y nommer des hommes compétents.

La discussion s'éternisant là-dessus, et la plupart des autres points contenus dans le rapport n'ayant pas été soulevés, le président de l'assemblée a soumis le document au vote et il fut accepté par une large majorité des délégués présents.

Si l'adoption de ce rapport n'est pas contestée — et en fait il n'y aura plus d'occasion de le contester au congrès — le parti conservateur aura complètement transformé sa politique constitutionnelle qui tend à s'identifier avec celle du Nouveau Parti et qui la dépasse en ce que, sur certains points, elle est déjà plus précise.

STANFIELD

pas lui-même candidat, d'accorder son appui à M. Fleming dont les chances sont certainement meilleures que celles de MM. Hamilton et Starr.

Mais on commence à se demander si les délégués et les journalistes n'ont pas surestimé la puissance de M. Diefenbaker et si c'est vraiment en mesure à présent de saborder le congrès ou d'en modifier sensiblement l'orientation. Presque tous souhaitent qu'il se résigne enfin à la retraite, offrant cette semaine au parti l'occasion inespérée de saluer en lui un des grands hommes politiques du Canada qui a bien servi son parti et la patrie.

Mais, s'il devait affronter rageusement le congrès sur la question des deux nations, le parti serait peut-être contraint de faire un choix entre le Québec et la personne de John Diefenbaker. Après l'adoption de la résolution de Montmorency on peut penser que le choix est déjà fait en faveur du Québec.

En adoptant ce texte, la commission politique a-t-elle vraiment lancé un défi au chef? Pourquoi ses partisans, qui se trouvaient dans la salle, n'ont-ils pas livré bataille? Préféraient-ils attendre le discours de M. Diefenbaker ce soir? A chacune de ces questions, on peut apporter, suivant les tendances et les hypothèses, dix réponses différentes.

Ainsi qu'on le prévoyait, l'aspect politique du congrès passe au deuxième plan. Outre les travaux du comité de la constitution (qui n'ont pas attiré 100 personnes), les autres questions à l'ordre du jour de la commission du programme n'ont réuni qu'une poignée de délégués mal préparés et peu enthousiastes.

En raison du suspense créé par M. Diefenbaker, de l'indécision de beaucoup de délégués, de l'absence de plusieurs d'entre eux, des alliances possibles et des tractations secrètes, ce congrès — qui marque un point tournant dans l'histoire du parti — offre, du moins de l'extérieur, le spectacle d'une grande confusion et d'une certaine fluidité.

Mais un autre spectacle se déroule dans les quelques hôtels de Toronto où sont descendus les délégués. C'est celui de la propagande des candidats dont l'intensité augmente

d'heure en heure. La foire est maintenant complète: c'est la bataille des couleurs, des slogans, des canotiers, des minijupes, des défilés bruyants, des fanfares, et bien sûr des tonnes de papier consacrées à la publicité des candidats. Ces "leadership follies" sont sans limite. Ainsi, hier soir, les partisans de M. Starr ont loué les services d'une guenon savante qui, avec application, éteignait les affiches de son candidat. Mais, hélas pour M. Starr, les guenons ne voteront pas samedi.

QUÉBEC

M. Johnson a également fait porter la responsabilité du conflit actuel sur le gouvernement Lesage. Il a critiqué l'adoption, au début de 1966, d'un régime d'assistance médicale pour les assistés sociaux, disant qu'avec ce régime, le gouvernement s'engageait dorénavant à payer les médecins pour des services qu'ils avaient rendus gratuitement jusque-là, et cela d'ailleurs sans assurer le paiement des médicaments.

On sait que ce régime est entré en vigueur le 1^{er} avril 1966.

Le premier ministre a également accusé l'ancien ministre de la Santé, M. Eric Kierans, d'avoir "bâclé" l'entente avec les spécialistes "au club de la Garnison", sans trop de discussions ni de réflexion.

Il a enfin exprimé l'espoir d'en venir à une entente temporaire avec les spécialistes sans préjudice pour l'une ou l'autre partie.

On croit que cette entente pourrait durer jusqu'au 1^{er} juillet 1968, date probable de l'entrée en vigueur d'un régime d'assurance-maladie.

Cependant les négociations entre le ministère de la Santé et les radiologistes n'ont marqué aucun progrès hier à Québec. Une autre rencontre est prévue aujourd'hui et cette fois les médecins spécialistes affronteront les négociateurs du gouvernement.

Les parties, donc, demeurent sur leurs positions. Le gouvernement propose la création d'un comité professionnel dans lequel les radiologistes seraient assurés d'une "représentation", et d'un autre comité, non professionnel celui-là, où le gouvernement serait sur un pied d'égalité avec les spécialistes.

Il s'agit du comité de surveillance des cliniques privées, auxquelles le ministère a reconnu l'extension du régime d'assurance-hospitalisation. Faisant allusion à ce comité, chargé aussi de l'établissement et du contrôle des normes de reconnaissance des cliniques privées, le négociateur des radiologistes a déclaré hier:

"L'exercice de la médecine ne doit pas être régi par de nouvelles structures sous prétexte que c'est le gouvernement qui paie".

Pour sa part, le chef des négociateurs du ministère, le docteur Laurent Lizotte, s'oppose aux prétentions du docteur Robillard: "Le gouvernement ne veut pas s'ingérer dans l'activité professionnelle ni la régir, mais il veut être présent dans un comité qui aura comme tâche, de vérifier les normes non professionnelles. Sur ce point, a-t-il dit, le gouvernement doit être sur un pied d'égalité vis-à-vis des autres membres du comité".

PIERREFONDS

Suite de la page 3

bouteilles d'encre et des poignées de gravois. Aveuglés par les projecteurs des caméramen, ils ne savaient d'où venaient les coups. Mais ils venaient. Un manifestant empiégé dans le panier à salade s'est tant débattu qu'il a pu s'échapper, tandis que ses camarades secouaient le véhicule.

L'action du RIN — M. Bourgault a parlé d'escalade — dépasse Pierrefonds. En effet, ses dirigeants n'ignoraient pas, avant même d'organiser la première manifestation publique,

OPINION

Suite de la page 5

dans un sens contraire. Or c'est l'image qui risque d'avoir le dernier mot, parce qu'elle va s'enraciner sans crier gare dans l'inconscient.

Et surtout, ce que je dis ici, c'est grave — j'en ai conscience —, c'est trop grave pour les enfants et les jeunes à qui nous voulons transmettre le message évangélique dans toute son authenticité, pour qu'on aille le balayer du revers de la main, en se rassurant à bon compte.

Il y va de générations de chrétiens qui montent. Nous voulons leur éviter des difficultés inutiles au plan de la foi et de la vie chrétienne, et de la vie tout court. Il y en a assez de vraies et d'inévitables. N'allons pas les leur compliquer davantage. C'est là notre responsabilité. Je pose un problème. Je n'ai pas de solution. Oh! il y aurait bien une solution: supprimer les images, ne garder que le texte. Ce serait une solution de facilité et une lâcheté. Que les responsables étudiants, consultants, fassent travailler les compétences — qu'on ne se laisse pas arrêter par une question d'argent! Et qu'on trouve la façon d'illustrer le texte non seulement sans le trahir, mais en l'étayant d'images qui lui donneront toutes ses dimensions.

Nous voulons sortir d'un cercle que j'ai qualifié d'inférieur. Pas si facile que ça d'en sortir. Le cas présent le montre bien. Mais il faut y arriver avec la grâce de Dieu, qui n'est pas là pour nous dispenser de l'effort, mais pour nous y stimuler.

JEAN-CHARLES WADDELL, S.J.

Collège Jean-de-Brébeuf, 3200, ch. Ste-Catherine, Montréal, 26.
Tél. 342-1320

que l'on était à la recherche d'un compromis, compromis boiteux si l'on veut, mais tandis que la nouvelle école francophone n'ouvrait pas ses portes avant janvier prochain, les écoliers partageront au moins, comme l'année dernière, les bancs d'une école bilingue. "Monseigneur Deschamps", ironiquement rebaptisée "Fathers of Confederation School", et destinée, dès la rentrée d'automne, à accueillir que des anglophones, exclusivement.

Le RIN n'accepte pas que des élèves francophones, en plein Québec, au cœur de la deuxième ville française du monde, soient obligés d'apprendre leurs leçons dans une école bilingue. Ils ont donc exploité une situation, qui ne demandait qu'à l'être.

Le RIN cherche, manifestement, à démontrer que le problème de Pierrefonds n'est pas unique, qu'il tient moins à un imbroglio administratif qu'à "une attitude haineuse" des municipalités à majorité anglophone dans le Québec, à l'égard des Canadiens français.

Les habitants de "Versailles Gardens" n'ont jamais caché d'ailleurs que la construction d'une école dans leur beau quartier briserait la tranquillité de l'arrondissement, et que le monoxys de carbone qui se dégage des autobus scolaires leur déplaît.

Point n'était besoin de préciser, dans leur pétition originale pour la tenue d'un premier référendum, qu'ils s'opposaient à la mise en chantier d'une école "francophone", mais il se trouve que la nouvelle institution élémentaire n'était pas pour les leurs.

Une dépêche de la Presse Canadienne rapporte même, parmi les mobiles d'opposition anglophone à la construction de l'école, que celle-ci aurait un effet défavorable sur la valeur immobilière des propriétés résidentielles. Généralement, c'est tout le contraire, mais pas à "Versailles Gardens", semble-t-il.

La bagarre de mardi fait l'affaire du parti: le RIN a l'intention de poursuivre la campagne et son président, M. Bourgault, estime que le parti tire "son succès actuel de cette action positive".

Il n'est pas interdit, non plus, de rapprocher cette escalade du prochain congrès du Rassemblement pour l'indépendance nationale, annoncé pour en octobre.

Manifestation ce soir

Le train de la Confédération arrive à Mtl

Les Chevaliers de l'indépendance tiendront une manifestation de "désaveu" ce soir, à 19h30, à proximité de la gare Jean-Talon, à l'occasion de l'arrivée à Montréal du train de la Confédération.

Ce train, dit dans un communiqué M. Réginald Chartrand, chef du mouvement, représente une "intrusion" et un "défi" une intrusion qu'il faut dénoncer et un défi à relever.

Nous voulons, ajoute-t-il, une refonte complète de la constitution qui assure l'indépendance totale du Québec.

La commission scolaire catholique de Westmount demande son annexion

Incapable de dispenser elle-même un enseignement secondaire complet, et aux prises avec un fardeau financier jugé trop lourd, la commission scolaire catholique Saint-Léon de Westmount a résolu de demander son annexion à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

La demande sera examinée aujourd'hui même par les commissaires de la CECM, au cours de leur assemblée ordinaire. La résolution dite de "fusion" a été adoptée à l'unanimité par les commissaires d'écoles catholiques de Westmount lundi dernier.

Le secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Westmount, M. Guy Picard, a affirmé hier dans un entretien téléphonique que le projet d'annexion a été discuté sous tous ses aspects avec les autorités de la CECM et avec les associations de parents de Westmount. Ces dernières ont vivement encouragé les commissaires à réclamer l'annexion.

Les motifs qui ont incité la commission Saint-Léon de Westmount à rechercher une entente avec la CECM sont les suivants: d'abord, le nombre trop restreint d'élèves au niveau secondaire empêche la commission d'organiser toutes les options requises à l'heure actuelle et lui interdit de songer à la polyvalence; d'autre part, la commission scolaire assume des dépenses non subventionnées relativement élevées et avait à choisir entre l'annexion et une lourde augmentation de taxes.

L'année dernière, Saint-Léon de Westmount comptait 549 élèves à l'élémentaire et 442 au secondaire, partagés à peu près également en élèves francophones et anglophones.

DE GAULLE

bien connue "l'Europe de l'Atlantique à l'Oural".

Enfin le Vietnam. Le général de Gaulle, outre l'intérêt évident du sujet, a tenu compte du rôle que la Pologne joue dans la commission internationale de contrôle, prévu par les accords de Genève de 1954. La France et la Pologne pourraient unir leurs efforts pour aider ensemble au retour de la paix. Comme à l'accoutumée le général de Gaulle est sévère en parlant du Vietnam "odieusement écorché et dépecé". Il s'est d'autre part abstenu de toute référence à Israël et aux États arabes.

Au total, son discours peut être tenu pour soigneusement nuancé. La perspective nouvelle qu'il paraît vouloir ouvrir — et il faut la chercher entre les lignes — concerne l'Europe qui cesserait d'être composée de deux blocs à rapprocher, mais affecterait déjà en son centre la forme d'une nébuleuse en train de se cristalliser.

Dans l'allocution qu'il a prononcée en recevant le général de Gaulle, M. Edward Ochab, président du conseil d'État a déclaré notamment: "Dans les rues de Varsovie, la population a salué le chef de l'État français chaleureusement et cordialement. Cette réaction spontanée est non seulement la preuve de la vieille hospitalité polonaise mais également une confirmation supplémentaire de la profondeur des traditions de l'amitié polono-française..."

"Nous ne considérons pas comme nécessaire et irréversible, la division de l'Europe en deux blocs militaires hostiles, à poursuivre M. Ochab."

"La politique de la Pologne a pour but de renforcer la paix et la détente internationale, dans la première condition est l'inviolabilité des frontières existantes en Europe et la reconnaissance des réalités dont fait partie la réalité allemande."

"Nous savons, qu'indépendamment de certaines différences dans les méthodes et dans la conception de certains aspects de ce problème, la politique actuelle de la France, sous votre direction, M. le président poursuit des buts identiques, a-t-il ajouté. Nous apprécions l'attitude de la France dans la question de l'indépendance et de la souveraineté de tous les pays et son hostilité à l'immixtion dans les affaires intérieures d'autres pays. Nous voyons dans cette attitude une grande contribution à la cause de la paix en Europe et dans le monde."

C'est une foule considérable — officiellement évaluée à 500.000 personnes — qui a accueilli hier après-midi le général de Gaulle tout au long du parcours d'une quinzaine de kilomètres qui sépare l'aéroport de Varsovie du Château de Wilanow où il résidera. A certains endroits du cortège les réactions des spectateurs, toujours amicales et sans aucune note discordante, ont paru toutefois empreintes d'une sorte de réserve provoquée peut-être par des considérations de politique intérieure.

Évoquant '46, les marins proposent la tutelle d'État sur les armateurs

Les marins en grève dans la région de Montréal ont adopté hier en assemblée générale une résolution demandant que si le conflit s'éternise, le gouvernement fédéral place les armateurs sous tutelle, comme il l'avait fait en 1946.

En 1946, les marins avaient fait la grève pour obtenir la journée de huit heures. La prolongation du conflit avait amené Ottawa à placer les armateurs sous une tutelle qui a duré 18 mois.

D'autre part les marins de Montréal, comme ceux de Owen Sound, Saint Catharines et Midland en Ontario, ont renouvelé hier leur confiance en leurs dirigeants et ont réaffirmé leur volonté de ne pas retourner au travail tant qu'ils n'auront pas obtenu la semaine de 40 heures et une journée de travail dont les huit heures ne s'étaient pas sur plus de 12 heures (présentement les marins peuvent être appelés à travailler à n'importe quel moment des 24 heures d'une journée).

Quant aux armateurs, leurs représentants devaient rencontrer aujourd'hui le ministre fédéral du travail, M. Nicholson, pour discuter de la grève qui entre dans sa quatrième semaine.

Mardi, deux porte-parole patronaux ont émis des déclarations. Le premier, M. R.C. Truax, président du comité de négociations patronal et de la compagnie Papachristidis, affirme que les armateurs respectent religieusement les normes reconnues de sécurité sur leurs navires, et font appel à ce titre aux services d'une sommité internationale dans la sécurité maritime, M. Max Bazer.

Pour sa part M. A. Pullin, directeur de l'association des armateurs et directeur-général de Hall Corporation, a de nouveau rappelé les troubles qui ont agité le syndicat des marins lorsqu'il était dirigé par Hal Banks.



AUJOURD'HUI AU PAVILLON DU CANADA

Le Katimavik: une immense pyramide reposant sur sa pointe; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants: ressources et énergie; communications et transports; temps nouveaux.

Ciné-carrousel: films dramatiques sur la croix rouge du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens.

La galerie des arts, peintures, dessins et gravures, métiers d'art.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu... tout est gratuit.

De 10h à 6h p.m.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte.

THÉÂTRE

midi

Kenneth Meek, organiste montréalais

Trio Pierre Leduc

2 h. 30 p.m. sam. 9 sept. et dim. 10 sept., **Betty Jean Hagen,** violoniste réputée de Winnipeg

3h. 45 et 5h p.m.

Les Feux Follets - relève le lundi

6h 15 p.m.

Katimavik-Revue, une réalisation de **Gratien Gélinas** et de **Wayne & Shuster** mise en scène de **Alan Lund** - relève le lundi

A NOTER

Toutes les représentations au théâtre sont GRATUITES mais il faut se procurer des billets.

Les billets pour les deux représentations des Feux Follets seront distribués le jour même des représentations (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.

Les billets pour "Katimavik-Revue" seront distribués le jour même de la représentation (guichet face au théâtre) à partir de 5 h. 15 de l'après-midi.

Il est interdit de photographier et d'enregistrer les spectacles.

KIOSQUE À MUSIQUE

2h. 30 p.m.

défilé de la mode canadienne;

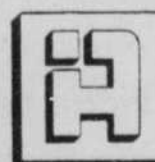
une production de **Iona Monahan**

3h. 45 p.m.

Alexandre Zelkine, chanteur de folklore

5h p.m.

Fanfare du Royal 22e



INSTITUT
ALIE

842-1791

4364, rue ST-DENIS
MÉTRO: MONT-ROYAL

Montréal 18

(prospectus sur demande)

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Cinq milles fonctionnaires fédéraux en congé pour étudier une langue seconde

HAMILTON — Plus de 5,000 fonctionnaires fédéraux seront en congé, cet automne, pendant des périodes allant de quelques jours à une année, afin de leur permettre d'étudier une langue seconde.

Cette langue sera, selon les cas, le français ou l'anglais, a annoncé le représentant officiel du gouvernement fédéral, M. Sylvain Cloutier, lors d'une conférence de l'Institut de l'administration publique. Cette décision fait partie d'un programme destiné à rendre le gouvernement fédéral bilingue. M. Cloutier est secrétaire adjoint chargé des programmes du Conseil du trésor.

Il a déclaré aux administrateurs que, au cours d'une enquête personnelle effectuée par la poste dans les provinces et dans 20 des villes les plus importantes du Canada, il avait découvert peu d'indi-

ces d'une politique tendant à embaucher des fonctionnaires bilingues.

Il a déclaré que les résultats de cette enquête étaient significatifs et démontraient à un "degré effrayant" comment les administrateurs publics dans tout le pays "sont ignorants ou peu intéressés en ce qui concerne l'un des problèmes les plus importants de notre vie nationale".

A Montréal et Québec, uniquement, des efforts ont été faits pour évaluer le nombre de fonctionnaires parlant couramment les deux langues. M. Cloutier a déclaré qu'ailleurs, dans le pays, les minorités francophones sont traitées sur le même pied que les autres minorités.

"Cela prouve indubitablement qu'il existe à tous les niveaux provinciaux et municipaux un manque grave de compréhension de l'un des

problèmes de base auquel notre pays doit faire face actuellement," a dit M. Cloutier. Il a ajouté qu'il sera difficile pour un Canadien non bilingue d'obtenir une bonne situation à Ottawa d'ici quelques années.

M. Cloutier a déclaré que le fait d'être bilingue a été un facteur déterminant dans le

choix des diplômés d'université pour remplir des postes dans l'administration ou le service à l'étranger, depuis environ deux ans. Ottawa a également redoublé d'efforts, au cours de ces deux années, pour attirer des candidats de langue française.

Alors qu'en 1965, seulement 20 recrues sur 150 étaient de

langue française, au printemps dernier ce nombre était de 270 sur 860, ce qui constitue une amélioration appréciable.

M. Cloutier a déclaré que ce résultat n'était pas uniquement dû à des techniques avancées de recrutement, mais surtout à l'application d'une politique de bilinguisme.

Martin: il est possible d'instaurer le bilinguisme dans un climat d'harmonie

OTTAWA — On peut parvenir à instaurer le bilinguisme dans la fonction publique dans un climat harmonieux et tout en respectant les droits individuels, a dit le ministre des affaires extérieures M. Paul Martin.

M. Martin fait cette déclaration dans le bulletin trimestriel du ministre des affaires extérieures, dont le dernier numéro doit paraître à la fin de cette semaine. Il s'agit là d'une déclaration faite par le ministre à de nouveaux

fonctionnaires de son ministère au cours du mois dernier.

En se fondant sur l'expérience vécue au sein de son ministère, M. Martin déclare qu'il est clair que les buts proposés par le premier ministre Pearson concernant le bilinguisme dans la fonction publique "peuvent être atteints dans un climat d'harmonie et dans le respect total des droits de l'individu et en respectant les principes de la justice..."



Des experts examinent la fusée de 3 1/2 pouces trouvée derrière l'ambassade cubaine à Ottawa. Un exilé cubain qui habite la Floride, M. Miguel San Pedro, chef de l'association nationaliste de Cuba, a reconnu avoir déposé l'engin qui n'a pas eu le temps d'exploser. (Photo UPI)

Les femmes doivent-elles garder leur organisation distincte dans les partis?

TORONTO — Certains délégués au congrès du parti conservateur qui se poursuit à Toronto ont d'avis que les femmes travaillant en groupes distincts au sein des partis politiques rendent de plus grands services que si elles travaillaient avec les hommes faisant partie d'un seul organisme.

Mme Isobel MacAulay, d'Halifax, présidente de l'Association féminine du parti conservateur, qui groupe 75,000 membres, partage cet avis. "Les femmes, dit-elle, jouent un rôle important pendant le présent congrès, justement parce qu'elles sont group-

pées ensemble dans une association. C'est ce qui fait leur force."

A titre de présidente, Mme MacAulay est membre du comité d'organisation du congrès. A sa demande, le comité a accepté que chaque délégation comprenne au moins une femme et au moins une autre comme substitut.

Mme MacAulay a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'il n'y avait eu aucun problème à trouver les déléguées nécessaires; elle a également émis l'opinion que le parti perdrait un nombre considérable de femmes si celles-ci ne pouvaient travailler au sein d'une association féminine.

"Un grand nombre de femmes, dit-elle, ne se sentent pas à l'aise lorsqu'elles doivent travailler à l'intérieur d'un organisme général groupant hommes et femmes. Nous perdions à coup sûr un quart de nos effectifs féminins si cela devait se produire."

Mme MacAulay aimerait toutefois voir travailler tout le monde ensemble.

A l'occasion du passage de Constantin

4,000 personnes ont manifesté à Montréal hier soir

Près de 4,000 personnes ont manifesté hier soir au carré Dominion, les uns protestant contre la présence à Montréal du roi Constantin, les autres, au contraire, mais nettement moins nombreux, saluant les souverains grecs.

A l'heure d'aller sous presse, le roi Constantin et son épouse, Anne-Marie, avaient réussi à quitter sans difficulté le château Champlain devant lequel se massaient les partisans de la démocratie, pour se rendre à l'hôtel Windsor, où ils furent accueillis par les ap-

plaudissements enthousiastes de ceux qui, dans la colonie grecque de Montréal, appuient la prise du pouvoir à Athènes, par les colonels, le 21 avril dernier.

Les deux groupes de manifestants se trouvaient séparés par le boulevard Dorchester et, s'ils ont pu s'engueuler royalement, d'habiles manœuvres policières semblaient devoir réussir à empêcher un contact plus vigoureux. Les manifestants anti-Constantin n'ont pas cessé de chahuter depuis l'arrivée du roi à l'hôtel où il dinait hier soir en

compagnie des plus éminentes personnalités canadiennes et grecques de Montréal.

Les placards qu'ils affichaient traduisaient sans équivoque les sentiments manifestement hostiles: "Constantin, assassin de la démocratie", "Vive la république ouvrière", "Kazantzakis ne peut être banni", "La tragédie grecque moderne, ou l'assassinat de la démocratie".

On affichait également d'immenses placards de la célèbre vedette Melina Mercouri et du grand compositeur que les Ca-

nadiens connaissent surtout par la trame musicale de "Never on Sunday", Mikis Theodorakis, aujourd'hui emprisonné.

Au nord du boulevard Dorchester, où s'étaient rangés les manifestants pro-Constantin, on n'affichait que quelques placards et des photographies du couple royal.

Presque tout l'état-major de la police de Montréal était

sur les lieux. On estime que, même à l'occasion de la visite de Charles de Gaulle, la police n'avait mis sur pied un dispositif de sécurité aussi important. On comptait environ 300 policiers, une cinquantaine de motards et quelques fiéres montures de la police à cheval.

A sa sortie du château Champlain, vers 23h05, le roi

s'est contenté de saluer faiblement la foule hostile et bruyante, que six haies de policiers et de motocyclistes contenaient.

Le dispositif était presque aussi considérable devant l'hôtel Windsor, mais, alors, le roi et la princesse ont pris le temps de se retourner vers leurs fidèles sujets et de les saluer avec de larges sourires.



Si hier matin, à la place des Nations, à l'Expo, le couple royal a été accueilli avec allégresse (comme le montre cette photographie), il n'en fut pas de même hier soir, au cœur même de Montréal, où le roi des grecs fut chahuté et traité d'assassin de la démocratie.

Pelletier entreprend une tournée des pays de l'Amérique latine

OTTAWA — M. Gérard Pelletier, secrétaire parlementaire de M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures, a entrepris un voyage de trois semaines en Amérique du Sud où il rencontrera les représentants gouvernementaux de neuf pays.

Au cours de ce voyage, M. Pelletier visitera la plupart des pays latino-américains où le Canada a un ambassadeur.

Selon un porte-parole du ministère des affaires extérieures, il n'y a pas de rela-

tion entre le voyage de M. Pelletier et l'adhésion possible du Canada à l'Organisation des Etats américains.

Par ce voyage, le Canada désire souligner l'intérêt qu'il porte aux pays de l'Amérique latine. A son retour, M. Pelletier fera rapport de l'état des relations entre le Canada et les pays qu'il doit visiter, soit La République Dominicaine, le Venezuela, le Brésil, l'Argentine, le Chili, le Pérou, la Colombie, Costa Rica et le Mexique.

Le Jeune Barreau ne dit rien sur les deux nations

QUEBEC (DNC) — Le congrès du Jeune Barreau canadien a décidé hier de renvoyer à son congrès de l'an prochain l'étude d'une résolution présentée par un groupe d'avocats québécois pour obtenir la reconnaissance du concept des deux nations, la reconnaissance du droit à l'autodétermination de la nation canadienne-française, ainsi que la reconnaissance du fait que le Québec est l'Etat national des Canadiens français.

La présentation de la résolution n'a donné lieu à aucune discussion. Un de ses seconds, Me Jean Sirois, de Québec, a lui-même proposé qu'elle soit renvoyée pour étude pendant l'année à chacune des sous-sections provinciales de l'Association, puis étudiée par le prochain congrès.

Les autres proposeurs ne se sont pas opposés au renvoi.

Le juge Cartwright succède au juge Robert Taschereau

OTTAWA — Le juge J.R. Cartwright a prêté serment comme juge en chef de la Cour suprême du Canada au cours d'une cérémonie à la maison du gouverneur général. Le nouveau juge en chef qui est âgé de 72 ans, est originaire de Toronto.

ANGLAIS ESPAGNOL ITALIEN

PROGRAMMATION INTENSIVE • EXPLOITATION ORALE

COURS DU SOIR (ou) DU SAMEDI

Centres d'enseignement dans de nombreux districts de Montréal et de la banlieue.

I Sections ÉLÉMENTAIRES:	(2)
II Sections INTERMÉDIAIRES:	(2)
III Sections AVANCÉES DE PERFECTIONNEMENT:	(3)

LA PROGRAMMATION DE CHAQUE SECTION EST ESSENTIELLEMENT ORIENTÉE VERS L'ENSEIGNEMENT ORAL VISANT À DONNER AUX PARTICIPANTS DURANT LEUR STAGE LA POSSESSION RÉELLE ET EFFECTIVE DE LA LANGUE PARLÉE COURANTE.

OUVERTURE DES COURS: SEMAINE DU 9 OCTOBRE 1967

Toutes les personnes qui désirent être admises aux sessions 1967-68 doivent:

- Se présenter immédiatement au Bureau des Admissions pour subir un test de classement (ou)
- Compléter une formule de demande d'admission et la retourner sans délai au Bureau des Admissions.

FORMULE D'ADMISSION SUR DEMANDE

ACADÉMIE DES HAUTES ÉTUDES LINGUISTIQUES

2015, rue Drummond, suite 401, Montréal.

849-9154

Spaghet tissimo!

UN MENU MÉDITERRANÉEN
VOUS ATTEND À LA POPINA
SUR LA PLAZA, PLACE VILLE-MARIE

AUBERGE DU VIEUX FOYER Val David

Septembre nous arrive et d'ici peu, nos forêts revêtiront leurs flamboyantes couleurs automnales.
L'Auberge de Vieux Foyer, à Val David, est située au cœur même du spectacle, dans un décor champêtre accueillant.
Elle vous offre des chambres confortables et une salle à manger de qualité, avec pain et pâtisseries maison, vins italiens et français.

Réservations pour séjour ou repas. Tél.: 819-322-2686
(Salle à manger ouverte de 12 à 14 heures et de 18 à 20 heures.)

COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE

- de BASE et de RÉCEPTION -
Avec les recettes les plus goûtées, l'enseignement des principes et procédés pratiques de base modernes essentiels pour réussir économiquement une cuisine toujours délectable et équilibrée.
donnés par le professeur bien connu
M. HENRI BERNARD
pour renseignements s'adresser à
INSTITUT D'ART CULINAIRE
École détenant un permis en vertu de la Loi des Écoles prof. privées.
1253 MCGILL COLLEGE, Montréal Tél. 861-9697

LE GRILLADIN

LE GRILLADIN OFFRE CHAQUE JOUR
SON MENU À \$1.50 - \$1.75 - \$2.00
ET SES DEUX FAMEUSES SPÉCIALITÉS À \$2.50
LE RUMPSTEAK FAÇON "GRILLADIN"
LE FILET MIGNON AUX CHAMPIGNONS
AUSSI SON MENU À LA CARTE
APÉRITIFS ET COCKTAILS AU BAR GRILL-à-DIN
AIR CLIMATISÉ - AMÉRICAIN EXPRESS - DINERS' CLUB
GRANDE SALLE DE RÉCEPTION POUR BANQUETS
RÉSERVATIONS 288-8812 - 1463 rue Metcalfe
Sortie du Metro Peel-Metcalfe

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE EN RELATIONS DE TRAVAIL

L'Équipe spécialisée en relations de travail invite les organismes et les personnes intéressés à lui soumettre des mémoires portant sur toutes questions concernant les relations de travail au Canada. Cette Équipe a été chargée par le Premier Ministre du Canada "d'étudier le domaine des relations industrielles au Canada et de faire au Gouvernement des recommandations sur les politiques gouvernementales en matière de législation industrielle et sur toutes autres questions qui de l'avis de cet organisme concernent l'intérêt public et les relations industrielles au Canada."

Les renseignements concernant la présentation des mémoires peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse suivante:

Le directeur des recherches,
Équipe spécialisée en relations de travail,
Pièce 700, 150, rue Kent,
OTTAWA 4, Canada.

INACCEPTABLE

TOUTES LES
PROVINCES
SONT
LIBRES!

C'EST CE
QUE J'AI
DIT:
**VIVE LE
QUÉBEC
LIBRE.**

"Le gouvernement canadien doit protester énergiquement"

Voir page 9

Arts et spectacles



L'ours "Gosha", la vedette du Cirque de Moscou, dont les représentations débutent ce soir à l'arène Maurice Richard et se poursuivent jusqu'au 23 septembre, connaît les bonnes manières. Il a volontiers consenti cet après-midi à quitter ses appartements, à l'intérieur de l'arène, pour se porter à la rencontre de quelques-uns de ses camarades du cirque qui venaient d'arriver de Russie à bord d'un avion de la ligne Aéroflot.

Horaires des spectacles

THÉÂTRE

Nous rappelons que les spectacles commencent à l'heure et que les portes sont fermées dès le lever du rideau.

AUTOSTADE - La grande parade de la gendarmerie française - 21h.

COMÉDIE-CANADIENNE - Revue "Terre des Femmes" avec Murielle Millard - 20h.30.

EXPO-THÉÂTRE - "Duke Ellington et Sarah Vaughan" - 20h.30.

LA RONDE (cabaret) - "Hellzapoppin 67" - 20.15 et 22.30.

L'ÉCHANGE (Théâtre de la Place Ville-Marie) - "Machbeth ou les ténébres" de J. Mignolet. Tous les soirs à 20h.30.

LE PATRIOTE (Boîte à chansons) - Renée Claude (jusqu'au 9 sept.).

LA POUDRIÈRE - "Any Wednesday" - De mardi à vendredi, 21h. Samedi, 19h. et 22h. - Relâche dimanche et lundi.

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER - Opéra de Vienne: "Les noces de Figaro" de Mozart - 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE - Récital des Solistes de Liège - 20h.15.

THÉÂTRE PORT-ROYAL - Le Rideau de Bruxelles: "L'oiseau vert" de Charles Bertin - 20h.30.

CINÉMA

ALOUETTE - "Thoroughly Modern Millie" - Mat. 2.15 - Soirée 8.15.

AMHERST - "Le corps et le feu" - 12.45 - 3.50 - 6.50 - 10.10 - "La nuit des Vampires" - 11.15 - 2.15 - 5.15 - 8.15.

ATWATER - "In the Heat of the Night" - 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.25 - 9.35.

AVENUE - "The Baba" - 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

BIJOU - "La chatte sur un toit brûlant" - 12.15 - 4.12 - 8.09 - "La Venus au vision" - 2.03 - 6.00 - 9.57.

CANADIEN - "Le dernier train" - 12.00 - 2.50 - 6.25 - 10.00 - "Baraka" - 1.00 - 4.40 - 8.15.

CAPITOL - "Dirty Dozen" - 10.00 - 12.40 - 3.20 - 6.10 - 9.03.

CHAMPLAIN - "Hawaii" - 1.30 - 5.00 - 8.15.

CHATEAU - "Tabu" - 2.55 - 6.20 - 9.50 - "Commissaire X. Traque chien vert" - 1.45 - 4.45 - 8.10.

CINERAMA - THÉÂTRE IMPÉRIAL - "Grand Prix" tous les soirs 8.30 du lundi au sam. - 2.00 - mer. et sam. - Dim. 2.00 et 7.30.

CRÉMAZIE - "Le repos du guerrier" - en sem. 7.30 - 9.30 - Sam. dim. et lun. - 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.35.

DAUPHIN - "La Curée" - Sur sem. 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

Ezra Pound, Asturias et Neruda absents

Le Colloque de poésie s'ouvre à l'Expo

"Terre des hommes" - "Terre de la poésie". Tel est le sens général de la Rencontre mondiale de poésie qui se tient, depuis hier, en l'auditorium Dupont.

Hier, en présence de nombreuses personnalités, s'est tenue la première séance du Colloque. La veille, une conférence de presse de Guy Sylvestre, président du Comité d'organisation, devait préciser les intentions de cette importante manifestation.

Les poètes

De nombreux poètes étaient attendus. Comme souvent, certains plus que d'autres.

Ainsi Ezra Pound est absent pour cause de maladie; on sait que le poète est très âgé et que sa vie n'a pas été un lit de repos. Asturias s'est décommandé; Neruda, enfin, ne viendra pas ainsi que l'annonce une lettre reçue hier.

La déception est compréhensible mais il serait injuste de dire que la GRANDE poésie n'était pas là. On reconnaît en effet quelques-uns des poètes majeurs de notre époque. Citons: Georges Shéhéade, Robert Lowell, Alain Grandbois, H. Chattoophaya, Pierre Emmanuel, Judith Wright, Eugène Guellevic, etc., ainsi qu'une imposante délégation venue de Belgique.

Les séances

On sait, d'ores et déjà, que les séances seront animées (signalons que le public est non seulement admis mais chaleureusement invité).

Les séances ont lieu à 10h.00 et à 14h.45. L'auditorium Dupont est assez petit mais la poésie s'accommode de ces champs clos. Signalons que l'auditorium est situé près du pavillon du Bell téléphone, sur l'île Sainte-Hélène. Enfin, il faut dire que les assistants ne participent pas aux débats; ces débats, en effet, sont essentiellement destinés à per-

mettre à quelques dizaines de poètes, ainsi qu'à des observateurs internationaux, de se rencontrer.

L'esprit

Lors de la conférence de presse, Guy Sylvestre a notamment souligné qu'il s'agissait pour les participants de discuter en toute liberté et dans une ambiance propice de la situation et du rôle de la poésie dans le monde moderne. Cette rencontre a pour autre but essentiel de confronter des problèmes précis avec d'autres problèmes précis. Cela aussi bien sur le plan le plus élevé du génie créateur que sur celui, plus prosaïque mais non sans importance, de la diffusion des œuvres, leur publication, traduction, etc., En fait esthétique et conscience sociale seront les deux grandes présences à cette réunion.

Cet esprit international a été bien compris puisque le Colloque a pu être réalisé grâce à l'aide conjointe et généreuse du Conseil des arts du Canada, de l'Expo 67, du Ministère des affaires culturelles du Québec, de la ville de Montréal et de l'UNESCO.

Le premier Colloque

Lors du premier colloque, le président a prononcé une allocution d'ouverture où il déclarait, mettant en relief la diversité qui présidera à cette Rencontre mondiale: "Nous ne sommes pas tous fiers d'avoir pu réunir pour cette rencontre des poètes distingués qui illustrent ici la poésie du Japon, de la Chine, de l'Inde, de l'Australie, du Liban, de Madagascar, de l'U.R.S.S., de la Pologne, de l'Allemagne, de la Belgique, de la France, de l'Angleterre, du Chili, du Brésil, de la Guyenne française, de Cuba, des États-Unis et du Canada."

"Le Devoir" rendra compte, à partir de demain, des interventions les plus marquantes du colloque.

Festival mondial-théâtre Wilfrid-Pelletier

"Don Giovanni" par l'opéra de Vienne

par Jean Basile

Vienne, c'est Mozart. Autant dire que la première de l'Opéra de Vienne, dans "Don Giovanni", était attendue par les mélomanes avec impatience.

Leur attente, ne fut pas déçue. Aussi bien, si quelques éléments furent un peu en dessous de ce qu'on attendait, l'art mozartien fut rendu avec une telle sérénité par l'ensemble musique-voix-théâtre que la jubilation de l'auditeur-spectateur put croître sans entrave jusqu'à la dernière note, pour culminer dans ce grand soupir de satisfaction repue qui caractérise le dernier rideau d'un spectacle qui l'a comblé.

Si on dit "auditeur-spectateur", c'est que le chef-d'œuvre de Mozart et de Da Ponte, conçu par le directeur musical et les metteurs en scène de Vienne, devient ici le drame ce, où tout s'intègre dans un ensemble qui semble dépasser l'œuvre: ce qui est une bonne définition de l'art mozartien.

De cet opéra joyeux, selon la définition, on a réussi à en faire le drame qu'il est, sans cesser un instant de faire rire.

Pour un temps limité
GODARD-GODARD-GODARD
UN SUPER PROGRAMME
Pierrot le fou
EN COULEURS
à 5.45 - 9.45
et "ALPHAVILLE"
présenté à 8.10 seul.
et "Tous les garçons..."
7.50 seul.

verdi
CE SOIR 8:30
ET JUSQU'AU 23 SEPT.
(excepté le 18)
MATINÉES: sam. et dim.

ARENA MAURICE RICHARD
CIRQUE DE MOSCOU
Pierrot le fou
à 5.45 - 9.45
et "ALPHAVILLE"
présenté à 8.10 seul.
et "Tous les garçons..."
7.50 seul.

DAUPHIN CE SOIR 7:30-9:30
721-6060

6e MOIS
un film de
roger vladim
LA CURÉE
PANAVISION EASTMANCOLOR

4 représentations seulement
le spectacle-collage d'ÉPOUVANTE de André Brassard
MESSE NOIRE
avec les 50 comédiens du Mouvement Contemporain
du 7 au 10 sept.
au théâtre du Gesù
866-1200

DEMAIN
ARTHUR KENNEDY
PETER FALK - Tatyana Samoilova
MARCHER ou mourir!
DERNIER JOUR
"LES PIANOS MÉCANIQUES"

DEMAIN
ARTHUR KENNEDY
PETER FALK - Tatyana Samoilova
MARCHER ou mourir!
DERNIER JOUR
"LES PIANOS MÉCANIQUES"

DEMAIN
ARTHUR KENNEDY
PETER FALK - Tatyana Samoilova
MARCHER ou mourir!
DERNIER JOUR
"LES PIANOS MÉCANIQUES"

ma sœur... mon amour
"à voir absolument"
LA CRITIQUE ★★★★★
EN SUÉDOIS S.T. ANGLAIS
CINÉMA
7.30 - 9.30
Dim. 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
AIR CLIMATISÉ
1206 STE. CATHERINE

TANT QU'ON A LA SANTÉ
réalisé et interprété par **PIERRE ÉTAIX**
cinéma **fleur de lys**
1206 STE. CATHERINE

DEMAIN
Qu'on ne donne des parents meilleurs et je vous donnerai un monde meilleur!
L'INCOMPRIS
LE FILM QUI ÉVEILLE L'ÉMOTION, LA SENSIBILITÉ ET L'AMOURI ★★★★★
alerte à toutes les polices!
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON
Station BEAUBIEN Station BEAUBIEN Stationnement GRATUIT
1204 est. Ste-Catherine 8505 St-Hubert Jean-Talon, à l'est de Pl.-IX

expo67 Festival Mondial DES SPECTACLES
2 DERNIÈRES SEMAINES
Au Jardin des Étoiles de la Ronde.
Tous les soirs à 8h. 15 et 10h. 30
SOUPY SALES dans HELLZAPOPIN '67
Billets: \$2.50, \$3.00 au tables \$3.50
Réservations acceptées: 397-2622
EXPO-THÉÂTRE - CE SOIR et jusqu'à samedi
DUKE ELLINGTON SARAH VAUGHAN
MATINÉE: 9 sept. à 2 h. 30 p.m. \$2, \$3, \$4
MATINÉE: 9 sept. à 6 h. 30 p.m. \$2, \$3, \$4, \$5, \$6
SOIRÉE: \$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$4.50
PLACE DES ARTS 8 h. 30 p.m. - Ce soir vendredi et samedi
THÉÂTRE PORT-ROYAL
RIDEAU DE BRUXELLES
"L'OISEAU VERT" de CHARLES BERTIN
\$2.50 - \$3.50 - \$4.50 - \$5.50

PLACE DES ARTS 8 h. 15 p.m. - Demain et samedi
THÉÂTRE MAISONNEUVE
THEATRE NATIONAL DE BELGIQUE
"TIJL UILENSPIEGEL" de HUGO CLAUS
\$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00
MATINÉE: 9 sept. à 2 h. 30 p.m. - \$2, \$2.50, \$3.50, \$4.50
CE SOIR AU FESTIVAL MONDIAL CE SOIR

L'AUTRICHE OPÉRAS
8 H.P.M. PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID-PELLETIER
L'OPÉRA DE VIENNE
Vendredi le 17 sept.: "Don Giovanni", Mozart/Josef Krips
Jeudi, samedi et 13 sept.: "Les Noces de Figaro", Mozart/Karl Boehm
11-15-21 sept.: "Der Rosenkavalier", Strauss/Josef Krips
14-18 sept.: "Elektra", R. Strauss/Karl Boehm
19-22 sept.: "Wozzeck", Berg/Heinrich Hollreiser
8 H.P.M. PLACE DES ARTS • SALLE WILFRID-PELLETIER
LA PHILHARMONIQUE DE VIENNE
12 SEPTEMBRE: JOSEF KRIPS, chef d'orchestre
16 SEPTEMBRE: JOSEF KRIPS, chef d'orchestre
BIRGIT NILSSON soliste
20 SEPTEMBRE: KARL BOEHM, chef d'orchestre

THE ENGLISH OPERA GROUP
LES CÉLÈBRES OPÉRAS RELIGIEUX DE BENJAMIN BRITTEN
11-13-15 sept. 8 h. 15 p.m. - "The Burning Fire Furnace"
12-14-16 sept. 8 h. 15 p.m. - "Cure River"
A L'ÉGLISE SAINT-JACQUES
445 RUE STE-CATHERINE EST. STATION DE MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY
Orchestre: \$2.50, \$3.50, \$4.50, \$5.50
Balcon: \$2.50, \$3.50, \$4.50
PLACE DES ARTS 8 h. 15, 18 et 23 sept.
THÉÂTRE MAISONNEUVE

LES SOLISTES DE LIEGE
Symphonie en la majeur/J.N. Hummel - Symphonie No. 29 en la majeur/W.A. Mozart
Concerto pour cor en ré majeur/J. Haydn - Soliste: Francis Craval cor
Concerto pour violon, en sol majeur/N.J. Piaton - Soliste: Emmanuel Koch, violon
Concerto pour clavier en ré majeur/J. Haydn - Soliste: Monique Koch, clavier
PLACE DES ARTS 8 h. 15 p.m. - Ce soir
THÉÂTRE MAISONNEUVE
Symphonie No. 59 en la majeur/J. Haydn - Danses villageoises/A.M. Grétry
Emmanuel Koch, violon - Paul Lambert, alto
Symphonie en si bémol majeur/P. van Molders
Concerto pour hautbois en ut/J.N. Hummel - René Philpott, hautbois
Jeudi 7 sept.: \$2.00, \$2.50, \$3.50, \$4.50

LE THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE CE SOIR
JEANNINE BEAUBIEN, DIRECTRICE
"ANY WEDNESDAY" de MURIEL RESNIK
REPRÉSENTATIONS, DU MARDI au VENDREDI à 9 h. 00. BILLETTS \$2.50, \$3.50, \$4.50. "SAMEDI, 9 HEURES P.M." - BILLETTS \$4.50
RELACHE DIMANCHE et LUNDI.
Arrivée par taxi, par le métro et la Balade, ou l'Express et la Balade, le métro est situé à 5 minutes de marche de la Poudrière. Les billets sont en vente au guichet du Festival mondial à la Place Ville-Marie, à la Poudrière, au guichet Murray Hill de l'Hotel Laurentien.
POUR TOUTE INFORMATION: 516-0621
BILLETTS MAINTENANT EN VENTE
Au bureau des billets de la Place Ville-Marie, 357-2410
PLACE DES ARTS, 175 avenue Ste-Catherine V. 2-2112
BILLETTS ÉGALEMENT EN VENTE À LA PORTE
ET À CANADIAN CONCERTS & ARTISTS!
(SAUF POUR LA POUDRIÈRE)
932-2171 1822 OUEST, SHERBROOKE

HORAIRES DE LA TELEVISION

Jeudi		7.30	Miro et musique	8.00	Méto-miro	8.30	Aréopagitique	9.00	Edge of Night
		8.00	Bonjour Café	8.30	Aréopagitique	9.00	Aréopagitique	9.30	Aréopagitique
		11.00	Touss et café	11.00	Touss et café	11.00	Touss et café	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Aréopagitique
		11.00	Le saint	11.00	Le saint	11.00	Le saint		

Discrimination révoltante envers l'enfant naturel

QUÉBEC — Les dirigeants des mouvements familiaux du Québec, réunis à l'occasion de la conférence internationale de la famille, ont fait front commun à la fin des assises pour protester contre ce qu'ils ont appelé "une discrimination révoltante" à l'égard de l'enfant naturel.

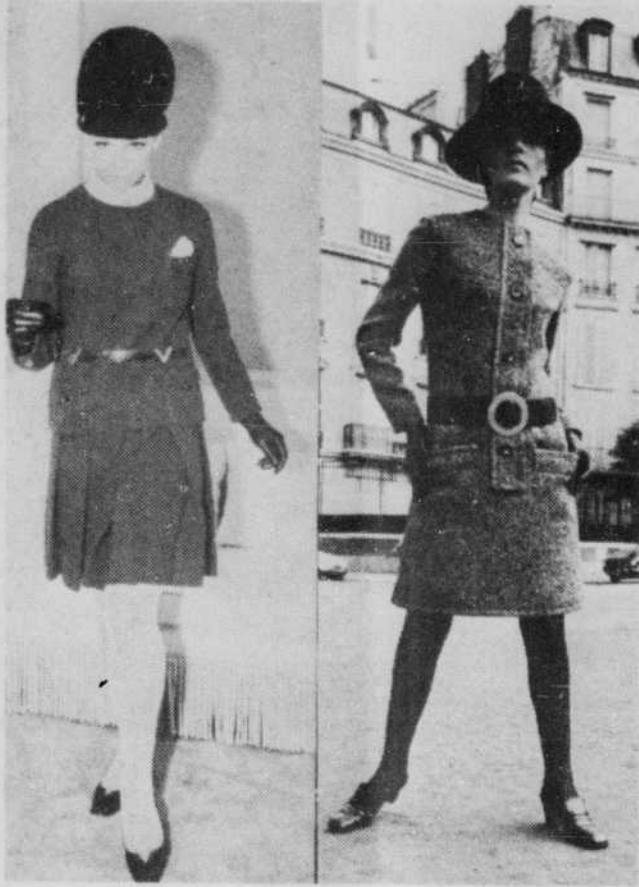
Les mouvements familiaux se demandent pourquoi la so-

ciété mettrait au ban la mère célibataire qui assume la responsabilité d'élever son enfant et ferait de l'enfant naturel un citoyen démuné devant la loi.

Ce mouvement de protestation a pris naissance à Montréal à la suite d'un jugement de Cour refusant à une mère célibataire la compensation qu'elle demandait à la suite de

la mort accidentelle d'un enfant de deux ans.

"Pourquoi tolérions-nous délibérément à un enfant naissant une étiquette infamante dont il ne pourra pas se départir aussi longtemps que nous serons régis par un code déjà vieux de 100 ans", concluent les mouvements familiaux en réclamant d'urgence un changement à cette loi.



Ces deux pièces de Valentino (à gauche), en lainage marron, est typique des tendances de la haute couture italienne cet automne: silhouette souple et aisée réalisée en teinte neutre. La ceinture de cobra et les boucles en V sont des points de charme de la dernière collection de ce couturier. A droite, une robe en tweed beige et marron, extrêmement simple créée par Marc Bohan pour Christian Dior. Ces deux modèles sont des originaux exclusifs au Canada pour la maison Holt Renfrew.

Femmes libérales du Québec: "Cauchemars du consommateur"

Plus de 800 personnes se sont déjà inscrites au prochain congrès de la Fédération des femmes libérales du Québec qui aura lieu au Château Frontenac, à Québec, les 13 et 14 septembre. Le thème du congrès, "Cauchemars du consommateur", sera développé par des économistes, des sociologues et des spécialistes particulièrement intéressés au problème de la consommation.

Le mercredi après-midi, il y aura quatre ateliers de travail, dont un où les discussions se feront en langue anglaise. Les sujets sont les suivants: 1) "Fiscalité et taxation" - conférenciers, MM. Paul Desrochers et Raymond Garneau; 2) "Nécessités au foyer et publicité" - conférenciers, Mme Bernard Blanchet, MM. Guy Leduc et René Lévesque; 3) "Crédit au consommateur" - conférenciers, Mlle Yolande Boissinot, Me Jérôme Choquette, et M. André Laurin. Du côté anglais, les mêmes sujets seront traités sous l'étiquette "Workshop on taxation, Consumers and Credit" - conférenciers, Mme Henri Vautelet, MM. Bernard Lefebvre et Claude Lemin. Parmi les invités à ces discussions, mentionnons: Mlle Renaude Lapointe et MM. Robert Bourassa et Glen Brown.

Jeudi, MM. Pierre Laporte et Victor Goldbloom traiteront du "Rôle de la femme en politique", tandis que MM. Alcide Courcy et Paul Desrochers parleront de "L'organisation électorale".

M. Jean Lesage sera le conférencier au banquet de clôture, le jeudi soir.

On s'attend, d'autre part, à ce qu'au cours du congrès la question de la fusion des fédérations - celle des hommes et celle des femmes - soit de nouveau soulevée.

Les femmes sont majoritaires dans l'industrie téléphonique

A la fin du siècle dernier, la majorité des femmes qui voulaient se tailler une place dans le monde des affaires entraient par la porte de l'industrie téléphonique. Aujourd'hui, cette industrie est encore ce qu'il convient d'appeler un "monde de femmes".

En effet, en juin 1967, Bell Canada comptait 21,562 employés féminins soit 53.1 pour cent du total, qui atteignait 40,601. Les hommes, groupe minoritaire de 19,039 employés, formaient les autres 46.9 pour cent.

Les femmes dominent toujours en nombre d'après les statistiques de la compagnie de téléphone Bell. Si l'on se rapporte aux années d'après-guerre, on remarque un écart encore plus marqué, soit 13-360 femmes contre 8,171 hommes en 1946. En 1926, 14,212 femmes côtoyaient une minorité masculine de 4,773.

Cette prépondérance féminine s'est atténuée au cours des 20 dernières années: des 66.4 pour cent qu'elle était, elle passait à 62.5 pour cent, pour s'établir aujourd'hui à 53.1 pour cent.

La CECM offre des cours du soir d'intérêt spécial pour les femmes

Le système scolaire du Québec n'a favorisé, jusqu'à tout récemment, l'accès aux études supérieures qu'à une minorité privilégiée de jeunes filles de langue française, pendant que celles de langue anglaise voyaient les portes des universités s'ouvrir devant elles.

Consciente de ce fait, la Commission des écoles catholiques de Montréal offre

depuis quelques années des cours aux adultes de nature à intéresser plus particulièrement les mères de famille et les jeunes filles qui travaillent à l'extérieur. Ces cours se donnent le soir. Celles qui ont abandonné leurs études trop tôt ont ainsi l'occasion de les reprendre et de les poursuivre jusqu'à la 11e année. Certaines peuvent même bénéficier d'un recyclage en vue d'études plus avancées.

Ces cours qui débutent en octobre auront lieu pendant le premier semestre de 19h à 21h, mais les inscriptions se feront dès la semaine prochaine, du 11 au 15 septembre dans chacun des centres. Tous ces cours sont gratuits, mais les frais d'inscription varient.

A celles qui désirent se familiariser avec les techniques commerciales actuelles, on offre trois options: vente, sténographie, de livres - de la 11e commerciale régulière, ou encore une des quatre spécialisations: commis-dactylo, sténographie, sténographie bilingue, tenue de livres - qui conduisent à un diplôme de la CECM.

Des cours de conversation

française et anglaise sont également au programme.

Des cours pour toutes

Enfin, parmi les 21 cours de culture populaire qui n'exigent aucun prérequis, mentionnons tout particulièrement la série "famille d'aujourd'hui", susceptible d'intéresser beaucoup de femmes: psychologie de l'enfant, psychologie de l'adolescent, psychologie du couple, sexologie et comment vivre avec un salaire.

Egalement à signaler, la série "l'art d'être femme" où on traitera de la personnalité féminine, de la psychologie et du comportement de la femme, de la décoration intérieure, de l'art culinaire et de la couture. Ces deux derniers cours se donnent pour la première fois sous les auspices de la CECM. Deux autres séries: "arts d'expression" et "culture générale" sont aussi offertes.

On peut obtenir plus de renseignements sur tous ces cours en téléphonant à 527-8286 ou en consultant les annonces qui paraissent ces jours-ci dans les journaux.

Le Canada français 'aventurier' se retrouve au 2.



Espions et brigands, le jeudi à 21h.

regardez bien regardez le

2

Une fois la semaine, cette série vous fait découvrir les rouages et les aventures du monde interlope.

Le Canada français 'témoin' se retrouve au 2.



Le congrès du parti conservateur. Qui sera le prochain chef?

regardez bien regardez le

2

Radio-Canada sera au congrès toute la semaine pour vous tenir au courant. Surveillez bien l'horaire!

Elegant et romantique connu pour ses superbes mets classiques français et portugais et pour cette musique étrange et émouvante...

fado

RESTAURANT
423 St. Claude
(dans le Vieux Montréal)
RÉSERVATIONS: 878-3959

UNE MAISON DE RÊVE
POUR
DAMES ET MESSIEURS
Le Château du Bois de Boulogne Inc.
10620 Bois de Boulogne
Résidence de distinction
Ascenseur - Chapelle
Tous les services - Repas
Nous aurions grand plaisir
à vous faire visiter
Nous recevons tous les jours
de 2 à 5 hres ou le soir
sur rendez-vous
331-8442
2 étages additionnels disponibles en
septembre et octobre.
Vous pouvez réserver dès maintenant la
chambre ou la suite de votre choix.

vous avez aimé ces caricatures?
vous en trouverez 105 autres
dans un nouvel album qui
vient de paraître aux
ÉDITIONS DE L'HOMME.

#1.00
SEULEMENT



AMUSANT...
OPPSS! UN PEU
MÉCHANT.



LES ÉDITIONS DE L'HOMME

dupras

UN ÉCLAT
DE RIRE
GÉNÉRAL!

108 petits dessins
d'une grande visite.
(Caricatures par Dupras.)

distributeur:
l'agence de distribution populaire 1130 est J.-Gauthier.

L'Hydro-Québec vient de contracter un emprunt de \$60,000,000 à 6 3/4% et 7%

potins financiers

Après avoir accusé, la veille, une vance de 2.94 points à 904.13, l'indice des industriels de DJ clôturait hier sur la Bourse de N.Y. 2.83 points plus haut à 906.96. Sur la Bourse de Londres, la tendance a paru hier plutôt assez soutenue. La Bourse de Montréal paraissait, hier, être moins irrégulière que la veille, tandis que les mines d'or étaient plus résistantes sur la Bourse de Toronto. Il y avait pause, hier, sur la Bourse de Paris.

Les hausses des prix de maints produits sidérurgiques aux E.-U., l'avance de \$2.00 la tonne dans le chlore liquide, etc., font bien ressortir la poussée inflationniste en cours; ce que certains spéculateurs de Wall Street semblent voir d'un bon œil, oubliant que l'inflation est un fléau pour l'économie d'une nation.

Les spéculateurs de Wall Street paraissent attacher plus d'importance aux perspectives de ventes de 9,000,000 de voitures en 1968 aux E.-U. qu'au déclinement de la grève dans l'industrie américaine de l'automobile.

Tout indiquerait une avance prochaine du prix du métal-argent.

S'il y a une grève de l'industrie précitée outre-frontière aujourd'hui on croit que la demande d'automobiles, mais reprendrait de plus belle durant le trimestre de 1968.

Il y a une réception à 5 p.c. cette après-midi au Salon des membres des Bourses de Montréal et Canadienne à l'occasion de la nomination de MM. D.T. Bartholomew, Roger H. Charbonneau et Marcel Vincent comme Gouverneurs Honoraires des bourses précitées.

C'est ce matin à 8.45 que M. Étienne Grevier, président de l'Institut d'Assurance du Canada, procédera à l'ouverture officielle de l'école, fondée par cet organisme qui reconnaît l'importance pour ses membres d'avoir des connaissances parfaites des choses de l'assurance afin de mieux servir le public.

Crown Life Insurance Co. a vu son volume de nouvelles affaires durant les premiers 6 mois de cette année atteindre les \$344,477,000 contre \$326,645,000 durant la même période l'an dernier. Le

total pour le 1er semestre comprend \$254,000,000 de vies ordinaires et \$92,000,000 d'assurance-groupe et d'annuités. Le total des assurances en vigueur, au 30 juin 1967 pour cette compagnie progressive, était donc de \$5,411,266,000.

Il a été produit 706,114 barils de pétrole par jour durant la semaine terminée le 28 août, vs 714,412 barils durant la semaine précédente, selon les chiffres de The Alberta Oil and Gas Conservation Board. Pour le mois dernier la production quotidienne est estimée à 716,787 barils, à rapprocher de 770,108 barils par jour durant le même mois l'an dernier. Rien de surprenant que les actions des producteurs de pétrole de l'ouest canadien aient été populaires durant ces récentes semaines.

La commission scolaire de la ville de Rimouski, comté de Rimouski, a vendu, récemment, à René T. Leclerc Inc. à un prix de \$8.32, \$146,000, de titres à 7%, remboursables en séries en 18 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 7.3239%. L'emprunt comporte un solde de \$52,000 à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 5 ans.

Nous apprenons que les transactions sur les actions de Garney Mines Ltd ont été suspendues hier matin sur la Bourse Canadienne. Cette mine procède à des travaux dans le canton de Duparquet dans la région de Rouyn-Noranda.

Clairstone Sound Corp. Ltd a eu une perte de \$799,255 durant le 1er semestre vs \$91,369 durant le même semestre en 1966.

Atlantic Sugar Refineries Company Ltd. se vendra ce matin ex-dividende ainsi qu'il suit: Classe "A" - 30 cents l'action, ordinaire - 12 1/2.

Selon la dernière compilation de A.E. Ames & Co. Limited il a été vendu sur notre marché des obligations depuis le début de l'année jusqu'au 28 août 1967 pour \$3,216,558,764.00 d'obligations contre \$3,000,799,833.00 durant la période terminée le 29 août 1966 et au regard de \$3,101,837,787.00 durant celle terminée le 31 août 1965.

Rien n'explique le comportement récent des valeurs de Computing Devices Co au dire de son président.



M. ROBERT JEAN-PIERRE POOTMANS, Président, GLAVERBEL CANADA LIMITED. Né à Regino, Saskatchewan, de parents belges, il fit ses études à Bruxelles où il obtint une licence en Sciences Commerciales; en 1936 il fut engagé par le bureau de Montréal d'Univerbel. Pendant la guerre mondiale il participa à la campagne d'Europe d'abord comme officier d'artillerie et ensuite comme capitaine dans "l'Intelligence Corps" de l'Armée canadienne. Il termina ses études à l'Université McGill (B.A.). M. Pootmans fut d'abord vice-président d'Industrial Sales Ltd., Montréal. En 1958 il forma Belcan Glass Limited. En 1965 il fut nommé président de Glaverbel Canada Limited. Il est administrateur de la plupart des sociétés canadiennes affiliées à Glaverbel S.A.

Finance de son programme de construction

La Commission hydroélectrique de Québec annonce qu'elle vient de négocier au Canada un emprunt de \$60,000,000 dont le produit sera ajouté à ses fonds généraux et servira à financer son programme de construction.

Les nouvelles obligations (série BC) seront datées du 1er octobre 1967 et comprendront \$15,000,000 d'obligations 6 3/4%, échéant sur une période de 1 à 10 ans, et trois tranches d'obligations à plus long terme dont le total sera limité à \$45,000,000.

Les obligations 6 3/4%, de 1 à 10 ans, seront vendues primièrement à \$99.35, avec rendement de 6.90%, et ne seront pas rachetables par anticipation.

En ce qui concerne le solde de l'emprunt, les souscripteurs auront à choisir, sous réserve de la limite de \$45,000,000, entre des obligations 7% à 13 ans, non rachetables par anticipation et rachetables à \$100; des obligations 7% à 27 ans, offertes à \$100 et rachetables à compter du 1er octobre 1990; et des obligations 6% à 27 ans, offertes à \$88 avec rendement de 7%, qui seront elles aussi rachetables à compter du 1er octobre 1990.

Congrès de l'Ass. Can. du Téléphone

400 représentants de cette association, réunis à l'Hôtel Mi-Royal

(CNW) — Le congrès annuel de l'association canadienne du téléphone indépendant se déroule présentement dans la métropole à l'hôtel Mi-Royal. Pendant trois jours, jusqu'au 8 inclusivement, les quelque 400 membres présents discuteront des problèmes de l'heure auxquels doivent faire face les compagnies de téléphone indépendantes du système Bell au Canada.

Ces compagnies, au nombre de 188 à travers le Canada et opérant un total d'environ 467,500 téléphones, se doivent de participer à un effort collectif de revalorisation économique. Ce sont elles qui, conjointement avec les hommes d'affaires d'une localité, peuvent et doivent en promouvoir le développement économique.

Le monde des télécommunications est le monde de demain. L'essor que connaîtront ces compagnies aura des répercussions directes sur l'économie des régions.

Cours des grains

Grain	Unité	Blé	Orge	Avoine	Maïs
Blé	100 lb	1.35	1.25	1.15	1.05
Orge	100 lb	1.25	1.15	1.05	0.95
Avoine	100 lb	1.15	1.05	0.95	0.85
Maïs	100 lb	1.05	0.95	0.85	0.75

Denrées alimentaires

Produit	Unité	Prix
Beurre	1 lb	1.35
Fromage	1 lb	1.25
Poulet	1 lb	1.15
Porc	1 lb	1.05

Marché des bestiaux

Animal	Unité	Prix
Vache	1 lb	1.35
Porc	1 lb	1.05
Oie	1 lb	0.85

Indices à Montréal

Indice	Valeur
Indice des actions	100
Indice des obligations	100
Indice des produits	100

Marché des oeufs et volailles

Produit	Prix
Oeuf	1.35
Poulet	1.15
Canard	1.05

Indice à Montréal

Indice	Valeur
Indice des actions	100
Indice des obligations	100
Indice des produits	100

Marché des oeufs et volailles

Produit	Prix
Oeuf	1.35
Poulet	1.15
Canard	1.05

Indice à Montréal

Indice	Valeur
Indice des actions	100
Indice des obligations	100
Indice des produits	100

Marché des oeufs et volailles

Produit	Prix
Oeuf	1.35
Poulet	1.15
Canard	1.05

Indice à Montréal

Indice	Valeur
Indice des actions	100
Indice des obligations	100
Indice des produits	100

Marché des oeufs et volailles

Produit	Prix
Oeuf	1.35
Poulet	1.15
Canard	1.05

Nouveau complexe du traitement du verre dans l'est du Canada

3 sociétés de Montréal exploiteront communément une usine à Côte-St-Catherine

A une réception tenue hier après-midi au pavillon de la Belgique, à l'Expo 67, M. Robert J. Pootmans, natif de Regino et président de Glaverbel Canada Limited, a annoncé la formation d'une filiale dont font partie trois filiales montréalaises de cette verrerie réputée.

Ces trois filiales sont: Charlebois & Cie Ltée, Martel Glass Ltée et Verbec Inc.

"Cette mise en commun", a-t-il précisé, "repose sur la mise au point de nouvelles méthodes de traitement et de marketing du verre à vitres. C'est une innovation au Canada."

Il a également annoncé la construction d'un complexe de 200,000 pieds carrés à Côte-St-Catherine, sur la rive sud de la voie maritime du St-Laurent. Ce complexe abritera l'usine et les bureaux des trois filiales. C'est la que le verre importé sera traité et livré en produit fini à l'industrie de la construction. Jusqu'ici, presque tout ce travail se faisait outre-mer.

On a jugé plus pratique de donner à toute l'entreprise le nom de "Complexe Charlebois".

Soulignant que le nouveau complexe industriel est entièrement dirigé par des Canadiens, M. Pootmans a ajouté que les trois membres du groupe partagent leur expérience et leurs installations respectives. En outre, ils fusionnent leur services commerciaux, administratifs et d'entrepôt.

Le rendement accru qui en résultera, a déclaré M. Poot-

mans, devrait profiter considérablement à l'industrie de la construction. L'influence dynamique de la Belgique dans la verrerie canadienne, a-t-il poursuivi, s'exerce depuis les débuts de la Confédération et elle continue à s'affirmer. A la fin des années 20, plus de 90% du verre à vitres utilisé au Canada était importé de Belgique. Ne convient-il pas que, durant l'année du Centenaire de la Confédération canadienne, ces liens soient renforcés par l'établissement de nouvelles méthodes de traitement et de marketing du verre à vitres? Cette initiative est appelée à apporter au Canada ce qu'il y a de mieux dans le domaine de la recherche.

M. Pootmans a fait remarquer que le nouveau complexe a été très heureux dans le choix de son emplacement. La proximité de la voie maritime du St-Laurent facilite l'importation des matières premières de Belgique et l'acheminement des produits finis vers les chantiers de construction. Le président de Glaverbel Canada a remercié le gouvernement fédéral et celui du Québec, les autorités de la voie maritime du St-Laurent et la municipalité de Côte-St-Catherine de leur précieuse coopération.

Parmi les invités d'honneur à la réception, on remarquait: M. J. Lemaire, président exécutif de Glaverbel S.A. de Belgique; des représentants de Glaverbel Canada et du groupe Charlebois; M. Maurice Bellenère, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce; M. Marcel Swinnen, consul général de Belgique à Montréal; M. Pierre Caron, président de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent; M. Ian Watson, député fédéral; M. Laurier Baulfange, député provincial; M. Raymond Hebert, maire de Côte-St-Catherine; M. Lucien Fortin, député de la Chambre de Commerce de Côte-St-Catherine, et plusieurs autres personnalités.

Cours du dollar

Le dollar américain était hier en baisse de 1-16, à \$1.07 9/16, en devises canadiennes. La livre sterling s'élevait de 1-8 à \$2.89 3/4. Le dollar canadien était hier en hausse de 3-64 à \$2.92 3/4, en devises américaines, comparativement à \$2.16-16, il y a une semaine. La livre sterling montait de 3-64 à \$2.78 3/4.

un congrès à l'Estérel

ça refait son homme. Le travail, c'est beaucoup... mais ce n'est pas tout!

A 50 miles seulement de Montréal, par l'Autoparc des Laurentides, l'Estérel peut loger 250 personnes si on accumule jusqu'à 600 dans ses salles de conférences.

Documentation: composez 86-924 (ligne directe de Montréal) ou 499-2511 (téléphone public) pour obtenir le prospectus "C-4094, L'Estérel, Ville d'Estérel, Cst-Verdun, Qué."

Publié en anglais. Écrivez pour une copie-spécimen.

The Northern Miner

77 rue River, Toronto 2, Canada. Public chaque jeudi depuis 1913.

310 - 1 ans - \$25 - 3 ans - \$65. Abonnement d'essai: 6 mois - \$8.00. VENU DANS LES MEILLEURS KIOSQUES.

Tassé & Associés, Ltée

Courtiers en valeurs

215, rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. 849-3761

WESTMOUNT

Résidence de pierre

Style Provincial.

Propriété unique et privée, située dans le boulevard, 19,555 pieds carrés avec un magnifique lot paysager. Maison construite spécifiquement pour le propriétaire actuel - construction des plus solides.

Divisions pratiques sur les 2 étages - 10 pièces avec foyer, immense salon et salle à manger avec fenêtres panoramiques, spacieuse salle à manger, 2 chambres à coucher et salle de bain, cuisine moderne.

Au premier étage: 2 chambres à coucher principales 15'6" x 15'6" avec terrasses donnant vue sur la ville 15'6" x 18'6" chambre avec chambre de toilette, 2 autres chambres à coucher, 2 salles de bain et bibliothèque avec foyer.

Sous-sol entièrement fini - salle de jeux 20' x 24' avec plancher en chêne, foyer et salle de bain, grand débarras de lavage, garage double avec chambre de bain, vestiaires Russes et humidiificateur d'humidité.

Cette propriété a été complètement modernisée et redécorée avec goût pour donner un confort d'ambiance luxueuse. Beaucoup d'autres points supplémentaires sont inclus pour le prix de \$190,000.

ISOBEL HULME REALTIES

486-6809 Soir: 932-8460

Courtiers Réels.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Ranger Oil (Canada) Limited se propose d'offrir des droits à ses actionnaires

Sous réserve des exigences de toutes les Commissions de Valeurs au Canada, Ranger Oil (Canada) Limited entend faire une distribution de droits à ses actionnaires, leur permettant de souscrire à des actions additionnelles de son capital-actions ordinaire, à raison de 1 nouvelle action pour chaque deux (2) actions, émises et détenues à la fermeture des affaires le 15 septembre 1967. Le prix de souscription sera d'environ 20 pour cent au-dessous du prix courant sur le marché et il sera déterminé peu de temps avant la date d'immatriculation.

Comme on le sait, les actions de Ranger Oil (Canada) Ltd sont inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. Sur un capital-action autorisé de 3,000,000, il y en a 1,999,704 en circulation. Leur prix a varié l'an dernier entre un sommet de \$3.85 et un bas de \$2.28 et cette année à ce jour entre \$3.35 et \$2.45.

Inscription substitutionnelle aujourd'hui en Bourse des actions de Couvrette & Provost, Ltée

1,291,400 actions ordinaires, sans valeur au pair, de Couvrette & Provost Ltée, dont 1,201,035 sont émises et en circulation et 80,365, réservées pour l'exercice d'options ou de "warrants" d'achat d'actions, seront négociables sur la Bourse de Montréal à son ouverture jeudi le 7 septembre 1967. Elles seront désignées au téléscripteur par le symbole "C P T". Elles sont inscrites en substitution des 701,035 actions de la classe "A", présentement émises et en circulation et inscrites antérieurement sur la même Bourse, et 500,000 actions de la classe "B", émises et en circulation (mais qui n'étaient pas inscrites sur la liste des valeurs du marché précité) et qui sont maintenant considérées comme des actions ordinaires à raison de 1 pour 1, en vertu de lettres patentes supplémentaires, datées du 10 août 1967, seront aussi négociables le 7 septembre. Les actions de la classe "A" de Couvrette & Provost Ltée seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture jeudi le 7 septembre 1967.

Inscription hier d'actions additionnelles de Robert Morse Corporation Ltd en Bourse locale

40,000 actions additionnelles de la classe "A" de Robert Morse Corporation Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture hier. Ces actions furent souscrites par Pittfield, Mackay, Ross & Company Limited, d'nom d'United Corporation Limited, de la Caisse de Dépôt (Fonds de pension du Québec), d'United Accumulative Fund Limited, de la Canadian Reinsurance Company et de la Manufacturers Life Insurance Company.

Comme on sait, sans doute, il y a 3 catégories d'actions de Robert Morse Corporation Limited d'émises, soit 541,682 actions de la classe "A", sur un total autorisé de 4,000,000 d'actions de cette catégorie; 254,135 actions de la classe "B", sur un total autorisé de 2,000,000 d'actions; 72,000 actions privilégiées convertibles de la catégorie "A"; 5 1/2 p.c. C.R. sur toutes les actions autorisées, et enfin, le même nombre d'actions privilégiées de la série "B", convertibles, 5 1/2 p.c. C.R. soit le total autorisé pour cette classe de titres.

L'Hydro-Québec annonce le complément de son programme d'emprunts à long terme pour 1967

L'Hydro-Québec annonce qu'elle a déposé hier auprès de la Securities and Exchange Commission, à Washington, le prospectus relatif à un emprunt de \$50,000,000 qui sera lancé sur le marché américain.

Cette émission d'obligations, et celle dont le lancement sur le marché canadien est annoncé dans notre manchette d'aujourd'hui, complètent le programme d'emprunts à long terme de la Commission pour 1967.

Les nouvelles obligations (série BB) porteront la date du 15 septembre 1967 et viendront à échéance le 15 septembre 1992.

Les conditions de l'émission projetée seront négociées le 19 septembre et seront alors annoncées par l'Hydro-Québec.

Le syndicat chargé de l'émission est dirigé par les maisons First Boston Corporation, Halsey, Stuart & Co. Inc.; A.E. Ames & Co. Incorporated; et Salomon Brothers & Hutzler.

Il sera intéressant de connaître les modalités de l'émission de \$50,000,000 dont nous parlons ci-dessus, d'autant plus que le loyer de l'argent est aussi à la hausse sur le marché américain. N'aurait-on pas vu des utilités publiques des E.-U. comporter récemment des rendements inconnus depuis 40 ans? Les taux monétaires devraient monter encore pendant quelque temps, puis revenir à des niveaux plus normaux, dit-on en maints milieux financiers. Espérons que cela ne tardera pas trop, car, plus l'argent est cher, plus les contribuables et les consommateurs s'en ressentent défavorablement.

Marcel Clément

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

[illegible]

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

Indices des obligations à New York
 20 10 10 10 10
 Hier 69.2 90.4 80.5 91.1 83.2
 La veille 69.2 90.4 80.5 91.1 83.2
 Sem. der 69.3 90.5 80.6 91.2 83.3
 Mo. der 69.4 90.6 80.7 91.3 83.4
 1967 Haut 72.0 90.6 84.9 92.4 89.4
 1967 bas 69.2 90.3 80.7 90.5 82.8
 1966 Haut 79.5 101.4 86.1 93.1 85.7
 1966 bas 70.1 88.2 87.2 90.2 83.8

Indices à New York
 20 10 15 10 60
 Hier 475.4 203.6 147.4 336.2
 La veille 475.4 203.6 147.4 336.2
 Sem. der 475.4 203.6 147.4 336.2
 Mo. der 475.4 203.6 147.4 336.2
 1967 Haut 475.4 203.6 147.4 336.2
 1967 bas 475.4 203.6 147.4 336.2
 1966 Haut 475.4 203.6 147.4 336.2
 1966 bas 475.4 203.6 147.4 336.2

Indices à Toronto
 20 10 15 10 60
 Hier 167.35 162.73 106.52 170.51
 La veille 167.35 162.73 106.52 170.51
 Sem. der 167.35 162.73 106.52 170.51
 Mo. der 167.35 162.73 106.52 170.51
 1967 Haut 174.81 181.95 102.41 200.96
 1967 bas 174.81 181.95 102.41 200.96
 1966 Haut 174.81 181.95 102.41 200.96
 1966 bas 174.81 181.95 102.41 200.96

Indices de Dow Jones
 20 10 15 10 60
 Hier 367.58 264.13 259.19 262.35 283.83
 La veille 367.58 264.13 259.19 262.35 283.83
 Sem. der 367.58 264.13 259.19 262.35 283.83
 Mo. der 367.58 264.13 259.19 262.35 283.83
 1967 Haut 367.58 264.13 259.19 262.35 283.83
 1967 bas 367.58 264.13 259.19 262.35 283.83
 1966 Haut 367.58 264.13 259.19 262.35 283.83
 1966 bas 367.58 264.13 259.19 262.35 283.83

Titres au Comptoir | CANADA
Province du Québec
DISTRICT D'IBERVILLE

Administr. & Trust	26	28
Bank of West. Can.	11 1/4	12
B.C. Moly. Wts.	7	8
Charter Credit	28 1/2	34

No 15,321

RODOLPHE MARIER, domicilié à St-Jean, district d'Iberville.

Demandeur

- vs -

LUCIEN BEAUCHAMPS, LAURENT TREMBLAY, et GEORGES ÉMILE TREMBLAY, respectivement résidents à St-Paul l'Érmitte, district de Joliette et Pointe-aux-Trembles, district de Montréal.

Défendeurs

Il est ordonné au défendeur Georges-Émile Tremblay de comparaître dans le mois.

Saint-Jean, ce 29 août 1967

Jean-Paul Guillet
Officier-Autorisé C.S.



CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUS-DITE MUNICIPALITÉ : AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUÉ.

Le rôle d'évaluation de la Cité de St-Léonard, tel que révisé pour l'année 1968, a été déposé le 1er septembre 1967, et restera ouvert pour examen, à l'annexe de l'Hôtel de Ville, 5705 rue, pour Larry, durant les heures régulières de bureau, jusqu'au 30 septembre 1967.

Il peut également être consulté au même endroit, les lundis, mardis et mercredis soirs, de 7 heures à 10 heures.

DONNÉ À St-Léonard ce 5e JOUR DE SEPTEMBRE MIL NEUF CENT SOIXANTE-SEPT.

Gaston Pion
Secrétaire-Trésorier

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 734-192

AURORE BOYER, épouse séparée de corps et de biens de **ÉDOUARD MERCIER**, femme de peines, domiciliée en les Cité et District de Montréal

Demanderesse

- VS -

ÉDOUARD MERCIER, bûcheron, actuellement domicilié dans le district de Montréal, et **GÉRARD HESSENBRUCH**, domicilié à 11,365 rue Rosalie, Ville St-Laurent, District de Montréal

Défendeurs

- et -

AUTOMOTIVE INVESTMENT CORPORATION & AL.,
Mis-en-caus

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, **GÉRARD HESSENBRUCH**, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration à la Cour supérieure a été laissée au greffe de la Cour supérieure à son intention. Montréal, le 1er septembre 1967

Roymond Pilon
Protonotaire adjoint, C.S.M.

Mes. MASSE & MASSE,
Avocats,
235 est. Boul. Dorchester,
Suite 410,
Montréal, P.Q.
Procureurs de la demanderesse.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos gros travaux d'aide-ménagère par M. Thibault, murs et planchers \$6.00 - planchers \$3.00. Tél. 844-1301. 17-12-67

APPARTEMENT A LOUER

7% pièces rénoverées, libre immédiatement Delormier près Sherbrooke Appeler 655-1793 ou 655-1351 J.N.O.

A VENDRE

Veuves et équipement de bureau usagés pupitres, chaises, calculateur "Friden" machine-comptable "Burroughs 200", sténographe, machine à copier "Photo-rapid". Téléphone: 878-9481. 11-9-67

Caméra Baillard Bolex, zoom P.I. Tel. 351-0503 le soir. 11-9-67

DÉMÉNAGEMENT

PROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421 J.N.O.

DIVERS

TOP MART INC., 15 est. rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Stationnaire prêt Parc Lafontaine. Stations météo-Berri-Sherbrooke, 5 minutes Expo - André Taschereau 3750 St-André Tél. 525-4272. 17-9-67

EXPO 67, 15 minutes par métro, chambres accommodant 4 personnes. Écrire, Pré Parc Lafontaine, 268 avenue Lacombe, Longueuil, P.Q. J.N.O.

MAISON A LOUER

Outremont, cottage semi-détaché, 8 chambres, jardin libre pour un an, \$350. par mois. Tél. 276-0742. 8-9-67

TERRAINS A VENDRE

CENTRE DE WESTMOUNT

Ideal pour un professeur près de l'Université de Montréal. 2 terrains à côté de 9 Willow ave.

Tél. 486-9271 9-9-67



Des bois et des Fers

La plus grande défaite d'un golfeur est-elle de réaliser qu'il n'est, après tout, qu'un mortel?

Si dans l'antiquité les hommes élevaient leurs héros militaires au rang de dieux, ne devrions-nous pas, en ce 20^e siècle, réserver le même privilège aux grands du golf?

D'un seul geste de sa main implacable, la Mort a arraché samedi dernier de son milieu terrestre un homme qui, dans les annales du golf, avait écrit une page dont rien ne pourra jamais assombrir le mérite et la gloire et dont le souvenir, en s'égarant dans l'espace infini du Temps, restera impérissable.

En gagnant l'Omnium américain par un pluvieux matin de la troisième semaine de septembre, 1913, FRANCIS OUMET avait fait plus que remporter un championnat et beaucoup plus que triompher des deux plus grands golfeurs de son époque : l'un d'eux considéré encore aujourd'hui comme le plus prestigieux de toute l'histoire.

Lorsque Francis Oumet, Américain, fils d'un ouvrier canadien-français émigré aux États-Unis durant son adolescence, joua le parcours du Country Club de Brookline, Massachusetts, le 20 septembre de cette année-là en 72 coups, il inaugura dans le golf une ère nouvelle, celle d'une rivalité internationale qui dure encore.

Peu d'hommes, à l'âge de 20 ans, ont eu la distinction d'accomplir un exploit de l'envergure de celui réussi par Francis Oumet. Moins nombreux encore sont ceux dont le mérite fut aussi complet que le sien.

Né le 8 mai 1893, Francis Oumet en 1913 était à peine sorti de l'adolescence. Néanmoins il a réussi à vaincre, contre deux, dans une ronde éliminatoire, à la suite de quatre rondes régulières très dures, HARRY VARDON et EDWARD RAY qui, à ce moment-là, étaient au sommet suprême de leur force.

Mort en 1936 à l'âge de 65 ans, Vardon n'avait en 1913 que 42 ans. Ray était de quelques années plus jeune que lui. Plus encore, Francis Oumet était un simple amateur et ses deux rivaux étaient les professionnels les plus redoutables et les plus respectés de leur époque.

En 1963, à l'occasion du 50^e anniversaire de ce triomphe du golf américain, la United States Golf Association décida de tenir l'Omnium américain sur le parcours transformé du Country Club de Brookline, Mass. Cet Open était le deuxième auquel participait JACK NICKLAUS comme professionnel. Les amateurs de golf se souviendront qu'il ne se qualifia même pas pour les deux dernières rondes. Chose remarquable cependant, le tournoi régulier se solda par une triple égalité entre Julius Boros, Jacky Cupit et Arnold Palmer, qui jouèrent chacun 293 coups. Vardon, Ray et Oumet avaient fait leur tournoi en 304 coups. Dans la ronde supplémentaire qui se fit le matin du 20 septembre 1913, Oumet joua 72, Vardon 77 et Ray 78. Dans celle de 1963, Boros gagna avec 71; Cupit joua 73 et Palmer 76.

Il ne s'agit pas, évidemment, de faire une comparaison puisque les conditions de jeu étaient fort différentes.

Toutefois, durant les quatre rondes régulières du championnat de 1963, 20 joueurs seulement parmi les inscrits, et ceux-ci comprenaient tous les meilleurs du circuit moderne, battirent le 304 réussi en 1913 par Oumet, Vardon et Ray. Des types comme Gardner Dickinson, Doug Sanders, Gene Littler et Dave Marr firent exactement 304. Mike Souchak et Al Balding finirent avec 307, Art Wall avec 30^e, Sam Snead avec 311, pour n'en nommer que quelques-uns.

Il n'est pas question non plus de penser que la victoire de Oumet fut un coup du hasard, puisque sur les neuf derniers trous de la quatrième ronde il avait été obligé de jouer du golf surhumain pour rejoindre Vardon et Ray, ses compatriotes Walter Hagen et Johnny McDermott, encore vivants, de même que Long Jim Barnes et MacDonald Smith et le Français Louis Vellier, ayant tour à tour échoué dans une ultime tentative pour rattraper les deux Anglais.

Oumet, comme tous les spectateurs du Country Club s'y attendaient depuis quatre jours, avait en effet "cassé" sur les neuf premiers trous de la ronde finale, jouant 43, après des parties successives de 77, 74 et 74. Il lui fallait donc jouer les neuf derniers trous en 36 coups pour faire le total de 304, déjà enregistré au tableau par Vardon et Ray.

Le parcours était détrempé par une pluie qui ne cessait de tomber depuis le début du tournoi. Jouant de malchance, Oumet se trouva après le 12^e trou dans la situation où il se devait de jouer les six trous qui lui restaient en deux sous la normale pour rejoindre ses rivaux. Au treizième, une normale-3, Oumet décida que sa meilleure chance était de faire un "birdie" immédiatement, puis un autre au 16^e, et d'enregistrer des normales sur les autres. Son "birdie" au 13^e fut suivi de normales aux 14^e et 15^e. Au 16^e, où il avait escompté un deuxième coup sous la normale, il lui fallut réussir un coup roulé de neuf pieds pour sa normale de trois. Il se trouva alors devant la tâche gigantesque de faire un "3", soit au 17^e, un trou très dangereux ou au 18^e, un trou très long. Un "putt" de 20 pieds au 17^e, effectué à la suite de deux coups courageux sur une allée étroite où Vardon lui-même avait joué prudemment pour un 5, le plaça en égalité avec ses rivaux. Il ne lui restait donc plus qu'à faire une normale de quatre coups au 18^e, ou son deuxième coup s'arrêta sur la frange du vert.

Après une conférence de quelques secondes avec son cadet, EDDIE LOWERY, alors âgé de 10 ans et aujourd'hui riche commerçant d'automobiles de San Francisco, Oumet fit un coup d'approche qui plaça sa balle à cinq pieds du trou. Puis sans hésiter une seconde, il frappa sa balle avec fermeté vers la coupe où elle tomba.

L'écho de la clameur qui s'échappa spontanément de la poitrine des trois mille personnes réunies autour du vert peut-être entendu encore de nos jours sur les fairways du Country Club de Brookline, Massachusetts, à quelques pas de la vieille maison où Francis Oumet, encore enfant, avait fait ses premières armes au golf sur un terrain de trois trous qu'il avait construit lui-même avec l'aide de son frère Wilfred.

Jean-King et Ann Van Zyl, en quart de finale à Forest Hills

NEW YORK — La septième journée du tournoi de Forest Hills réservée aux huitièmes de finale du simple messieurs (bas du tableau) et aux huitièmes de finale du simple

dames (haut du tableau) a donné les résultats suivants : Simple dames — huitièmes de finale du tournoi de Forest Hills dans lesquels elle affronta la favorite, l'Américaine Billie Jean King (EU), tête de série numéro un, a battu

Virginia Wade (GB) 6/1 6/4.

La Sud-Africaine Annette Van Zyl a battu l'Américaine Carole Graebner 6/4 6/4. Elle s'est qualifiée pour les quarts de finale du tournoi de Forest Hills dans lesquels elle affronta la favorite, l'Américaine Billie Jean King.

La Française Françoise Durr s'est aussi qualifiée pour les quarts de finale du tournoi de Forest Hills en battant par 6/1 5/7 6/3 l'Américaine Lynn Abbes en une heure un quart de jeu et à la dixième balle de match.

Elle mena en effet 5/3 après avoir pris quatre fois le service de l'Américaine et perdu trois fois le sien. Elle manqua une première balle de match sur son propre service au neuvième jeu en laissant Lynn Abbes revenir à égalité puis en perdit encore quatre d'affilée, laissant finalement son adversaire gagner ce service soit une septième balle de match — sur un smash. Menant

ensuite 0/40 sur le service de l'Américaine qui revint à 15/40 (huitième balle de match, la Française perdit une facile neuvième balle de match mais devait enfin ne pas laisser passer l'occasion de la victoire sur la dixième.

Simple messieurs — huitièmes de finale. Clark Graebner (EU), tête de série numéro 2, bat Mark Cox (GB) 6/3 6/3 2/6 6/4.

Simple messieurs — huitièmes de finale. Roy Emerson (Australie), tête de série numéro 2, bat Marcelo Lara (Mexique) 6/4 6/2 6/4.

Simple dames — huitièmes de finale. Annette Van Zyl (Afrique du Sud) bat Carole Graebner (EU) 6/4 6/4.

Simple messieurs — huitièmes de finale. Ronald Barnes (Brés.) bat Bill Bowrey (Austr.) 7-5 3-6 9-7 7-5.



L'adjoint au directeur de la promotion des ventes à la Braserie O'Keefe, Hector St-Louis, remet à Roger White, le prix qu'il a mérité pour avoir remporté le championnat des conducteurs pour le mois d'août à Blue Bonnets. White a conservé la moyenne de .451, avec une fiche de 8-4-6 en 27 départs.

WHITE REMPORTE LA PALME POUR AOÛT!

Avec tout le talent de conducteur que les amateurs lui connaissent, l'excellent Roger White a capturé les honneurs du prix O'Keefe pour le mois d'août, avec une impressionnante démonstration de son savoir-faire.

Le pilote, natif de Québec et âgé de 36 ans, a pris le départ 27 fois, pour une fiche de 8-4-6 et une moyenne de .451. Il a terminé le mois avec une avance confortable sur Duncan MacTavish, qui présente une moyenne de .376.

Le prix mensuel, qui consiste en un uniforme aux couleurs du conducteur, a été inauguré l'année dernière et Roger White le remporte pour la troisième fois.

Deux des huit victoires de White en août ont résulté de deux milles miracle. En premier, il a réussi l'exploit avec Timely Knight dans l'Amble Laurentien, le 12 août, en 1:58.1. Il avait alors inscrit un record canadien, qui fut abasé deux semaines plus tard par Romulus Hanover.

On se souviendra de la victoire de ce dernier en 1:57.1, le 27 août dans l'Amble du Centenaire.

A la même date, le 27 août, White a conduit Score Time à une victoire en 1:59.2.

Incidentement, les deux, Score Time et Timely Knight, ont été expédiés en Californie, où il font présentement campagne à Hollywood Park. Cette semaine, Score Time a remporté les honneurs d'une course invitation junior, en 1:58.1.

Après White et MacTavish, on retrouve, dans l'ordre, Albert Hanna (.356), Rufin Barrieau (.333), Lesly Turcotte

(.316) Réal Bardier (.308) et Benoit Côté (.302).

Entre-temps, après la soirée de relâche du jeudi, l'action reprendra de plus belle à Blue Bonnets et déjà les amateurs anticipent la grande finale du Circuit Juvenile Canadien, qui verra s'affronter, samedi, les neuf plus rapides amateurs de deux ans au Canada.

Les positions de départ ont été tirées hier et Golfer Mir, aux frères Miron, a hérité de la première position.

Golfer Mir, dont la réputation n'était pas établie avant sa victoire en 2:02.1 dans une des éliminatoires, lundi dernier, devra maintenant être considéré comme sérieux aspirant, avec Bye Bye Pat et Zip Tar.

Bourse de \$7.216.

Bye Bye Pat, qui a triomphé dans l'autre division de l'élimination, s'élancera de la deuxième position, alors que Zip Tar en fera autant, de la quatrième. Les autres et leur position sont comme suit: Tipster Lobell (5), Watters Mir (8), Drummond Hanover (3), Marcus Mahone (6), Fitzgerald (7) et Shadydale Summit (9).

Golfer Mir, Tipster Lobell et Watters Mir formeront une formidable écurie des frères Miron, tandis que Zip Tar et Drummond Hanover formeront la paire pour Keith Waples.

Cette finale du Circuit Juvenile Canadien sera disputée pour une bourse de \$7.216.

LE PRIX O'KEEFE					
Mois d'août (21 départs requis)					
Noms	Dep	1	2	3	Moy.
Roger White	27	8	4	6	.451
Duncan MacTavish	26	7	4	1	.376
Albert Hanna	49	9	11	7	.356
Rufin Barrieau	21	5	3	1	.333
Lesly Turcotte	26	4	4	6	.316
Réal Bardier	22	4	5	0	.308
Benoit Côté	49	8	8	7	.302

En fin de semaine

St-Bruno tient son concours hippique

Le Jette Ranch Riding School de St-Bruno organise son huitième Concours Hippique annuel en fin de semaine.

Le programme qui est divisé en 35 classes débutera à 9.00 a.m. samedi avec la participation de nombreux chevaux d'équitation, sauteurs et western. On verra les gagnants de l'an passé se disputer la première place et les trophées à savoir:

Bobby Cousineau avec Seven Bells
Brian Hodgson avec Witch's Gamble
June O'Connell avec York-shire Pudding
...dans les classes de chevaux de chasse à courre.

Denise St-Louis avec Pogo Stick
Gérald Laframboise avec Smoky
Noël Beauchamp avec Play Boy

... dans les classes de sauteurs.
Guy Riendeau avec Geeves
José avec Cricket
Pierre Dugré avec Jack Blondie

... dans les classes western.
En plus les jeunes participants de moins de 18 ans se disputeront trois trophées dans les classes organisées spécialement pour eux.

Le Concours Hippique est reconnu par la CANADIAN HORSE SHOW ASSOCIATION.

feu vert

Jean-Paul Cofsky

La débandade

Pour un coup de massue aux amateurs de football de Toronto, c'en est tout un. Les Rifles de Toronto viennent de jeter l'éponge, les sources vives du grand argentier étant asséchées!

Pas d'argent, pas de Suisse, dit le proverbe. Pas d'argent, pas de football, disent les propriétaires des Rifles. Et qui peut les en blâmer. Les Rifles ont donc plié bagage dans la ligue continentale.

Lors de leur dernière rencontre face à la meilleure équipe de la ligue continentale, à Orlando, une poignée seulement de spectateurs "gayaient" les estrades.

On dit que les pertes financières de l'an dernier se sont chiffrées aux environs de \$400,000.00 et l'année d'avant à près de \$300,000.00! De quoi faire réfléchir plus d'un "Séraphin".

Ce qu'il y a de plus douloureux, c'est que les Rifles possèdent une équipe qui avait beaucoup plus de couleur que celle des Argonauts de la ligue Canadienne, et que c'était une équipe gagnante!

C'était dans l'ent!l

A compter du jour du départ de Jackie Parker comme pilote de l'équipe, c'était dans le vent que les choses ne marchaient pas sur huit cylindres, que certains pistons avaient "défuntisé".

La raison du départ de Parker est maintenant connue: on lui avait annoncé un programme d'austerité tel qu'il n'eût pas le courage même d'en faire.

re part à ses joueurs; il préfère s'en aller sans rien dire pour ne pas ruiner leur moral à tout jamais.

C'est une triste expérience, et coûteuse. Car la question se pose maintenant à savoir comment de temps pourront tenir les Castors de Montréal qui sont pratiquement dans la même situation, qui jouent devant des foules anémiques. On a beau faire des sous à la poché comme le propriétaire actuel des Castors, vient un temps où il faut se rendre compte que si on ne récolte que des déficits, il faut fermer l'écluse.

Un seul remède

Il est de plus en plus évident qu'un seul remède peut colmater la brèche: une franchise dans les ligues majeures.

Si les Castors réussissent à en décrocher une, dans la ligue Américaine, parce que c'est plus facile, ils seront sauvés, sinon ils subiront, et ce, à brève échéance, le même sort que leurs infortunés confrères de Toronto.

Ce qui m'amène, de fil en aiguille à parler "in extremis" de nos pauvres oiseaux chétifs, les Alouettes.

Au train où vont les choses, au train où les estrades se vident au stade Molson, on assistera également à un désastre financier d'envergure sous peu.

De nos jours les amateurs qui paient le prix fort pour voir un spectacle veulent en avoir pour leur "token". Et comme les Alouettes ne valent pas une "token", je vous laisse deviner le sort qui les attend!

BOXE

LAS VEGAS, Nevada — Chuck Leslie, 180, de Los Angeles, a gagné par décision sur Robert Davila, 197, de Lima, Pérou; en 10 rounds.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencé
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN VIAU, C.A.
N. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVASIS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

Jean Orligny, C.A.
Louis P. Morin, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Arnaud, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
W. D. Hogg, C.A.
I. Groulx, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Morand, C.A.
Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Leopold Beauharnais, C.A.
André Massé, C.A.
Paul-André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques-René de Cotret, C.A.
Robert R. Ménard, C.A.
André Roussel, C.A.
Jean J. Lévesque, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R. J. Dawson, C.A.
D. P. Aitken, C.A.
D. M. Long, C.A.
W. D. Hogg, C.A.
I. Groulx, C.A.
J. F. Lewis, C.A.
J. D. Hogg, C.A.
A. C. Shackell, C.A.
E. G. Ward, C.A.
L. A. Wright, C.A.
C. A. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
H. J. Garbacz, C.A.
P. Gouveau, C.A.
G. Hurd, C.A.

Conseil: R. S. Sabler, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

Comptables agréés

Maurice Samson, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clement Primeau, C.A.
Benoit Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Eniké Mallette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bernard Lacroix, C.A.
Jean Faresse, C.A.
Clement Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Pierre Verrette, C.A.
Marcel Marneau, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Clement Primeau, C.A.
Benoit Sylvestre, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Eniké Mallette, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Bernard Lacroix, C.A.
Jean Faresse, C.A.
Clement Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Pierre Verrette, C.A.
Marcel Marneau, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Percy Auger, C.A.
Marcel Imbeau, C.A.
Vincent Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Jean Pilon, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Louis Lavigne, C.A.
Jean M. Allard, C.A.
André Lacroix, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Paul Gauthier, C.A.

MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI

360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

ÉLECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

A CANADA DACTYLOGRAPHES INC.

vous trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à adhésiver, à dicter, duplicateurs, harloges de temps, salles de machine, machines de meubles de bureau, etc., etc., en somme.

1917 1967

TOUT POUR LE BUREAU
914 ST-ALEXANDRE - 861-5771
STATIONNEMENT

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES
ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS À:

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL Tél. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,100									
Fryrie Rosecroft	2	2	1	3	2	1	1	2	1
Sambo B.	1	1	2	3	3	2	1	1	2
Linden Miss	6	6	1	1	1	1	1	1	1
Bunny Waf	4	4	5	4	4	4	4	4	4
Prince Waf	8	8	6	6	6	6	6	6	6
Frostie Blue	5	5	7	7	7	7	7	7	7
Henry Jones	3	3	4	4	4	4	4	4	4
Live Fast	7	7	8	8	8	8	8	8	8
2 Fryrie Rosecroft	3.90	3.00	2.50						
1 Sambo B.	5.30	3.90							
6 Linden Miss		4.10							

DEUXIEME COURSE - Distance 1 mille - Bourse: \$1,200									
Don Dale	7	7	2	1	1	1	1	1	1
G. M. See	6	6	3	3	3	3	3	3	3
Ernie Jordan	8	8	1	2	2	2	2	2	2
The Cherokee	1	1	4	4	4	4	4	4	4
Quel Bonny	4	4	6	6	6	6	6	6	6
Fleetwing Pick	5	5	7	7	7	7	7	7	7
Misty Kewartha	3	3	4	4	4	4	4	4	4
3 Tony Clap	8.70	4.70	3.90						
7 Don Dale	3.70	4.80							
6 G. M. See		5.40							

TROISIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,600									
Bower Scott	2	2	6	5	4	1	1	1	1
Stormy M.	7	7	5	7	7	7	7	7	7
Hearty Dares	3	3	3	4	4	4	4	4	4
Easy Abe	1	1	4	4	4	4	4	4	4
Valiant Pick	5	5	2	2	2	2	2	2	2
Gem Direct	6	6	2	1	1	1	1	1	1
Senior Adios	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Joy Time	4	4	7	7	7	7	7	7	7
2 Bower Scott	24.50	11.90	7.40						
7 Stormy M.	7.50	4.40							
7 Stormy M.	7.50	4.40							
7 Stormy M.	7.50	4.40							
3 Hearty Dares		8.40							

QUATRIEME COURSE - 67 NW \$1,500 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$1,300									
Quick Kid	5	5	3	5	3	5	3	5	3
Keystone Lady	6	6	5	5	5	5	5	5	5
Enry Jigley	5	5	8	7	7	7	7	7	7
Jackson Label	1	1	4	4	4	4	4	4	4
Wesley George	2	2	1	3	3	3	3	3	3
Butch B.	4	4	7	7	7	7	7	7	7
Proud Vic	7	7	8	6	6	6	6	6	6
Scotty Lion	3	3	4	4	4	4	4	4	4
8 Quick Kid	8.60	6.80	4.60						
6 Keystone Lady	5.80	4.50							
5 Enry Jigley		6.90							

CINQUIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,200									
Passing Cloud	4	4	1	1	1	1	1	1	1
Newark	5	5	1	1	1	1	1	1	1
White Flame	8	8	7	7	7	7	7	7	7
Wonderful Girl	6	6	5	5	5	5	5	5	5
Rolland Duke	3	3	4	4	4	4	4	4	4
Vanessa Duke	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Wonderful Girl	7	7	8	8	8	8	8	8	8
Santley	1	1	3	3	3	3	3	3	3
4 Passing Cloud	9.40	4.00	2.90						
5 Newark	3.80	2.50							
8 White Flame		3.20							

SIXIEME COURSE - 67 NW \$1,000 - Conditions - Distance 1 mille - Bourse: \$1,200									
Chatham Chip	6	6	1	1	1	1	1	1	1
Solar Wave	1	1	2	3	3	3	3	3	3
121 Mile	1	1	4	4	4	4	4	4	4
Colonel C. Volto	2	2	3	4	4	4	4	4	4
Willow Brook Dick	4	4	6	6	6	6	6	6	6
Abe Campbell	7	7	8	8	8	8	8	8	8
Solar Dream	3	3	4	4	4	4	4	4	4
3 Joltip	7.30	3.20	2.50						
6 Chatham Chip	2.90	2.40							
1 Solar Wave		3.80							

SEPTIEME COURSE - 67 NW \$1,000 - Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,200									
Queens Nick	8	8	2	2	2	2	2	2	2
Northwood David B.	1	1	4	4	4	4	4	4	4
Atom Direct B.	5	5	1	1	1	1	1	1	1
Belle Flicka	6	6	5	5	5	5	5	5	5
Fairway	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Cleatus Hanzow	2	2	1	1	1	1	1	1	1
Easton Guy	4	4	3	3	3	3	3	3	3
8 Queens Nick	4.80	3.10	2.60						
1 Northwood David B.	3.90	3.10							
5 Atom Direct B.		4.10							

HUITIEME COURSE - 67 NW \$1,000 - Conditions - Distance 1 mille - Bourse: \$1,400									
Ruby Doby Doo	6	6	5	5	5	5	5	5	5
Lee Croft	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Koni Lu Hunter	5	5	4	4	4	4	4	4	4
Admiral Herbert	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Henrietta B.	7	7	7	7	7	7	7	7	7
Marie Hand	2	2	1	1	1	1	1	1	1
Baron Dale	3	3	2	2	2	2	2	2	2
6 Ruby Doby Doo	2.90	2.70	2.40						
7 Lee Croft	5.50	3.50							
5 Koni Lu Hunter		4.30							

NEUVIEME COURSE - 3 ans - Ouvert - Trot 1 mille - Bourse: \$10,160									
Keystone Frie	4	4	1	2	2	2	2	2	2
Armbo Harold	8	8	6	6	6	6	6	6	6
Murray Mir	3	3	7	7	7	7	7	7	7
Northwood David B.	10	10	8	8	8	8	8	8	8
Harwood Roy	1	1	5	5	5	5	5	5	5
Kawartha Butch	2	2	4	4	4	4	4	4	4
Kinnell Lodge	5	5	6	6	6	6	6	6	6
Licking Speed	6	6	3	3	3	3	3	3	3
Irony	7	7	9	9	9	9	9	9	9
D. F. Galand	9	9	10	10	10	10	10	10	10
4 Keystone Frie	2.50	2.40	2.20						
3 Murray Mir		3.90	2.70						

DIXIEME COURSE - 2-3-4 et 5 ans - Conditions - Distance 1 mille - Bourse: \$1,200									
Tulip Mir	3	3	5	5	5	5	5	5	5
Labrador Hanzow	2	2	3	3	3	3	3	3	3
Miss E. Blue	5	5	8	8	8	8	8	8	8
Lucky Walnut	1	1	3	3	3	3	3	3	3
Enley Drummond	4	4	7	7	7	7	7	7	7
Fronte Champs	6	6	4	4	4	4	4	4	4
Junior Ben	7	7	1	2	2	2	2	2	2
Paulo Mir	8	8	6	6	6	6	6	6	6
2 Tulip Mir	4.70	2.00	2.70						
2 Labrador Hanzow	3.70	2.50							
5 Miss E. Blue		3.20							

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- Horizontalement**
- 1- Ce que le Québec semble rechercher.
 - 2- Ont leur table au début du livre.
 - 3- Pour les ruminants - Mesure chinoise - Froissements réguliers d'une étoffe.
 - 4- Unis - Mathématicien suisse.
 - 5- En crime - Prénom.
 - 6- Ville au sud de Montréal.
 - 7- Initiales princières - Mettre en prison.
 - 8- Article arabe - Partie du corps.
 - 9- Comme la mer calme - Ensuite.
 - 10- Dans la cheminée - Dehors.
 - 11- Fleuve russe - Au monde.
 - 12- D'une grande valeur.
- Verticalement**
- 1- Pleines de zèle.
 - 2- Le plus haut grade militaire - Sans aspérité.
 - 3- Lieu de travail - Ce qu'il y a lieu de faire.
 - 4- Négation - Porte plus haut.
 - 5- Personne très connue - Carte.
 - 6- Partie de l'oeil - Jamais entendu encore.

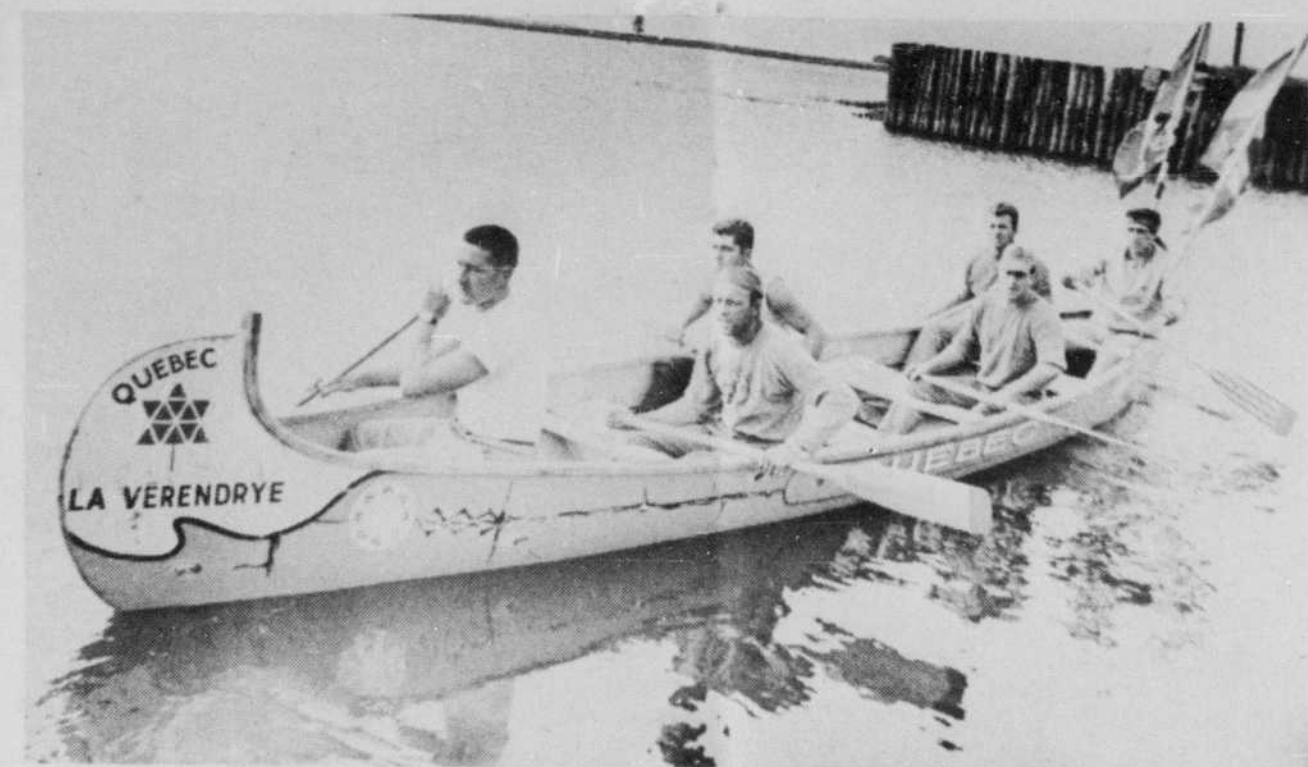
SOLUTION D'HIER

Horizontalement

- 1- AGGRAVATION.
- 2- TROUPEAU - OU.
- 3- MUR - O - R - OBUS.
- 4- OMISSION - RE.
- 5- SEL - T - NICE - L.
- 6- P - LIRE - ACTE.
- 7- HIEROGLYPHES.
- 8- ERS - PAUVRES.
- 9- RE - CHINEE - TE.
- 10- E - CREEES - CAR.
- 11- LOU - DENI.
- 12- FURETUEUR - STE.

Verticalement

- 1- ATMOSPHERE - F.
- 2- GRUME - IRE - LU.
- 3- GORILLES - COR.
- 4- RU - S - IR - CRIE.
- 5- APOSTROPHE - T.
- 6- VE - I - EGAIE - E.
- 7- AARON - LUNE - U.
- 8- TU - NI - VRES - R.
- 9- I - O - CAPRE - D.
- 10- O - BRECHE - CES.
- 11- NOUE - TESTANT.
- 12- US - LFS - ERIE.



Les canotiers du Québec ont quitté hier la marina de Repentigny pour se rendre à La Tuque en effectuant le trajet en canot. Ils feront escale à Berthier ce soir pour ensuite se diriger vers les Trois-Rivières et arriver à Shawinigan demain. Puis ils feront une courte étape à Mattawa pour peu après entreprendre la dernière partie du difficile voyage qui les conduira jusqu'à La Tuque. Ci-dessus, l'équipe québécoise en pleine action.

BOUCHERVILLE, PARCOURS TROMPEUR

Le sympathique professionnel du club de golf Boucherville, Jean-Guy Périard, croit que ses confrères auront fort à faire s'ils désirent créer une favorable impression lors de l'important tournoi du tricentenaire de cette progressive municipalité banlieusarde de la rive sud, les 22, 24 et 24 septembre prochains. Ce tournoi de prime importance mettra terme à la saison compétitive du Québec. Les professionnels et les amateurs de classe "A", "B", "C", seront de la fête. Les professionnels se diviseront la somme de \$2,500, et les amateurs se disputent de nombreux prix pour une valeur approximative de \$2,500.

Selon Jean-Guy Périard, les

professionnels ou encore les visiteurs à son parcours ont toujours attaqué ce dernier avec un sourire mi-moqueur teinté d'un surplus d'optimisme. Au premier contact ou coup d'oeil, le terrain de Boucherville semble facile. Il n'est peut-être pas le plus long de la province ou le plus accidenté, mais il demeure tout de même un véritable test de golf. Il faut surtout être prudent avec ses coups de départ notamment sur le neuf de retour. Plusieurs trous sont placés près de la ligne hors limite et un golfeur peut facilement expédier la balle à cet endroit avec un léger crochet. Les golfeurs gaspillent également plusieurs belles rondes sur les verts du premier jeu qui sont vraiment compliqués.

BASEBALL

S-FRANCISCO 2 HOUSTON 0

San Francisco 000 000 000 0 3 1
Houston 000 000 20x-2 7 0
Giusti, Dukes 8, House 8 et Brand; Perry et Haller.
G - Perry, 12-15. P - Giusti, 10-15.

CLEVELAND 3 MINNESOTA 2

Cleveland 000 300 000 3 9 0
Minnesota 000 002 000 2 7 1
Tiant et Azcue; Rowell, Worthington 8 et Nixon; W-Tiant, 9-9; L-Bowell, 12-10.

ATLANTA 4 PITTSBURGH 1

Atlanta 000 202 000 0 4 8 1
Pittsb. 100 000 000-1 8 1 1

Lemaster et Uecker; Fryman, Dal Canton 6, Face 8 et May; G-Lemaster 9-8; P-Fryman 8-8.

DÉTROIT 8 KANSAS CITY 5

Kansas C. 000 022 001-5 8 0
Detroit 100 100 42x-8 11 0
Hunter, Krause 7, Stafford 8 et Roof; McLain, Gladding 6, Lasher 8 et Freehan, G-Gladding 5-4; P-Krause 7-15; Cir; KC-Webster 9, Green 5; Det-Mathews 4.

Renfort pour les Orioles

BALTIMORE — Les Orioles de Baltimore ont ajouté les noms de six lanceurs à leur personnel de joueurs, hier, mais seulement Jim Palmer viendra leur prêter main-forte immédiatement.

Palmer, le

"Révolte" des syndicats anglais contre Wilson

BRIGHTON — La révolte des syndicats contre le gouvernement Wilson s'est brusquement amplifiée hier après-midi au congrès des Trade Unions.

Après avoir hier matin condamné à une majorité de près d'un million et demi de voix la politique économique du gouvernement, le congrès s'est opposé l'après-midi aux méthodes employées par le gouvernement Wilson pour le blocage des salaires.

Dans l'enthousiasme, les délégués ont adopté à main levée une motion réclamant l'abrogation de la loi pénalisant les augmentations de salaire non autorisées officiellement (les sanctions pouvant aller jusqu'à des peines de prison). De même, par 4.277.000 voix contre 4.109.000, les délégués ont rejeté une motion acceptant la planification du gouvernement et le contrôle des salaires et des prix.

Ainsi le mouvement syndical britannique a fait savoir une fois de plus, et parfois avec violence, que le blocage autoritaire des salaires par la loi constitue à leurs yeux une atteinte inadmissible aux droits et aux libertés syndicales. Les

syndicalistes font valoir que l'on ne peut rien faire sans la bonne volonté des travailleurs. Le gouvernement lui, qui avait estimé que cette bonne volonté ne suffisait pas pour faire respecter une pause des salaires, avait préféré prendre des mesures législatives que le mouvement syndical ne lui a pas pardonnées. Un orateur réclamant l'abrogation de la loi, a dénoncé une politique qui fait des syndicats "l'instrument et le prisonnier de l'Etat".

"Si seulement le gouvernement s'attaquait aux prix au lieu de s'attaquer à nous", s'est exclamé un membre du syndicat des industries graphiques.

Cette rancœur des syndicalistes est exacerbée par un sentiment d'impuissance puisqu'ils ne peuvent se tourner vers les conservateurs. Ils se sentent pris au piège. Il est significatif que le conseil général du TUC n'a aucunement cherché à freiner cette explosion de mécontentement. M. George Woodcock, le secrétaire général, a abandonné la plupart des motions contre et pour la politique économique du gouvernement à leur sort.

Aujourd'hui le congrès débattait des motions concernant la candidature de la Grande-Bretagne au Marché commun, l'une présentée par le syndicat des employés municipaux en faveur de l'entrée en Europe et l'autre du syndicat des employés des transports qui n'approuve pas une participation à la Communauté sans garanties protégeant les intérêts essentiels de la Grande-Bretagne.

Désormais, au lieu de collaborer avec le gouvernement, de se plier à ses directives les moins agréables, la plupart des syndicats reprendront leur chemin solitaire, comme représentants des intérêts des seuls ouvriers.

Cela ne veut pas dire, pour autant, que la popularité des conservateurs va croissant. Il était du devoir de M. Heath de saisir l'occasion qui s'offrait. Mais au fond de lui-même il sait que si le Labour a perdu de son charme et M. Wilson de son pouvoir magique, ce ne sont pas les Tories ni M. Heath qui en bénéficient directement. La menace qui pèse sur la Grande-Bretagne est en fait celle d'un désenchantement plus général, d'une sorte de renouveau politique dans la jeunesse, dont ses dernières adhésions massives au mouvement non-violent des "Flower Children" américain, est à l'avant-garde.

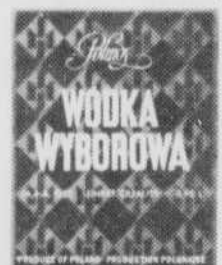
Incidents raciaux à New York

NEW YORK — De nouvelles bagarres ont eu lieu mardi soir dans le secteur noir du quartier populaire de Brooklyn à New York entre 200 jeunes Noirs et des pompiers venus éteindre un incendie.

La police a dû intervenir pour ramener le calme un peu avant minuit. Déjà lundi soir, une courte mais violente rixe avait opposé des Noirs à des policiers après qu'un jeune Noir eut été abattu par un policier noir qui l'avait surpris, en compagnie d'une bande de voyous, en train d'assommer un vieillard de 73 ans pour le dévaliser.



Essayez-la aujourd'hui... elle sera votre favorite demain.



toujours la supérieure
PRODUITE ET EMBOUTEILLÉE EN POLOGNE

Des cours pour tous
Trimestre d'automne

PROMOTION CULTURELLE

- Civilisation
- Cinéma et télévision
- Droit
- Histoire
- Lecture rapide
- Littérature
- Musique
- Psychologie
- Psychologie des relations humaines
- Relations publiques
- Sciences sociales
- Théologie

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Extension de l'enseignement
(Service d'éducation permanente)
C.P. 6128, Montréal 3
Tél.: 343-6992



A l'abri d'une hutte à moitié détruite, de jeunes enfants et une vieille femme regardent passer un soldat américain en opération dans la région de Chu Lai. (Téléphoto UPI)

Des adolescents ont participé avec le Vietcong à l'attaque de Tam Ky

par François Mazure de l'agence France-Presse

TAM KY — C'étaient de tout jeunes adolescents certains des enfants âgés de douze ans au plus, qui composaient les deux bataillons Viet Cong qui ont attaqué Tam Ky durant la nuit de mardi à mercredi.

De tous les Vietcong tués que les journalistes ont pu voir aucun n'avait plus de seize ou dix-sept ans. Le but de l'attaque, selon les déclarations des prisonniers, était de prendre la prison de la ville pour y libérer les 800 prisonniers politiques qui y sont emprisonnés.

Bien que les Vietcong aient pu pénétrer dans la ville et à l'intérieur du périmètre de défense aux abords de la prison, leur attaque a échoué.

Aucun prisonnier n'a pu s'échapper, déclarent les autorités vietnamiennes. Et les jeunes "Vietcong" ont perdu 219 des leurs dans la tentative.

Les Vietcong n'ont pas réussi cette fois leurs exploits de Quang Tri en avril, de Hoi An en juillet et de Quang Ngai en août au cours desquels ils avaient libéré de nombreux prisonniers.

L'attaque fut concentrée sur les installations militaires vietnamiennes de la ville et

surtout sur la prison. Elle a duré de deux heures à 5 heures 50 du matin. Le camp des conseillers militaires situé au centre de Tam Ky a été bombardé au mortier. Mais les Vietcong n'ont pas tenté de le prendre d'assaut.

Un Américain a été blessé. Les militaires sud-vietnamiens déclarent avoir subi des pertes "légères" mais les traces du combat montrent qu'il a été extrêmement sévère et il est vraisemblable que de nombreux soldats gouvernementaux ont été tués.

L'attaque contre cette capitale de province a été repoussée par les deux bataillons sud-vietnamiens formant la garnison de la ville, aidés par deux bataillons appelés en renfort, d'une colonne de blindés et d'un hélicoptère armé américain.

Hier après-midi, la presse a pu visiter Tam Ky une ville de vingt mille habitants, après que les corps des soldats sud-vietnamiens eurent été enlevés. Ceux des Vietcong par contre avaient été laissés où ils étaient tombés, vêtus pour la plupart de chemises blanches et de shorts, pieds nus ou en sandales. Il y avait

des cadavres à tous les coins de rues, mais c'est autour de la prison qu'ils étaient les plus nombreux: une quarantaine environ massés autour des murs.

Tam Ky qui est entouré de rizières et de montagnes se trouve au milieu de la plaine côtière à 5 kms des montagnes et à 5 kms de la mer.

Trois ou quatre de ces jeunes combattants n'avaient pas plus de douze ans. Leurs jeunes visages lisses, leurs petits corps maigres et enfantine ne laissaient aucun doute sur leur extrême jeunesse.

Une demi-douzaine d'entre eux avaient réussi à franchir le réseau de barbelés entourant la prison et étaient arrivés à deux mètres des portes. Ils gisaient dans les tranchées et entre les trous individuels creusés par les soldats gardant la prison.

Deux des trois prisonniers montrés à la presse étaient également très jeunes. Interrogés sans contrainte par les journalistes, ils ont déclaré avoir respectivement treize et quatorze ans. L'autre, un jeune homme de dix-huit ans au regard méfiant, s'est présenté fièrement comme un reporter

pour le "Giai Phong" (Le Révolutionnaire), un journal Vietcong clandestin circulant dans la province de Quang Nam. On avait d'abord cru qu'il était Nord-Vietnamien.

Les officiers de la garnison de Tam Ky ont reconnu devant les journalistes que l'affaire avait été chaude.

Mais l'un d'eux a déclaré: "Le Vietcong est à bout de forces dans le secteur. Il n'a plus que des gamins à nous opposer".

D'autre part, le colonel commandant la garnison de Tam Ky a déclaré qu'il avait été prévenu de l'attaque par ses services de renseignements et que lorsque les Vietcong ont donné l'assaut à deux heures du matin tous ses hommes étaient à leurs postes de combat dans leurs tranchées sur le périmètre de la ville.

En fin d'après-midi, les dernières traces du combat sauf la douzaine de maisons détruites par les mortiers étaient effacées. La population vaquait de nouveau à ses occupations. Selon un porte-parole de l'hôpital de Tam Ky soixante-dix civils ont été blessés. Le chiffre des tués n'est pas révélé. Il doit aussi être élevé.

Le principal candidat civil au Sud-Vietnam: le réalisme oblige à négocier avec le Vietcong

SAIGON — "Si on est sincère et réaliste, il faut négocier avec le Front national de libération". Mais en raison de l'article quatre de la constitution, je ne pourrais envisager la possibilité de faire partie d'un gouvernement de coalition avec le Front", a déclaré hier au correspondant de l'AFP M. Trung Dinh Dzu, le mieux placé des candidats civils aux élections présidentielles sud-vietnamiennes.

Dans le living-room de sa villa moderne de la banlieue saïgonnaise, cet avocat de 50 ans, assez fort, le visage pûle, auquel un programme de paix vient de valoir un succès inattendu déclare en français: "Parmi les dirigeants du Nord-Vietnam, j'ai pas mal de camarades de collège."

"J'ai fait mes études à Hanoi. Entre Vietnamiens de

bonne volonté on pourra trouver un dénominateur commun. D'autre part soixante-dix pour cent des membres du Front sont des nationalistes. Il doit être possible de discuter avec eux."

Son programme de paix comporte quatre étapes: Premièrement des discussions avec les Etats-Unis en tant qu'alliés et amis du Sud-Vietnam.

Deuxièmement négociations avec le gouvernement du Nord-Vietnam. — Troisièmement négociations avec le "Front" parce qu'avec "130.000 combattants il représente une force."

Quatrièmement, une seconde réunion de la conférence de Genève, avec notamment la participation de pays asiatiques, dans le but essentiel d'obtenir des garanties sérieuses pour une paix honorable.

— De quelles garanties s'agit-il?

Me Dzu: On pourrait renforcer la commission de contrôle, remplacer progressivement les troupes américaines par des troupes de l'O.N.U., ou même prolonger pendant plusieurs années la présence des troupes américaines au Vietnam.

Me Dzu qui a commencé ses activités politiques comme étudiant en publiant en 1936 à Hanoi le journal "Ban Dan" (L'Ami du Peuple) "en pensant à Marat", reconnaît-il, ne paraît pas surpris d'avoir battu dimanche les deux candidats civils "sérieux". "Je ne suis pas le candidat des Américains. Je n'ai eu aucun contact avec l'ambassade des Etats-Unis depuis quatre ans". "Je ne suis pas démagogue, je suis réaliste", affirme-t-il.

Interrompant un instant cet entretien, Me Dzu va accueillir sa fille qui arrive des Etats-Unis où elle fait ses études.

"Je suis d'accord avec huit autres candidats civils — dont MM. Tran Van Huong et Phan Khac Suu — pour demander à l'assemblée constituante d'invalidiser les élections à cause de fraudes" poursuit Me Dzu,

tout en reconnaissant: "Je n'ai pas grand espoir d'y parvenir."

Pour influencer alors la politique du pays qui reste dans la main des généraux Thieu et Ky, l'avocat a l'intention d'organiser avec d'autres candidats civils malheureux un véritable parti d'opposition qui aurait des racines populaires.

Il s'appuierait notamment sur le front d'union nationale qui, affirme-t-il, l'a porté au

pouvoir et, notamment, sur les 14.000 cadres du parti nationaliste "Ton Dai Viet". Me Dzu refuse de faire un parti d'intellectuels.

— L'importance des voix en votre faveur incitera-t-elle le gouvernement militaire à modifier sa politique?

"S'il respecte la démocratie oui", conclut M. Dzu, en soulignant qu'il refusera toujours de participer à un gouvernement présidé par les généraux.

Lagos annonce le bombardement de la capitale du Biafra

LAGOS — Le gouvernement de Lagos a annoncé le nouveau raid aérien lancé contre Enugu. Dix bombes seraient tombées sur l'aéroport et auraient détruit 3 avions: 1 des 2 seuls bombardiers B26 dont dispose le Biafra, 1 DC3 et 1 appareil à réaction. Le raid semble avoir été effectué par des appareils tchécoslovaques "Delfin 129" récemment livrés au gouvernement fédéral.

Sur terre, les troupes fédérales parties d'Auchi, dans la province du centre-ouest, tentent de pousser vers le sud mais la destruction de 12 ponts par les forces biafranaises freine leur progression. On pense que les Biafranais tenteront une contre-offensive dans la région maritime à l'aide de half-tracks et de blindés.

Le gouvernement fédéral espère que les raids aériens sur Enugu auront le double effet de dissuader les ministres de l'OUA actuellement réunis à Kinshasa de mettre à l'ordre du jour la "question nigériane" et de pousser à la conciliation les plus modérés des dirigeants de la secession biafraine.

A Enugu, la radio du Biafra a annoncé de son côté que deux nouveaux avions nigériens ont été détruits hier par des appareils de l'armée de l'air du Biafra.

Ces destructions ajoutent-elles ont eu lieu au cours d'un nouveau raid de bombardement dirigé contre l'aéroport de Makurdi situé dans la partie méridionale du Nigeria du nord sur la rivière Benoue affluent du fleuve Niger.

La radio affirme que l'aéroport de Makurdi était utilisé par les appareils nigériens participant à l'offensive aérienne contre le Biafra. Les deux appareils détruits dit-elle étaient prêts à décoller au moment de l'attaque biafraine. Toujours selon la radio d'importants dégâts ont été causés à l'aéroport de Makurdi qui serait inutilisable.

D'autre part, la radio d'Enugu annonce qu'après une période de calme relatif les combats ont repris dans le secteur d'Ore situé dans la partie orientale du Nigeria de l'ouest.

Romney: l'Administration américaine donne de fausses informations sur le Vietnam

WASHINGTON — M. George Romney, gouverneur du Michigan et l'un des aspirants possibles à la candidature du parti républicain pour les élections présidentielles de 1968, a accusé l'Administration démocrate au pouvoir d'inexactitudes dans les renseignements donnés au pays concernant la guerre au Vietnam, aussi bien que dans d'autres domaines.

Par ailleurs, M. Romney, qui s'adressait hier à la presse, a affirmé avec force qu'il n'avait nullement à s'excuser comme on le lui a suggéré auprès de M. Henry Cabot Lodge, ancien ambassadeur

des Etats-Unis au Sud-Vietnam et auprès du général William Westmoreland, commandant des forces américaines dans ce pays, pour avoir déclaré mardi qu'il y avait subi en 1965 au cours d'une tournée, un véritable "lavage de cerveau". "Lors de mon voyage, a déclaré M. Romney, tout le monde m'a dit que nous n'étions là que pour servir d'appui aux Sud-Vietnamiens. Il n'était pas question de reprendre toute la direction de l'affaire. Nous avons pourtant grandement progressé dans cette direction depuis lors. Nous avons réellement américanisé le conflit."

Rencontre gréco-turque sur l'avenir de Chypre

ANKARA — La prochaine rencontre qui aura lieu en Thrace samedi et dimanche entre les premiers ministres de Turquie et de Grèce est considérée par les milieux politiques d'Ankara comme un événement d'une importance exceptionnelle.

C'est évidemment la question de l'avenir de l'île de Chypre, principal sujet de discord entre Athènes et Ankara, qui va constituer la pièce maîtresse des entretiens. Si cette question n'est qu'incidemment mentionnée dans le communiqué donnant l'ordre du jour de la rencontre, c'est sans doute, estiment les ob-

servateurs, pour ménager aux interlocuteurs la possibilité de ne point revenir de Thrace les mains vides s'ils ne parviennent à aucun accord sur Chypre.

C'est apparemment de Grèce que vient l'initiative de la rencontre. Les dirigeants turcs l'ont acceptée parce qu'ils estiment que les circonstances présentes — compte tenu principalement de la position internationale du gouvernement d'Athènes — sont spécialement propices à l'ébauche d'une solution du problème chypriote qui ménagerait les principes que la Turquie n'a cessé de proclamer comme indispensables à tout règlement.

Vos épargnes se multiplient plus rapidement avec un
COMPTE SUPER ÉPARGNE

4 1/2%

d'intérêt calculé sur
le solde mensuel minimum
CRÉDITÉ TOUS LES 3 MOIS

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Fondée en 1846

76 succursales ouvertes tous les soirs de 7 à 8
Membre: Société d'Assurance Dep't du Canada

D'autres cafés français
se passent,
mais non le

Café Normandie

Le nouveau Café Normandie est plus que français; c'est un coin de la France. Vous poussez la grille et vous pénétrez dans une cour intérieure garnie d'arbres et de maisons; au loin, vous apercevez la place publique de Caen. Au Café Normandie, le menu est formidable. Vous y trouvez les délices gastronomiques françaises et des plats typiques de Normandie. C'est à ne pas manquer. Vous réservez par téléphone à 842-7777.

HÔTEL SHERATON MT-ROYAL

